

Plan opérationnel de la Commission de coopération environnementale pour 2011-2012

Commission de coopération environnementale



Renseignements supplémentaires :

Secrétariat de la Commission de coopération environnementale

393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200

Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9

info@cec.org - www.cec.org

Ce plan opérationnel a été approuvé par les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement.

Table des matières

1. Introduction et contexte	4
2. Budget pour 2011	6
3. Programme de travail concerté	9
3.1 Cadre stratégique.....	9
3.2 Objectifs stratégiques et projets pour 2011 et 2012	9
3.2.1 Des collectivités et des écosystèmes en santé	9
3.2.2 Les changements climatiques - une économie à faibles émissions de carbone.....	10
3.2.3 L'écologisation de l'économie nord-américaine.....	11
4. Rapports du Secrétariat	11
5. Processus relatif aux communications sur les questions d'application	12
6. Soutien interne	12
6.1 Le Conseil	12
6.2 Le Comité consultatif public mixte.....	13
7. Communications	13
8. Administration et gestion	14
8.1. Assurance de la qualité	14
Annexe A : Description des projets de 2011-2012	A-1
Annexe B : Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015	B-1

1. Introduction et contexte

En 2009, le Conseil, formé des ministres nord-américains de l'Environnement, a doté la CCE d'un programme de travail ambitieux comportant une nouvelle orientation stratégique afin qu'elle puisse obtenir des résultats tangibles, et ce, en fonction des trois principales priorités environnementales suivantes pour l'Amérique du Nord :

- Des collectivités et des écosystèmes en santé.
- Les changements climatiques - une économie à faibles émissions de carbone.
- L'écologisation de l'économie nord-américaine.

L'année dernière, la session ordinaire que le Conseil a tenue à Guanajuato a servi à consolider cette nouvelle orientation grâce à la présentation du Plan stratégique pour 2010 à 2015, lequel énonce des objectifs précis afin que la collaboration des trois pays nord-américains soient axées sur des résultats qui donnent suite aux nouvelles priorités environnementales.

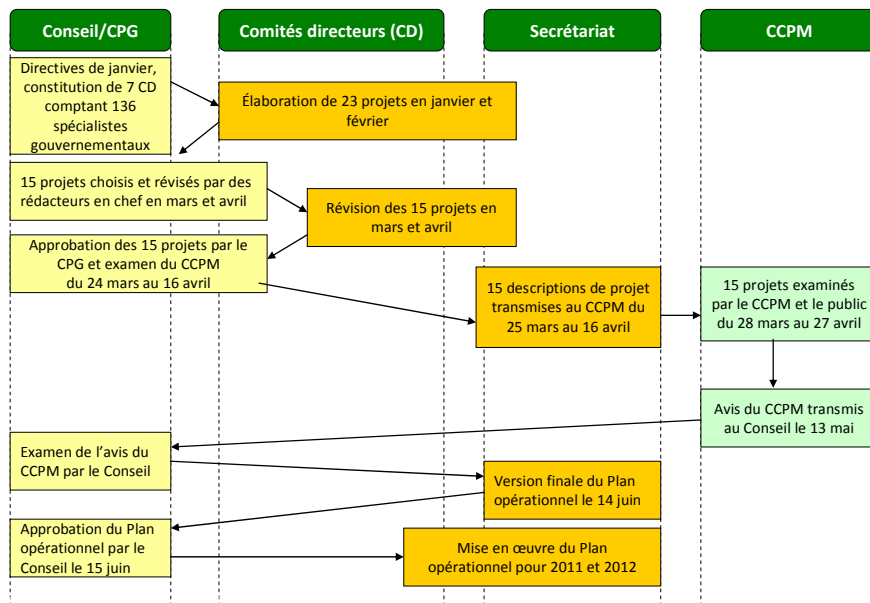
Le Plan stratégique a aussi offert aux Parties un moyen concret d'appliquer la directive du Conseil visant à renforcer leur engagement envers les intervenants et le public. Le Conseil a fait un pas dans ce sens en instaurant le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE). Celui-ci constitue un nouvel élément de la vision dynamique du Conseil consistant à susciter de nouvelles synergies et à faire preuve de l'esprit d'initiative requis pour assurer l'intégration des priorités environnementales.

Le Conseil a par ailleurs chargé le Secrétariat de recourir plus régulièrement aux appels d'offres afin de solliciter des soumissions de la part d'entités gouvernementales, d'organismes communautaires, de nations tribales, de collectivités autochtones, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres intervenants intéressés afin de soutenir la réalisation des projets énoncés dans le présent Plan opérationnel, mais dans la mesure où cela s'avère approprié. Cela multipliera les possibilités de réaliser des travaux dans un cadre collaboratif et efficace, et de donner suite à l'engagement de la CCE d'appliquer les principes d'équité, d'ouverture et de transparence.

Le présent Plan opérationnel pour 2011 et 2012 représente un premier pas dans la mise en œuvre de la nouvelle vision du Conseil et les travaux débiteront sous peu. Une centaine de fonctionnaires et de spécialistes des trois pays se sont réunis pour choisir des activités et des projets qui feront en sorte que les buts généraux donnent forme à des actions concrètes (voir la figure 1 illustrant en détail le processus d'établissement de ce plan opérationnel).

Figure 1.

Processus d'établissement du Plan opérationnel pour 2011 et 2012



S'appuyant sur les solides bases établies en 2009, le Conseil a orienté la reconfiguration du processus d'élaboration des nouveaux projets. Le Plan opérationnel pour 2011 et 2012 est l'illustration des priorités que les trois membres du Conseil ont énoncées dans leur vision, sans compter qu'il a été façonné en tenant compte des conseils et de l'opinion que le Comité consultatif public mixte (CCPM) a sollicités de la part du public, ainsi que grâce aux compétences dont disposent le Secrétariat.

La vision du Conseil, à laquelle donnent suite les projets et les activités de ce Plan opérationnel, constitue un élément fondamental et donnera lieu à d'importants résultats sur le plan environnemental grâce à l'action concertée du Canada, du Mexique et des États-Unis au cours des années à venir. Les travaux énoncés dans le présent Plan opérationnel sont censés susciter les importantes réalisations suivantes :

- L'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord.
- La réalisation d'un projet de démonstration afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et de diminuer l'exposition aux polluants atmosphériques des enfants gravement touchés au sein des collectivités autochtones d'Alaska et d'autres régions d'Amérique du Nord.
- La réalisation d'activités de conservation destinées à protéger et à améliorer l'état de deux écorégions emblématiques et de paysages transfrontaliers d'Amérique du Nord, à savoir les prairies nord-américaines et le bassin hydrographique de Big Bend-Río Bravo.
- L'achèvement de la constitution d'une base de données nord-américaine uniforme et comparable sur les substances chimiques toxiques qui suscitent des préoccupations communes, notamment grâce au premier inventaire exhaustif de ces substances au Mexique.
- L'amélioration de la comparabilité et la complétude des inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GES), car il s'agit de préalables essentiels à une action coordonnée relativement aux changements climatiques à l'échelle nord-américaine.
- La fourniture de données, d'informations et d'outils scientifiques afin d'exercer une surveillance et de rendre des comptes à l'égard d'activités de gestion du carbone dans les écosystèmes

consistant à y réduire les émissions de GES, particulièrement celles résultant de la dégradation des forêts et de changements dans la couverture terrestre.

- La poursuite des efforts visant à écologiser les éléments essentiels des chaînes d'approvisionnement dans le secteur nord-américain de la construction automobile.
- La lutte contre les expéditions illicites de déchets électroniques dangereux à l'intérieur et en provenance de l'Amérique du Nord, et le renforcement des capacités de recyclage et de remise à neuf des déchets électroniques.

Ce nouveau programme est accompagné d'engagements renouvelés à réaliser des travaux concertés. Cela signifie que ces projets, tout comme d'autres, se réaliseront grâce à la collaboration d'un grand nombre de fonctionnaires et de spécialistes de chacune des trois Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) ainsi que de spécialistes de la Commission. Le Canada, le Mexique et les États-Unis partagent des valeurs culturelles, sociales, économiques et environnementales qui les ont conduits à négocier le novateur Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), et, par la suite, l'ANACDE, du fait qu'ils étaient conscients que l'environnement constituait une ressource commune. Dans le cadre du présent Plan opérationnel, les trois ministres de l'Environnement et leurs représentants ont mis sur pied des activités aussi structurées qu'efficaces qui optimiseront les possibilités dont disposent les trois pays d'Amérique du Nord en vue d'atteindre les objectifs concertés qu'ils se sont fixés pour protéger l'environnement qu'ils partagent.

2. Budget pour 2011

Le budget de la CCE pour 2011 se fonde sur les contributions de 9 millions de dollars américains que lui versent les Parties à l'ANACDE. Ce montant est complété par un apport en temps, en soutien pour les déplacements, et en soutien de compétences de la part du personnel de chacune des Parties, ainsi que d'autres contributions en nature de la part de ces dernières et des partenaires de la CCE.

Plan opérationnel de la CCE pour 2011-2012

DESCRIPTION	Budget de la CCE pour 2011-2012			
	2011 (en milliers de dollars canadiens)	% du total	2012 (en milliers de dollars canadiens)	% du total
<u>RECETTES</u>				
Contributions des Parties (9 000 000 \$US à un taux de change de 1,00 \$CAN)	9 000,0		9 000,0	
Excédent	3 267,6		3 545,6	
RECETTES TOTALES	12 267,6		12 545,6	
<u>DÉPENSES</u>				
Programme de travail concerté				
Projets	5 182,0		5 722,2	
Communications relatives aux projets	60,0		250,0	
Subventions :				
Subventions directes du Conseil	150,0		150,0	
Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE)	600,0		800,0	
Achèvements des projets 2010	449,0		0,0	
Activités d'orientation et de planification des travaux	50,0		0,0	
Bureau de liaison du Mexique	345,4		345,4	
Gestion de l'information environnementale de la CCE	131,0		146,0	
Surveillance, évaluation et établissement de rapports	90,0		90,0	
	7 057,4	57,53 %	7 503,6	59,81 %
Rapport du Secrétariat (article 13)	300,0	2,45 %	300,0	2,39 %
Communications sur les questions d'application (articles 14 et 15)	762,0	6,21 %	766,5	6,11 %
Soutien au Conseil	439,3	3,58 %	510,4	4,07 %
Soutien au CCPM	478,4	3,90 %	480,2	3,83 %
Communications	649,3	5,29 %	659,3	5,26 %
Administration et gestion				
Bureau du directeur exécutif	140,2		122,2	
Soutien administratif externe (assurances, vérification, et affaires fiscales, bancaires et juridiques)	228,0		228,0	
Réinstallation, orientation et recrutement	150,0		150,0	
Dépenses d'exploitation (télécommunications, loyer, matériel et fournitures de bureau)	1 016,1		766,1	
Salaires, administration, gestion et perfectionnement professionnel	996,9		1 009,3	
	2 531,2	20,63 %	2 275,6	18,14 %
Réserve pour éventualités	50,0	0,41 %	50,0	0,40 %
DÉPENSES TOTALES	12 267,6	100,00 %	12 545,6	100,00 %

Note 1: Pour 2011, le montant des subventions directes du Conseil est estimé à 433 500 \$, dont 283 500 \$ est intégré dans les projets. Le montant pour 2012 s'élève à 310 200 \$, également intégré dans les projets.

Projets pour 2011 et 2012

Nom de projet	Budget (en milliers de dollars canadiens)	
	2011	2012
DES COLLECTIVITÉS ET DES ÉCOSYSTÈMES EN SANTÉ		
Améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord	460,5	485,2
Amélioration de la qualité de l'air intérieur afin de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques, y compris les particules fines et les composés chimiques, au sein des collectivités autochtones d'Alaska et d'autres régions d'Amérique du Nord	283,5	310,2
Renforcement des capacités d'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord	177,0	175,0
Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque	879,0	994,0
Les prairies d'Amérique du Nord : activités de gestion et partenariats destinés à améliorer la résilience des écosystèmes et des collectivités	285,0	305,0
Collaboration en vue de conserver les paysages transfrontaliers de la région de Big Bend-Río Bravo et soutien du Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes	509,0	584,0
Participation des collectivités à la conservation de la biodiversité marine grâce au Réseau nord-américain d'aires marines protégées	85,0	105,0
Registre de rejets et de transferts de polluants	130,0	305,0
Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (projet de RRTP nord-américain)	130,0	305,0
Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale	891,5	634,5
Méthodes d'identification et de suivi des produits chimiques commerciaux en Amérique du Nord	326,0	86,0
Stratégies de réduction des risques d'exposition aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes	280,5	283,5
Surveillance et évaluation environnementales des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes	285,0	265,0
Renforcer l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord	242,0	382,0
Amélioration de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord	242,0	382,0
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - UNE ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE		
Améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains	140,0	55,0
Amélioration de la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions en Amérique du Nord	140,0	55,0
Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone	330,0	500,0
Sources et stockage de carbone dans les écosystèmes : informations nécessaires en vue de quantifier et de gérer les réductions d'émissions de gaz à effet de serre	250,0	320,0
Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques	80,0	180,0
L'ÉCOLOGISATION DE L'ÉCONOMIE NORD-AMÉRICAINNE		
Améliorer la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord	305,0	355,0
Amélioration des conditions favorisant le bâtiment écologique en Amérique du Nord	60,0	185,0
Amélioration de la performance économique et environnementale des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile nord-américaine	80,0	120,0
Gestion rationnelle des déchets électroniques en Amérique du Nord	165,0	235,0
SALAIRES, AVANTAGES SOCIAUX ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (PROGRAMME DE TRAVAIL)	1 804,0	1 826,5
Total	5 182,0	5 722,2

3. Programme de travail concerté

3.1 Cadre stratégique

Le présent Plan opérationnel indique de quelle manière la CCE atteindra ses buts et objectifs dans le cadre des projets et activités qu'elle réalisera en 2011 et 2012. Ce plan est mis à jour annuellement pour des besoins budgétaires, alors que la planification des projets est bisannuelle et cadre avec le Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 (voir l'annexe B). Étant donné qu'il s'agit de la première année de mise en œuvre de ce plan quinquennal, les travaux de 2011 consisteront principalement à servir de fondement et de référence en vue d'obtenir des résultats significatifs sur le plan environnemental au cours des cinq prochaines années.

Le cadre stratégique des activités de projet qu'énonce le présent Plan tient compte des trois priorités générales du programme de travail concerté de la CCE que le Conseil a fixées en 2009, soit les suivantes :

- Des collectivités et des écosystèmes en santé.
- Les changements climatiques - une économie à faibles émissions de carbone.
- L'écologisation de l'économie nord-américaine.

Afin d'appliquer ces priorités, le Conseil a adopté le Plan stratégique susmentionné, lequel établit des buts et objectifs quinquennaux ainsi que plusieurs activités pluriannuelles pour les atteindre.

Le Conseil, à titre d'organe directeur de la CCE, approuve le programme de travail concerté et en surveille la mise en œuvre par l'intermédiaire des fonctionnaires et des spécialistes des trois Parties. Quant au Secrétariat, il fournit au Conseil, ainsi qu'aux comités et aux groupes que celui-ci constitue, le soutien technique, administratif et opérationnel nécessaire à l'exécution du programme de travail concerté. Le Conseil et le Secrétariat demandent régulièrement avis au Comité consultatif public mixte (CCPM) et aux intervenants durant toute la mise en œuvre des projets.

3.2 Objectifs stratégiques et projets pour 2011 et 2012

Le Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 énonce un certain nombre d'objectifs stratégiques quinquennaux qui donnent suite à chacune des priorités qu'a fixées le Conseil de la CCE. On trouve ci-après un sommaire des projets de la CCE pour 2011 et 2012 que le Conseil a adoptés afin d'atteindre ces objectifs. L'annexe A contient les descriptions détaillées des projets ainsi que les activités de mise en œuvre et les budgets correspondants.

3.2.1 Des collectivités et des écosystèmes en santé

Le Canada, le Mexique et les États-Unis reconnaissent que le bien-être en Amérique du Nord, tant du point de vue environnemental qu'économique, repose sur des collectivités et des écosystèmes en santé. Conséquemment, les Parties se sont engagées à tabler sur des efforts concertés existants et renouvelés, dans le cadre de la CCE, afin de protéger, de maintenir et de restaurer la santé de la population, des collectivités et des écosystèmes en recourant à des approches et à des partenariats intégrés et généraux.

Cette démarche donne lieu aux quatre objectifs stratégiques suivants :

- Améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord.
- Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque.
- Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale.
- Renforcer l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord.

Afin de favoriser l'atteinte de ces objectifs, le Conseil de la CCE a adopté les dix projets suivants pour 2011 et 2012 :

Améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord

- Amélioration de la qualité de l'air intérieur afin de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques, y compris les particules fines et les composés chimiques, au sein des collectivités autochtones d'Alaska et d'autres régions d'Amérique du Nord
- Renforcement des capacités d'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord

Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque

- Les prairies d'Amérique du Nord : activités de gestion et partenariats destinés à améliorer la résilience des écosystèmes et des collectivités
- Collaboration en vue de conserver les paysages transfrontaliers de la région de Big Bend-Río Bravo et soutien du Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes
- Participation des collectivités à la conservation de la biodiversité marine grâce au Réseau nord-américain d'aires marines protégées

Registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP)

- Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (projet de RRTP nord-américain)

Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale

- Méthodes d'identification et de suivi des produits chimiques commerciaux en Amérique du Nord
- Stratégies de réduction des risques d'exposition aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes
- Surveillance et évaluation environnementales des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes

Renforcer l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord

- Amélioration de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord

3.2.2 Les changements climatiques - une économie à faibles émissions de carbone

Le Canada, le Mexique et les États-Unis reconnaissent qu'une collaboration trilatérale progressive, qui tient compte des circonstances et des capacités nationales, apporte une valeur ajoutée aux efforts respectifs de ces pays en vue de faire face aux changements climatiques et de soutenir la transition à une économie à faibles émissions de carbone. Les Parties pourraient donc entreprendre un ensemble d'activités clés en vue d'harmoniser les normes, les réglementations et les politiques nationales afin de favoriser cette transition tout en tenant compte de leurs plans et priorités respectifs du point de vue national.

Cette démarche donne lieu aux deux objectifs stratégiques suivants :

- Améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains.
- Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone.

Afin de favoriser l'atteinte de ces objectifs, le Conseil de la CCE a adopté les trois projets suivants pour 2011 et 2012 :

Améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains

- Amélioration de la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains

Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone

- Sources et stockage de carbone dans les écosystèmes : informations nécessaires en vue de quantifier et de gérer les réductions d'émissions de gaz à effet de serre
- Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques

3.2.3 L'écologisation de l'économie nord-américaine

Le Canada, le Mexique et les États-Unis visent à centrer les travaux concertés, dans le cadre de la CCE, sur des démarches positives permettant d'édifier une économie nord-américaine qui minimise les conséquences négatives éventuelles de la croissance économique sur l'environnement, tout en améliorant la compétitivité des principaux secteurs industriels en Amérique du Nord.

Cette démarche donne lieu à l'objectif stratégique suivant :

- Améliorer la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord.

Afin de favoriser l'atteinte de cet objectif, le Conseil de la CCE a adopté les trois projets suivants pour 2011 et 2012 :

Améliorer la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord

- Amélioration des conditions favorisant le bâtiment écologique en Amérique du Nord
- Amélioration de la performance économique et environnementale des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile nord-américaine
- Gestion rationnelle des déchets électroniques en Amérique du Nord

4. Rapports du Secrétariat

Afin d'aider les trois pays signataires de l'ALÉNA à améliorer la performance environnementale du transport de marchandises en Amérique du Nord tout en contribuant à la compétitivité commerciale de cette dernière, le Secrétariat de la CCE a mené en 2011 sa plus récente étude indépendante visée à l'article 13 de l'ANACDE.

Cette étude, relative au transport durable de marchandises en Amérique du Nord, dresse un tableau de l'état de ce secteur du transport et évalue les possibilités d'améliorer sa viabilité écologique à un moment où les couloirs de transport connaissent d'importantes modifications de leurs infrastructures.

Avec l'aide d'un groupe consultatif international comprenant des représentants du secteur des transports, d'ONG et d'organismes gouvernementaux, l'étude a consisté à évaluer des scénarios d'amélioration de la performance environnementale du secteur du transport de marchandises d'ici 2030 et formule plusieurs recommandations importantes au Conseil de la CCE et aux gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis en vue d'améliorer autant le caractère écologique que la rentabilité d'un système nord-américain de transport de marchandises.

Pour de plus amples renseignements, prière de consulter le site Web

http://www.cec.org/Page.asp?PageID=749&SiteNodeID=539&BL_ExpandID=&AA_SiteLanguageID=2.

5. Processus relatif aux communications sur les questions d'application

Le processus relatif aux communications sur les questions d'application permet au Secrétariat de la CCE de se pencher sur les communications de citoyens qui ont trait à l'application efficace des lois nationales de l'environnement en vigueur au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Ce processus est en mesure de favoriser un échange de vues entre les citoyens et les Parties à l'ANACDE sur ce que signifie une telle application efficace des lois, et de jouer ainsi un précieux rôle en permettant de faire progresser l'atteinte des objectifs de l'ANACDE en ce qui concerne la participation du public.

Le Secrétariat s'efforce de traiter ces communications en temps opportun tout en accordant de l'importance aux détails qu'elles contiennent lors de leur examen ainsi que de celui des réponses des Parties. Le Secrétariat doit en outre agir de façon neutre, équitable et transparente. Le public et les Parties doivent percevoir le processus relatif aux communications comme non accusatoire et visant à fournir de l'information objective et factuelle sur l'application efficace de la législation de l'environnement en Amérique du Nord.

En 2011, le budget de ce processus visera principalement le traitement des communications, de leur réception jusqu'à la constitution et la publication éventuelles d'un dossier factuel. La CCE a établi ce budget à partir d'une projection de la charge de travail à la fin de 2010 et d'une estimation du nombre de nouvelles communications en fonction de la moyenne historique; pour chaque étape du processus, les prévisions se fondent sur les coûts moyens. Le budget est également consacré à la promotion du processus auprès des personnes et des organismes qui n'y ont pas encore eu recours, aux efforts destinés à améliorer l'efficacité de ce processus et à la participation officielle de la CCE aux activités qui ont trait aux communications.

Cette année, en fonction de l'orientation que le Conseil a donnée au Plan stratégique, les Parties entreprendront une démarche trilatérale afin d'accroître l'efficacité et la rentabilité du processus et de mieux servir ainsi l'intérêt du public. Cette démarche est censée améliorer ce mécanisme novateur de recherche de faits et d'information du public en fonction des limites qu'impose l'ANACDE.

On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus relatif aux communications sur les questions d'application à l'adresse <<http://www.cec.org/communications>>.

6. Soutien interne

Le Secrétariat apporte son soutien au Conseil et coordonne ses activités afin de donner suite à ses directives et initiatives en temps opportun. Il apporte également un soutien logistique et administratif au CCPM.

6.1 Le Conseil

Le Conseil, qui est l'organe directeur de la CCE, se compose des ministres de l'Environnement (ou de hauts responsables de rang équivalent) de chacun des trois pays ou de leurs représentants suppléants. Il se réunit au moins une fois par année, lors d'une session ordinaire, pour prendre des décisions et formuler des recommandations sur des questions qui entrent dans le champ d'application de l'ANACDE, et coordonner les activités du Secrétariat de la CCE. La session ordinaire du Conseil comprend également une réunion publique au cours de laquelle les ministres peuvent échanger leur point de vue avec des citoyens nord-américains à propos d'importantes questions environnementales.

Le Secrétariat est chargé de soumettre le plan opérationnel et le budget annuels de la CCE à l'approbation du Conseil, et de faire en sorte que ses directives et initiatives soient mises à exécution dans les meilleurs délais. Cette charge de travail implique des relations tout au long de l'année avec les représentants suppléants du Conseil de même que la prise de dispositions administratives et logistiques en vue de planifier la tenue des sessions ordinaires du Conseil et de ses représentants suppléants. En 2011, le Conseil tiendra sa session ordinaire annuelle au Canada.

6.2 Le Comité consultatif public mixte

Le CCPM a été créé à titre de mécanisme de coopération et ses fonctions consistent à formuler des avis au Conseil dans le cadre de ses délibérations et de conseiller le Secrétariat en ce qui a trait à la planification de ses activités. Il s'est donné pour but de promouvoir la coopération à l'échelle continentale afin de protéger les écosystèmes et de favoriser le développement économique durable, ainsi que de veiller à la transparence des activités de la CCE et à la participation active du public à ces activités.

Le CCPM est composé de cinq citoyens de chaque pays, soit quinze au total. En 2011, il tiendra trois réunions publiques, dont une première au Mexique afin d'examiner le présent programme de travail, une deuxième au Canada dans le cadre de la session ordinaire annuelle du Conseil, et une troisième aux États-Unis vers la fin de l'année. Le CCPM poursuivra aussi ses efforts en vue d'assurer, avec le soutien du Secrétariat, la participation des intervenants de toute l'Amérique du Nord aux activités de la CCE.

7. Communications

La sensibilisation accrue aux questions environnementales et les possibilités et les défis que présente le libre-échange à l'échelle du continent constituent des éléments fondamentaux de la mission de la CCE. En outre, la communication efficace des résultats de ses travaux fait partie intégrante de sa réussite. Plus précisément, l'aptitude de la CCE à accomplir son mandat dépend, en partie, de la mesure dans laquelle ses méthodes de communication lui donnent de la visibilité dans toute l'Amérique du Nord et lui permettent d'obtenir l'appui de ses publics cibles aux travaux qu'elle réalise.

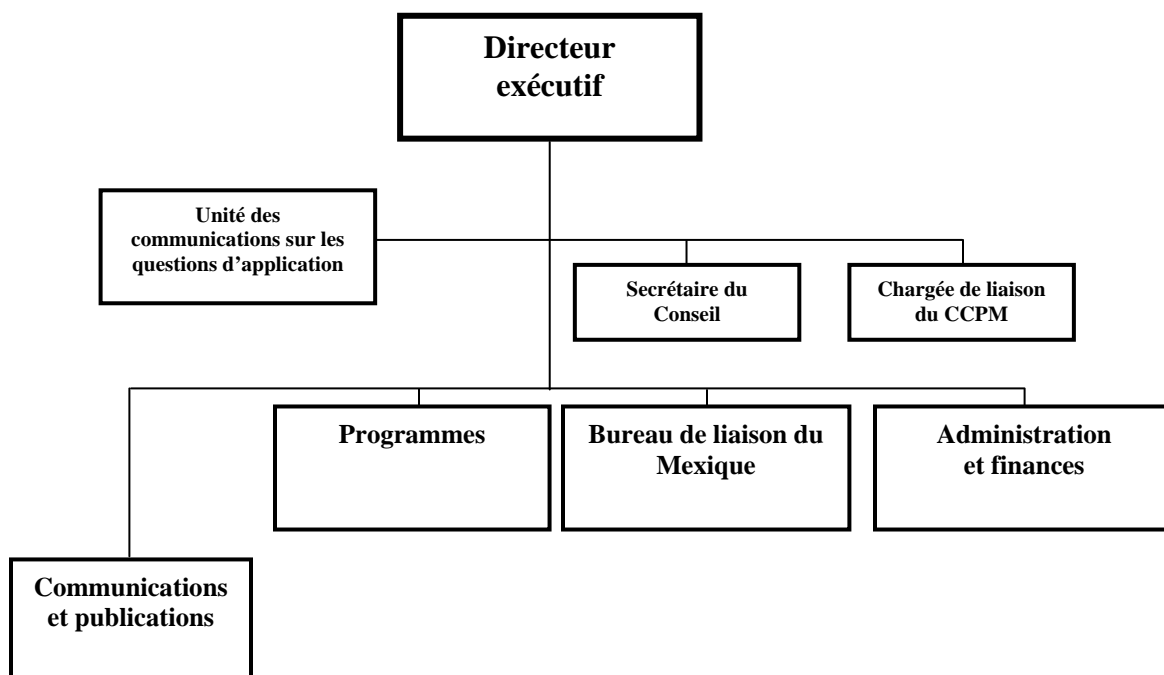
Conscient de l'importance que revêtent des communications efficaces, et donnant suite à l'opinion du public, le Conseil a chargé le Secrétariat d'élaborer une stratégie de communications actualisée et d'une grande portée afin de mieux sensibiliser le public aux travaux de la CCE. Il l'a également chargé, au cours de l'élaboration de cette stratégie, de trouver des moyens novateurs et peu coûteux d'accroître cette sensibilisation et de les soumettre à son attention.

8. Administration et gestion

Le Secrétariat est chargé d'apporter un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil ainsi qu'aux comités et aux groupes que celui-ci constitue. Sous la conduite d'un directeur exécutif, le Secrétariat dispose d'un personnel spécialisé et hautement motivé qui compte 54 personnes provenant des trois pays nord-américains. Le personnel des programmes, des communications, de l'administration et des services généraux soutient intégralement la mise en œuvre du programme de travail concerté et contribue à l'atteinte des objectifs de la CCE.

Le Secrétariat de la CCE, dont le siège se trouve à Montréal, compte un bureau de liaison régional à Mexico qui a pour fonction de faciliter les travaux de la CCE et des intervenants en matière d'environnement au Mexique.

Organigramme du Secrétariat de la CCE



8.1. Assurance de la qualité

La CCE a élaboré une politique et des procédures d'assurance de la qualité qui instaurent des principes et des mécanismes visant à garantir l'objectivité, l'utilité, la justesse et l'intégrité des documents et services d'information qu'elle offre, notamment à la suite de recherches. L'établissement du présent Plan opérationnel s'est d'ailleurs déroulé conformément à cette politique. En fonction de celle-ci, la CCE dresse des plans d'assurance de la qualité afin de fixer les étapes que devront franchir tous les documents et services d'information, y compris, le cas échéant, tout examen qu'ils doivent subir de la part d'une Partie, de pairs ou de spécialistes.

Annexe A : Description des projets de 2011-2012

DES COLLECTIVITÉS ET DES ÉCOSYSTÈMES EN SANTÉ

Améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord

- A Amélioration de la qualité de l'air intérieur afin de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques, y compris les particules fines et les composés chimiques, au sein des collectivités autochtones d'Alaska et d'autres régions d'Amérique du Nord
- B Renforcement des capacités d'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord

Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque

- C Les prairies d'Amérique du Nord : activités de gestion et partenariats destinés à améliorer la résilience des écosystèmes et des collectivités
- D Collaboration en vue de conserver les paysages transfrontaliers de la région de Big Bend-Río Bravo et soutien du Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes
- E Participation des collectivités à la conservation de la biodiversité marine grâce au Réseau nord-américain d'aires marines protégées

Registre de rejets et de transferts de polluants

- F Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (projet de RRTP nord-américain)

Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale

- G Méthodes d'identification et de suivi des produits chimiques commerciaux en Amérique du Nord
- H Stratégies de réduction des risques d'exposition aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes
- I Surveillance et évaluation environnementales des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes

Renforcer l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord

- J Amélioration de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - UNE ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

Améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains

- K Amélioration de la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions en Amérique du Nord

Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone

- L Sources et stockage de carbone dans les écosystèmes : informations nécessaires en vue de quantifier et de gérer les réductions d'émissions de gaz à effet de serre
- M Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques

L'ÉCOLOGISATION DE L'ÉCONOMIE NORD-AMÉRICAINNE

Améliorer la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord

- N Amélioration des conditions favorisant le bâtiment écologique en Amérique du Nord
- O Amélioration de la performance économique et environnementale des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile nord-américaine
- P Gestion rationnelle des déchets électroniques en Amérique du Nord

Amélioration de la qualité de l'air intérieur afin de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques, y compris les particules fines et les composés chimiques, au sein des collectivités autochtones d'Alaska et d'autres régions d'Amérique du Nord		Années de mise en œuvre : 2011 et 2012
Budget prévu :	283 500 \$CAN en 2011	
	310 200 \$CAN en 2012	
Priorité/objectif stratégique : Des collectivités et des écosystèmes en santé/Améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord		
Résumé du projet : <i>Amélioration de la qualité de l'air intérieur : projet pilote de réduction des soins chez les enfants souffrant de graves problèmes respiratoires au sein des collectivités autochtones d'Alaska et d'autres régions d'Amérique du Nord. Le projet vise les maladies respiratoires graves et chroniques et prévoit des mesures qui permettront de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques dans les résidences.</i> <i>Justification :</i> Des études montrent qu'une combinaison d'éléments (habitations insalubres, surpeuplement, mauvaise qualité de l'air intérieur, absence d'installations sanitaires et d'autres facteurs du milieu ambiant) contribue au mauvais état de santé de la population dans les collectivités autochtones. Au sein de celles vivant en Alaska, on constate une forte incidence de maladies respiratoires chroniques. Dans une partie de cette région, chaque année, un nourrisson sur quatre est hospitalisé en raison d'une infection respiratoire grave, et les taux d'hospitalisation de nourrissons attribuable au virus respiratoire syncytial (VRS) sont parmi les plus élevés jamais enregistrés. La bronchectasie, une maladie pulmonaire chronique qui résulte d'une pneumonie grave et a pratiquement disparu des pays développés, demeure courante chez les autochtones de cette région de l'Alaska. On observe des conditions ambiantes et des effets sur la santé similaires dans d'autres collectivités autochtones d'Amérique du Nord.		
Résultat environnemental : D'ici 2015, il est prévu de réduire de 30 % les concentrations de polluants atmosphériques dans l'air intérieur, y compris les particules fines et certains produits chimiques issus de la combustion du bois (lévoglucothane, acide abiétique, guaiacol et éthylguaiacol), qui ont des effets néfastes sur les enfants hautement à risque vivant dans les collectivités autochtones de certaines régions d'Alaska. On s'attend à ce que le projet soit reproduit dans des collectivités autochtones du Canada et du Mexique d'ici 2015. En 2011-2012 (première phase de ce projet pilote), le <i>Division of Environmental Health Support</i> (service de promotion de l'hygiène du milieu) de l' <i>Alaska Native Tribal Health Consortium</i> (ANTHC), qui offre une gamme intégrée de soins de santé et de services publics à plus de 220 tribus autochtones d'Alaska et représente la plus grande organisation de soins de santé gérée par des tribus aux États-Unis, va démarrer les activités énumérées dans la description du projet pour répondre à la nécessité d'offrir des soins respiratoires à des enfants autochtones d'Alaska hautement à risque. L'ANTHC dressera une liste des collectivités d'Alaska qui pourraient bénéficier du projet d'ici septembre 2011. Le Canada et le Mexique devront également dresser leur liste.		
Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental : L'ANTHC : 1) va retenir les services de conseillers pour s'acquitter des activités et administrer le programme; 2) mener des activités de sensibilisation auprès des intervenants, établir des partenariats, identifier des personnes en vue de préparer les interventions et les évaluations; 3) rassembler des données de base pour déterminer les sources d'exposition probables et distribuer des questionnaires sur la santé; 4) planifier, élaborer et réaliser les interventions; 5) fournir l'évaluation et l'analyse de données initiales afin d'établir un rapport; 6) diffuser les informations.		
Tâche 1. Améliorer la capacité de l'ANTHC à réagir aux menaces liées à l'hygiène du milieu dans les collectivités ciblées et des régions données de l'Alaska, conformément aux politiques sur l'éthique, et mettre en place une infrastructure qui permettra de garantir la durabilité du projet après le retrait de la CCE.		

Sous-tâche	Réalizations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1.1 Engager un gestionnaire de projet et une personne pour l'assister qui feront le suivi de la qualité de l'air, du remplacement des poêles à bois et d'autres mesures, et administreront le programme.	Capacité de s'attaquer au problème des polluants atmosphériques dans les habitations des autochtones d'Alaska.	Elle fournit la capacité de mener à bien les tâches associées au projet.	De mai à décembre 2011. De janvier à mai 2012.	113 582 \$ (salaire et avantages sociaux) 11 358 \$ (coûts indirects)
1.2 Obtenir l'approbation de l' <i>Institutional Review Board</i> (IRB, comité de révision institutionnel) de l' <i>Indian Health Service</i> (IHS, service de santé des indiens) d'Alaska; obtenir le soutien des participants; élaborer des outils et du matériel; commander le matériel et l'équipement; coordonner les activités avec les partenaires; peaufiner l'approche globale. Il est prévu d'examiner d'autres possibilités d'améliorer la faisabilité trilatérale, par exemple le recours à des processus d'évaluation communautaires.	Demande présentée à l'IRB et approuvée par celui-ci. Consentement des participants. Obtention du matériel et de l'équipement. Plan de projet sur papier.	Approbation de l'IRB et soutien des participants pour s'assurer que le projet respecte les politiques sur l'éthique. La coordination avec les partenaires garantit la durabilité et l'utilisation efficace des ressources.	De mai à octobre 2011.	5 746 \$ (déplacement : se rendre auprès d'organisations tribales régionales en matière de santé pour demander leur aide en vue d'obtenir l'approbation du IRB; se rendre dans les villages en vue de mettre au point et de tester le matériel). 6 000 \$ (contrat pour l'achat, l'élaboration et la production de matériel éducatif et d'outils d'information à utiliser dans le cadre de la sous-tâche 4.2). 42 071 \$ (matériel, fournitures et équipements à utiliser dans le cadre des sous-tâches 3.2 et 4.2; frais liés au transport). 5 382 \$ (coûts indirects).
Tâche 2. Établir des partenariats au moyen d'activités de sensibilisation auprès des intervenants; cibler les personnes et les collectivités appropriées.				
2.1 – Avant l'intervention Travailler avec des pneumologues de l' <i>Alaska Native Medical Center</i> pour cibler les personnes qui souffrent des troubles respiratoires les plus graves.	Compréhension de la situation des collectivités où les enfants sont le plus gravement touchés par des maladies respiratoires attribuables à l'exposition à	Permet d'affecter les ressources à la création de milieux sains pour les personnes les plus à risque.	De mai à octobre 2011.	

	l'air intérieur.			
2.2 Communiquer avec les membres des collectivités pour sonder leur intérêt à l'égard du programme et déterminer qui pourrait en bénéficier. On pourrait rencontrer des gens vivant dans une habitation où se trouve un poêle à bois non étanche, où la ventilation est déficiente ou inexistante, etc.	Liste des collectivités de l'Alaska, du Canada et du Mexique qui pourraient grandement bénéficier du projet.	Permet d'améliorer la capacité de choisir des interventions efficaces pour atténuer l'exposition à un milieu ambiant néfaste.	De juillet à septembre 2011.	7 600 \$ (déplacement : se rendre dans les villages qui pourraient possiblement participer afin d'obtenir leur soutien au projet). 766 \$ (coûts indirects).
Tâche 3. Mettre au point des données de base.				
3.1 – Données de base Procéder à une évaluation visuelle des habitations pour déterminer les sources d'exposition probables.	Outil d'évaluation visant à déterminer les risques d'exposition à l'air intérieur dans les habitations et pouvant servir à d'autres spécialistes de l'hygiène du milieu.	Il est essentiel de déterminer les principales sources d'exposition pour gérer ces facteurs de risque. L'outil peut également être fourni à d'autres collectivités.	De novembre 2011 à février 2012.	3 191 \$ (déplacement : se rendre dans des villages isolés afin d'obtenir des données de base). 319 \$ (coûts indirects). Contrat local pour toutes les activités liées aux données de base.
3.2 Recueillir des données de base sur les polluants atmosphériques selon les paramètres suivants : -PM _{2,5} -Composés organiques volatils (fumée de bois et formaldéhyde). -Température, humidité relative, dioxyde de carbone.	Analyse des données de base (rapport interne).	Les données de base serviront à choisir des stratégies d'intervention et seront comparées aux données recueillies après une intervention afin de mesurer ses effets.	De novembre 2011 à février 2012.	3 191 \$ (déplacement : se rendre dans des villages isolés afin d'obtenir des données de base). 11 000 \$ (frais de laboratoire). 750 \$ (fret pour l'envoi des échantillons aux laboratoires). 6 000 \$ (contrat local pour aider à la collecte de données). 2 104 \$ (coûts indirects).
3.3 Remettre des questionnaires sur la santé respiratoire aux personnes les plus à risque et à celles qui	Analyse des données de base (rapport interne).	Les données de base serviront à définir les stratégies d'intervention et	De novembre 2011 à février 2012.	3 191 \$ (déplacement : se rendre dans des villages isolés afin d'obtenir des données de base).

partagent leur habitation. On pourra procéder à un essai préalable du questionnaire. Cet élément dépendra de l'approbation de l'IRB relativement à la collecte en temps opportun de données de nature délicate sur la santé.		seront comparées aux données recueillies après une intervention afin de mesurer ses effets.		319 \$ (coûts indirects).
Tâche 4. Planifier, élaborer et réaliser des interventions et établir des partenariats au moyen d'activités de sensibilisation auprès des intervenants; cibler les personnes et les collectivités appropriées.				
4.1 – Planification de l'intervention Analyser les données de base et s'appuyer sur cette analyse pour définir la stratégie d'intervention la plus appropriée pour chaque foyer. Expédier le matériel et les fournitures au lieu des travaux.	Analyse des données de base (rapport interne) et recommandations pour élaborer l'intervention.	Cette évaluation exhaustive des données de base garantira que l'intervention sera adaptée à la population visée.	De décembre 2011 à février 2012.	
4.2 - Intervention Mettre en œuvre les interventions. Il est prévu de prendre un ensemble de mesures (information, mesures gratuites ou peu coûteuses, modifications mineures) en mettant l'accent sur le remplacement des poêles à bois et l'installation de systèmes de ventilation dans les habitations où les systèmes de ventilation avec récupération de la chaleur sont inefficaces.	Mise en œuvre des interventions (p. ex., remplacement de poêles à bois, installation de systèmes de ventilation, etc.).	Les interventions permettront d'améliorer les conditions du milieu dans les habitations ciblées.	De décembre 2011 à février 2012.	5 746 \$ (déplacement : se rendre dans les villages en vue de mettre en œuvre et faciliter les interventions). 15 454 \$ (transport d'équipement, de matériaux et de fournitures vers les villages à partir d'Anchorage). 12 000 \$ (engagement de personnel pour les interventions). 3 320 \$ (coûts indirects).
Tâche 5. Fournir l'évaluation et l'analyses de données initiales pour l'élaboration d'un rapport.				
5.1 - Évaluation Recueillir les données sur la santé et la qualité de l'air après l'intervention. La collecte se fera selon les mêmes paramètres qu'à l'étape de la collecte des données	Analyse des données après l'intervention (rapport interne).	Les données recueillies après l'intervention seront comparées aux données de base pour déterminer les effets sur le milieu et	Février et mars 2012.	9 575 \$ (déplacement). 6 000 \$ (engagement de personnel pour la collecte des données).

de base utilisées pour l'analyse avant et après l'intervention.		la santé.		1 558 \$ (coûts indirects).
Tâche 6. Communiquer les informations aux cohortes subséquentes. (Nous prévoyons que les étapes 2.1 à 5.1 seront répétées auprès de cinq cohortes durant le projet.)				
6.1 – Fin du projet Entrer les données; peaufiner le matériel et l'approche, s'il y a lieu; commencer la rédaction du rapport et en faire part aux partenaires.	Analyse des données post-intervention (rapport interne)	Les résultats serviront à améliorer les activités en cours et à orienter l'utilisation des ressources existantes/nouvelles	Avril et mai 2012	
6.2 – Diffusion des informations Communiquer les informations relatives au projet et à ses effets aux spécialistes de l'hygiène du milieu et aux décideurs du Canada, du Mexique et des États-Unis. S'il est démontré que le projet a permis de réduire le recours aux soins de médecine respiratoire chez ce groupe très à risque, il pourrait être plus facile d'appliquer les interventions à plus grande échelle en Amérique du Nord.	Un rapport décrivant la méthode d'intervention et ses effets à la fin de la première année. Le matériel et les ressources sont distribués et accessibles sur le site Web de l'ANTHC. Présentation des résultats du projet, éventuellement dans le cadre d'une conférence téléphonique, aux fonctionnaires nationaux compétents des trois pays afin de s'assurer que ces résultats sont pertinents pour l'Amérique du Nord.	La communication des résultats, des enseignements et des outils pourrait être utile à d'autres collectivités aux prises avec des problèmes d'hygiène du milieu similaires, et faciliter le dialogue et la collaboration à l'avenir.	Été 2012	
Tâche 7. Soutien et gestion du projet par le Secrétariat de la CCE	Coordination et communication avec l'ANTHC, les Parties et d'autres intervenants, le cas échéant (réunions, communications relatives au projet, etc.).	Communication des résultats du projet en vue d'appuyer la mise en œuvre de projets similaires en Amérique du Nord.		Réunions, téléconférences, publications, déplacements. 7 118 \$ en 2011. 20 000 \$ en 2012.

Expliquer en quoi le projet satisfait les critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE viseront à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger et/ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants appropriés des Parties au moment d'examiner les activités de coopération à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- **Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?**

Oui. Ce projet va dans le sens de la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé » du Plan stratégique de la CCE, et du premier objectif stratégique qui l'accompagne, « Améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord ». Le projet contribue à l'atteinte de l'objectif stratégique du Conseil du fait qu'il facilite la collaboration avec les collectivités tribales et autochtones ciblées qui ont des besoins en matière de santé respiratoire en raison d'une exposition directe à des risques environnementaux attribuables à l'utilisation d'un poêle à bois comme principale source de chauffage, et ce, en vue d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Le projet porte sur les problèmes respiratoires graves et chroniques et prévoit des interventions visant à réduire l'exposition aux polluants atmosphériques dans les habitations.

- **Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?**

En ciblant des tribus, des Premières nations et des collectivités autochtones précises dans chacun des trois pays d'Amérique du Nord, nous voulons examiner des problèmes d'hygiène du milieu qui pourraient varier d'un endroit à l'autre, mais résultent souvent de circonstances similaires, soit la pauvreté, l'insalubrité des habitations, la mauvaise qualité de l'air intérieur, des installations sanitaires inadéquates ou d'autres problèmes liés au milieu. Toutes ces collectivités, peu importe où elles se trouvent, pourraient grandement bénéficier de modifications de leurs conditions ambiantes, de l'élimination ou de la réduction des expositions nocives et de l'amélioration des résultats sur la santé qui en découleraient. Les enseignements tirés de ce projet seront communiqués et le modèle défini dans le cadre du projet pilote mené en Alaska servira de guide pour les projets qui pourraient être menés au Canada, au Mexique et ailleurs aux États-Unis.

De plus, la Division de la recherche en santé environnementale de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits à Santé Canada s'intéresse aux résultats de ce projet, étant donné qu'il vise l'engagement d'intervenants des Premières nations et des Inuits. Le projet porte sur un problème qui intéresse grandement les collectivités du Nord canadien. L'approche proposée aidera à définir plus précisément les paramètres de nos prochains travaux de recherche sur la qualité de l'air intérieur et/ou les études sur les interventions, en collaboration avec les principaux intéressés autochtones.

En dernier lieu, les tribus indiennes reconnues à l'échelon fédéral américain, dont celles envisagées aux fins de ce projet, sont parties prenantes dans une relation gouvernementale directe avec le gouvernement des États-Unis. Les résultats du projet seront donc exposés au cours d'une réunion rassemblant des fonctionnaires fédéraux compétents des trois pays afin de s'assurer que ces résultats sont pertinents pour l'Amérique du Nord.

- **Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?**

Le projet inclura trois méthodes d'évaluation : l'évaluation du processus, l'évaluation de l'impact environnemental et l'évaluation de l'évolution de la santé humaine et des comportements. Il est prévu de recueillir des données avant et après les interventions sur la santé et la qualité de l'air, puis d'analyser ces données pour déterminer l'efficacité des interventions menées auprès de chaque cohorte. Il est prévu de recueillir des données de base sur les polluants atmosphériques selon les paramètres suivants : PM_{10} , $PM_{2,5}$, PM_{10} inhalables et fraction granulométrique des particules

totales, composés organiques volatils, formaldéhyde, température, humidité relative et dioxyde de carbone. Il est prévu de procéder à une évaluation visuelle de chaque habitation pour déterminer les sources possibles d'exposition et de remettre un questionnaire sur la santé respiratoire à tous les occupants. La stratégie d'échantillonnage et la cible de réduction de 30 % s'appuient sur un programme similaire mené dans la réserve Nez Perce, en Idaho.

- **La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :**
 - **La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE.**
L'ANTHC a déjà collaboré avec des organismes de contrepartie, mais n'a pas les ressources et les capacités voulues pour exploiter au maximum ces importants liens. Un programme concerté de la CCE favoriserait la collaboration internationale, le partage des ressources et l'apprentissage coopératif.
 - **Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités et les possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations.**
Les partenaires pourraient inclure le Bureau des affaires indiennes, l'Alaska Office of Housing and Urban Development (office du logement et de l'urbanisme de l'Alaska), la Northwest Pediatric Environmental Health Unit (unité de l'hygiène du milieu des enfants du Nord-Ouest), la Canada Pediatric Environmental Health Specialty Unit (unité spécialisée en hygiène du milieu des enfants canadiens) du Misericordia Community Hospital d'Edmonton, en Alberta, région 10 de l'Environmental Protection Agency (EPA, agence de protection de l'environnement) des États-Unis, l'Alaska Housing Finance Corporation (société de financement du logement de l'Alaska), l'United States Department of Agriculture (USDA, ministère de l'Agriculture des États-Unis), la Denali Commission et de nombreux groupes de travail sur les maisons saines, entre autres. Les organisations canadiennes et mexicaines seront désignées dans les années à venir.
- **Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date pour la fin de la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?**
On prévoit que le projet commencera en 2011 et qu'il durera quatre ans. Voir le tableau précédent pour savoir à quel moment chaque activité sera menée; la majorité des activités se dérouleront sur une base continue durant tout le projet, puisque nous prévoyons mener les interventions auprès d'un maximum de sept cohortes pour assurer un suivi continu des problèmes respiratoires graves et chroniques. Les travaux actuels et continus que réalise l'ANTHC sur l'hygiène du milieu et la santé en Alaska aideront à poursuivre ce projet après le retrait de la CCE, prévu en 2015. Les cohortes du Canada et du Mexique seront désignées au cours des années à venir en collaboration avec les tribus et les Premières nations appropriées, les administrations étatiques, provinciales et locales, ainsi que les intervenants.
- **Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :**
 - **Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?**
On pourrait établir un lien entre ce projet et les activités du North American Pediatric Environmental Health Specialty Unit Network (réseau nord-américain des unités de l'hygiène du milieu des enfants). L'an dernier, le Conseil a créé une unité à Guadalajara, au Mexique, où travaillent des spécialistes de l'hygiène du milieu qui ont de l'expérience dans les secteurs de la santé des enfants et de la santé au travail. L'unité fournit de l'information aux collectivités et aux professionnels de la santé au sujet de la prévention, du diagnostic, de la gestion et du traitement de maladies infantiles attribuables à l'exposition et aux conditions du milieu. Le réseau compte des unités au Mexique, au Canada et aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays.
 - **Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?**
Le public cible de ce projet inclut les populations des villages autochtones et les employés des secteurs de la santé publique, de l'hygiène du milieu et du logement dans les régions rurales du Mexique, de l'Alaska et du Canada, qui seront désignées au cours des années à venir.

en collaboration avec les tribus et Premières nations appropriées, les administrations étatiques, provinciales et locales, ainsi que les intervenants.

Il est prévu de s'intéresser d'abord aux problèmes graves d'hygiène du milieu dans les collectivités autochtones de l'Alaska. L'ANTHC est établi depuis longtemps dans ces collectivités; il a donc établi un lien de confiance avec les résidants, ce qui augmente les chances que les activités proposées soient bien accueillies et donnent de bons résultats. On a déjà approché de nombreux villages et les résidants examinent les problèmes d'hygiène du milieu dans leur localité, ce qui fait qu'ils pourront recevoir et utiliser les ressources disponibles dans le cadre du projet. Les capacités et les connaissances des auxiliaires en santé communautaire de l'ANTHC faciliteront également les travaux.

- **Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?**
Les bénéficiaires pourraient inclure les résidants des collectivités locales, les employés du secteur du logement, le personnel des écoles, les administrations régionales de la santé et d'autres employés des secteurs de l'hygiène du milieu et de la santé humaine qui s'emploient à examiner les problèmes de santé des populations autochtones dans les trois pays.
- **Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs.**
Les intervenants et les partenaires appropriés sont les quelque 220 collectivités autochtones d'Alaska et leurs conseils tribaux, les administrations régionales de la santé, les Offices of Housing and Urban Development (HUD) de l'Alaska, l'USDA, l'EPA des États-Unis, la Denali Commission, l'Alaska Energy Authority (commission énergétique de l'Alaska), le réseau nord-américain des unités de l'hygiène du milieu des enfants et l'Alaska Housing Finance Corporation. On désignera d'autres intervenants et des partenaires éventuels dans chacun des trois pays, selon le cas. Au Canada, les principaux intervenants sont les gouvernements territoriaux et l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK).

ANNEXE 1**Justification du budget de l'ANTHC, Plan opérationnel pour 2011-2012, projet n° 2 : Amélioration de la qualité de l'air intérieur afin de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques, y compris les particules fines et les composés chimiques, au sein des collectivités autochtones d'Alaska**

Salaires et traitements :				
Poste	Annuel	Temps	Mois	Montant demandé
Gestionnaire de projet (Nouveau poste)	94 800 \$	80 %	12	75 200 \$
<i>Description de poste : Cette personne sera responsable des activités quotidiennes nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet, y compris la gestion du projet, l'évaluation des habitations, la surveillance de la qualité de l'air et les sondages sur la santé respiratoire.</i>				
Adjoint de projet (nouveau poste)	51 000 \$	20 %	12	10 200 \$
<i>Description de poste : Cette personne aidera le gestionnaire de projet pour ce qui est de l'échantillonnage de l'air et l'évaluation des habitations, de la coordination du projet et de la saisie des données.</i>				
Directeur de programme	135 150 \$	10 %	12	Contribution en nature de l'USPHS
<i>Description de poste : Cette personne fournira une aide technique spécialisée et coordonnera le projet. Recherche et soutien à l'IRB. Elle s'assurera que les conditions de la subvention sont respectées. * L'ANTHC reçoit également une contribution en nature pour la recherche, la gestion des statistiques et des données, dans le cadre de l'Arctic Investigations Program du CDC.</i>				
Avantages sociaux :				
Poste	Salaire	% du salaire		Total des avantages
Gestionnaire de projet	75 200 \$	33 %		24 816 \$
Adjoint de projet	10 200 \$	33 %		3 366 \$
Directeur de programme	135 150 \$	0 %		Contribution en nature de l'USPHS
Déplacements :				
Poste	Nombre de déplacements	Coût unitaire	Ventilation des coûts	Total des déplacements
Équipe de projet	20	1 915 \$	- Avion vers la plaque tournante régionale = 480 \$ - Avion jusqu'au village = 450 \$ - 5 nuits d'hébergement = 500 \$ - Allocation quotidienne, 5 jours = 430 \$ - 5 jours de stationnement = 55 \$	38 300 \$

<i>Justification des déplacements</i> : La majorité des villages ne sont accessibles qu'en petit avion. Il faut habituellement deux segments de vol pour se rendre dans un village à partir d'Anchorage. Il faudra coordonner les déplacements en avion avec les tribus et en fonction des activités de collecte de données sur l'air et la santé et d'éducation, les évaluations des habitations, les interventions dans les habitations, etc. Cette estimation repose sur l'hypothèse selon laquelle les travaux seront menés dans cinq villages la première année et qu'on effectuera quatre visites dans chaque village.				
Modification des habitations :				
Élément	Nombre d'unités	Coût unitaire	Ventilation des coûts	Total
Interventions combinées	~15	5 605 \$*	- Achat d'un poêle à bois = 775 \$* - Expédition = 1 030 \$* - Matériel d'installation = 300 \$ - Autre (ventilation, moisissure, etc.) = 1 500 \$ - Main-d'œuvre locale = 2 000 \$	84 075 \$*
<i>Justification</i> : Les interventions dans les habitations seront adaptées aux besoins des familles et aux habitations. Les coûts représentent les coûts moyens. *Le prix et les frais d'expédition des poêles à bois ont augmenté récemment, et le calendrier du projet ne permet pas à l'EPA d'acheter les poêles. [4/28/11, M. Berger]				
Matériel d'échantillonnage :				
Élément	Nombre d'unités	Coût unitaire	Ventilation des coûts	Total
Matériel d'échantillonnage	15	1 020 \$	- Moniteurs Hobo = 230 \$ - Échantillonnage en cylindre (2/unité) = 740 \$ - Expédition des échantillons = 50 \$	15 300 \$
<i>Justification</i> : Les éléments serviront à l'échantillonnage d'air avant/après pour déterminer l'efficacité de l'intervention pour ce qui est de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques.				
Coûts directs totaux				251 257 \$
Coûts indirects totaux (10 %)				25 125 \$
Total demandé, année 1				276 382 \$
Demande, année 2 (Pour la deuxième année, nous prévoyons que les coûts du projet augmenteront d'environ 5 %. Si l'augmentation est moindre et/ou si le processus donne lieu à des économies, les sommes économisées seront utilisées pour mener des activités dans un plus grand nombre d'habitations. Cela supposerait plus de déplacement, de matériel d'intervention, de main-d'œuvre et de matériel d'échantillonnage.)				290 201 \$

Renforcement des capacités d'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord		Années de mise en œuvre : 2011 et 2012
Budget prévu :	177 000 \$CAN en 2011	
	155 000 \$CAN en 2012	
Priorité/objectif stratégique :		
Des collectivités et des écosystèmes en santé/Améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord		
Résumé du projet :		
<p>Il a été clairement établi que la pollution de l'environnement peut avoir un effet considérable sur la santé humaine. On sait également que de nombreuses variables influent directement ou indirectement sur la susceptibilité et la sensibilité d'une personne aux risques environnementaux. Certaines personnes peuvent être plus sensibles à un agresseur environnemental donné ou au risque qui y est associé, ce qui les rend plus vulnérables aux risques que présente cet agresseur. On peut en dire autant de populations ou de groupes de personnes.</p> <p>Il est possible de prévenir ou d'atténuer de nombreux risques pour la santé attribuables aux conditions ambiantes. En utilisant des variables qui influent sur la vulnérabilité des personnes, des collectivités ou des populations avec d'autres renseignements (p. ex., des données sur les émissions ou sur la qualité de l'air ambiant), il est possible de caractériser la vulnérabilité d'une collectivité, d'une population ou d'un groupe de population donné. Cette caractérisation permettra de déterminer les mesures d'atténuation des risques. Le projet peut être très utile pour mieux sensibiliser les gens aux risques que l'environnement présente pour la santé en recourant à des activités communautaires.</p> <p>En fonction de l'objectif du Conseil de la CCE consistant à soutenir l'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord, le but de ce projet sera atteint grâce à l'utilisation des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils existants [p.ex., au Canada et aux États-Unis, AIRNow-International, un programme de collecte, d'analyse et de diffusion des données de surveillance de l'air ambiant accessibles aux décideurs et au grand public; au Canada, la cote air santé, le système de réponse aux alertes de chaleur, le nouveau guide sur la salubrité de l'environnement, des trousse d'outils et des modules de formation destinés aux professionnels de la santé; aux États-Unis, le <i>Community Action for Renewed Environment Resource Guide</i> (guide de ressources environnementales pour les collectivités)]; • Les sources de données [p. ex., le rapport de la CCE <i>À l'heure des comptes en ligne</i> (qui fournit des données intégrées sur les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord, et est mis à jour tous les ans). Pour consulter le répertoire des sources nord-américaines créé par le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) de la CCE, voir http://www.cec.org/Storage/84/7966_QA08_38-NP-NA_Monitoring_Initiatives-final_fr.pdf; • Les pratiques exemplaires. 		
Résultat environnemental :		
Donner aux particuliers de toute l'Amérique du Nord (surtout aux populations vulnérables comme les enfants et les collectivités autochtones) la capacité de prendre des décisions plus éclairées sur la façon de se protéger contre les polluants environnementaux et les risques de nature plus globale en facilitant la détermination des risques potentiels pour la santé et les mesures à prendre pour les atténuer.		

Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental :

1. Poursuivre les travaux destinés à intégrer les données du réseau nord-américain de surveillance de l'air ambiant dans le cadre du programme AIRNow-International en vue d'élargir l'accès du public aux renseignements sur la qualité de l'air ambiant.
2. Mettre sur pied le comité directeur du projet (un groupe consultatif pour la réalisation des tâches 2 à 6).
3. Définir un plan directeur (plan de projet) pour l'exécution du projet.
4. Tenir un atelier en vue d'examiner et de peaufiner les grandes lignes du document-cadre.

Tâche 1. Poursuivre les travaux destinés à intégrer les données du réseau nord-américain de surveillance de l'air ambiant dans le cadre du programme AIRNow-International en vue d'élargir l'accès du public aux renseignements sur la qualité de l'air ambiant.

Sous-tâches	Réalizations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1.1 Créer un comité directeur trilatéral spécialement chargé de réaliser la tâche 1, tenir la première réunion pour passer en revue les méthodes actuelles qu'emploient le Canada, le Mexique et les États-Unis dans l'établissement d'indices de qualité de l'air visant à informer le public sur les conditions de qualité de l'air ambiant et les éventuelles incidences sur la santé, et déterminer les moyens d'assurer la comparabilité des données nord-américaines dans le cadre du programme AIRNow-International.	Création d'un comité directeur trilatéral chargé de la tâche 1, qui établira une feuille de route en vue d'une application cohérente du programme AIRNow-International en Amérique du Nord, ce qui entraînera des avantages non négligeables. (Nota : il ne faut pas confondre le comité directeur chargé de la tâche 1 et le comité directeur du projet global décrit à la tâche 2 ci-après).	Prépare le terrain pour assurer la comparabilité entre les trois pays, et veille à ce que les intervenants reçoivent la formation continue nécessaire pour le renforcement des capacités en matière de fonctionnement et d'entretien des systèmes au Mexique, ainsi que d'analyse et de diffusion de données et d'indices de qualité de l'air.	Fin de l'été 2011	7 000 \$ en 2011 (rencontre en personne)
1.2 Renforcer les capacités à l'aide d'une formation à l'intention des fonctionnaires fédéraux, étatiques et locaux dans le cadre de projets pilotes d'entretien des systèmes, de collecte et d'analyse de données, et de diffusion des	Données de surveillance de l'air ambiant améliorées et comparables recueillies en permanence dans le cadre de projets pilotes au Mexique en vue de les diffuser aux collectivités locales et de les utiliser dans la planification de	Permettra, dans le cadre de projets pilotes, de mettre en place des systèmes qui serviront à réaliser des activités comparables de surveillance de l'air ambiant, ainsi que de collecte, d'analyse et de diffusion des	Fin 2011 et début 2012.	60 000 \$ en 2011. 60 000 \$ en 2012.

indices de qualité de l'air conformément aux méthodes en vigueur au Canada et aux États-Unis en vue de les rendre comparables à ces dernières.	la gestion de la qualité de l'air.	données, d'informer les autorités locales sur la mise en place de ces systèmes, et de diffuser les indices de la qualité de l'air à l'échelle nationale selon les méthodes en vigueur au Canada et aux États-Unis.		
Tâche 2. Mettre sur pied le comité directeur du projet (un groupe consultatif).				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
Constituer le comité directeur du projet.	Le comité directeur agit comme groupe consultatif dans le cadre du projet. Il doit idéalement compter des membres des trois pays provenant d'horizons divers (gouvernement, industrie, CCE, groupes d'intérêt public).	Étape nécessaire permettant de constituer un organe directeur pour le projet. Ce comité formulera des avis et une orientation afin de faciliter l'obtention du résultat escompté.	Un mois.	5 000 \$ (téléconférences et services d'interprètes).
Tâche 3. Dresser un plan directeur (plan de projet) pour l'exécution du projet				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
Dresser le plan de projet (ou plan directeur) qui facilitera l'aboutissement du projet (à savoir un document-cadre pour le renforcement des capacités des particuliers en Amérique du Nord [surtout les populations vulnérables comme les enfants et les collectivités autochtones], pour permettre la prise de décisions plus éclairées sur les façons de se protéger contre les polluants environnementaux et	Plan concret, normatif (feuille de route) pour l'exécution du projet. La version définitive établira une approche stratégique pour l'élaboration du document-cadre. Le plan directeur décrira les tâches précises du projet et fournira le nom des personnes et organisations responsables de ces tâches. La principale réalisation de cette tâche sera l'élaboration d'un plan directeur qui sera	Sert de feuille de route pour l'atteinte de l'objectif du projet.	En 2011, dans les deux mois suivant l'achèvement de la tâche 1.	15 000 \$ (téléconférences; inclut les frais de traduction de documents et d'interprétation).

les risques de nature plus globale, en facilitant la détermination des risques éventuels pour la santé et les mesures à prendre pour les atténuer).	approuvé par le comité directeur.			
Tâche 4. Tenir un atelier en vue d'examiner et de peaufiner les grandes lignes du document-cadre.				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
Tenir un atelier en vue d'examiner et de peaufiner les grandes lignes du document-cadre.	<p>Cet atelier visera à sonder notamment les spécialistes, les intervenants et les ONG sur l'ébauche du document-cadre.</p> <p>Cet atelier devrait permettre de cibler les éléments essentiels qui pourraient avoir été oubliés dans ce document.</p> <p>Il est prévu de rédiger une ébauche du document-cadre avant la tenue de l'atelier. Les participants commenteront cette ébauche.</p> <p>Examiner les résultats et les conclusions de l'atelier avec le comité directeur.</p> <p>Examiner les modifications apportées à l'ébauche du document-cadre avec le comité directeur et obtenir son accord.</p>	<p>Obtention de l'avis de spécialistes au début du processus.</p> <p>Préparation d'une version définitive des grandes lignes du document-cadre.</p> <p>Nécessaire avant d'entreprendre la tâche 4 (rédaction de l'ébauche du document-cadre).</p> <p>Aide afin de s'assurer que le document-cadre sera de grande qualité.</p>	<p>En 2011, dans les trois mois de l'achèvement de la tâche 2.</p> <p>En 2011, dans le mois suivant l'atelier.</p>	<p>90 000 \$</p> <p>Inclut les coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Téléconférences pour la planification de l'atelier. - Animateur de l'atelier. - Services de traduction et d'interprétation. - Location de locaux et d'équipement. - Déplacement et hébergement d'une quinzaine de participants. - Secrétaires.

Tâche 5. Élaborer l'ébauche du document-cadre.				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
<p>Entreprendre l'élaboration de l'ébauche du document-cadre.</p> <p>Soumettre l'ébauche du cadre aux examinateurs (y compris aux participants à l'atelier initial).</p> <p>Demander aux examinateurs de formuler des recommandations sur a) les activités de suivi; b) l'utilisation éventuelle du document-cadre.</p>			En 2012, dans les quatre mois suivant l'achèvement de la tâche 3.	90 000 \$ (Inclut le coût de deux téléconférences internationales [5 000 \$ chacune] et des services de traduction).
Tâche 6. Achever le document-cadre.				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
Réviser et achever l'ébauche du document-cadre.			En 2012, dans les deux mois suivant l'achèvement de la tâche 4.	25 000 \$

Expliquer en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE viseront à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger et/ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants appropriés des Parties, au moment d'examiner les activités de coopération à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil décrits dans l'actuel Plan stratégique ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Oui, très certainement. La première des trois priorités trilatérales énoncées du Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 est « Des collectivités et des écosystèmes en santé ». Un objectif important (premier objectif stratégique) de cette priorité consiste à améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord.

Cette activité, qui s'étendra sur deux ans, aboutira à un document-cadre sur le renforcement des capacités des Nord-Américains (surtout les populations vulnérables comme les enfants et les collectivités autochtones), pour qu'ils puissent prendre des décisions plus éclairées sur les façons de se protéger contre les polluants environnementaux et les risques de nature plus globale, en facilitant la détermination des risques éventuels pour la santé et les mesures à prendre pour les atténuer. Il est également prévu de faire progresser l'élaboration et l'uniformité des indices de la qualité de l'air en Amérique du Nord afin de renseigner le public sur cette qualité de l'air et ses effets éventuels sur la santé.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

Une fois achevé, le document-cadre sera utilisé par le Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique), Environnement Canada, Santé Canada, l'Environmental Protection Agency (EPA, agence de protection de l'environnement) des États-Unis, d'autres organismes compétents relevant des Parties et la CCE, et il servira de fondement à l'élaboration de divers autres documents qui aideront les Nord-Américains à prendre des décisions plus éclairées sur les façons de se protéger contre les polluants environnementaux et les risques de nature plus globale, en facilitant la détermination des risques éventuels et des mesures à prendre pour les atténuer.

Le projet est censé améliorer les données de surveillance de la qualité de l'air ambiant en vue de les diffuser dans le public et de les utiliser dans la planification de la gestion de la qualité de l'air à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Cette activité, qui s'étendra sur deux ans, aboutira à un document-cadre sur le renforcement des capacités des Nord-Américains, surtout les populations vulnérables comme les enfants et les collectivités autochtones, pour qu'ils puissent prendre des décisions plus éclairées sur les façons de se protéger contre les polluants environnementaux et les risques de nature plus globale, en facilitant la détermination des risques éventuels pour la santé et les mesures à prendre pour les atténuer.

Le tableau qui précède donne des détails sur la façon dont le document-cadre sera élaboré et les progrès seront évalués tout au long de sa préparation.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE.
 - Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités.
 - Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations.

Oui, tout à fait. La CCE est le moyen le plus efficace par lequel les Parties peuvent entreprendre ce projet. De par sa nature, il vise l'ensemble de l'Amérique du Nord. De plus, de nombreux groupes d'intérêt public, organismes de justice environnementale et médias environnementaux s'intéressent à cette activité, et il ne fait aucun doute qu'ils voudraient y participer. Le thème de ce projet constituait un thème important de la récente conférence annuelle de l'EPA, la TRI National Training Conference, et de la réunion de la CCE sur les registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP), qui ont toutes les deux eu lieu à Washington, en novembre 2010.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date.

L'objectif initial du projet (participation de la CCE) peut être atteint dans un délai de deux ans. Par contre, les résultats pourraient très bien favoriser la mise en œuvre d'autres projets qui présentent un intérêt pour le Canada, le Mexique et les États-Unis et qui pourraient nécessiter la participation de la CCE.

Une fois achevé, le document-cadre sera utilisé par le Semarnat, Santé Canada, l'EPA des États-Unis, d'autres organismes compétents relevant des Parties, et la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord, et il servira de fondement à l'élaboration de divers autres documents qui aideront les Nord-Américains à prendre des décisions plus éclairées sur les façons de se protéger contre les polluants environnementaux et les risques de nature plus globale, en facilitant la détermination des risques éventuels et des mesures à prendre pour les atténuer. Ces documents pourraient inclure des méthodes simples et reproductibles, sous forme d'applications informatiques ou de guide d'utilisation, qui proposent une approche d'évaluation de la vulnérabilité d'une collectivité aux risques que présente la pollution de l'environnement ou les risques de nature plus globale, et ce qui peut être fait pour atténuer ces risques. Ce guide pourrait inclure au moins une étude de cas illustrant son utilisation. Parmi les autres réalisations possibles, on compte un module Internet regroupant l'ensemble des outils ou des bases de données, ou un outil informatisé s'inspirant d'autres ensembles de données et sources d'information, et permet à l'utilisateur d'entrer des données pour évaluer la vulnérabilité.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
 - le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?
 - les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?
 - les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs.

Outre les organisations susmentionnées, d'autres organisations, comme des groupes d'intérêt public, pourraient trouver le document-cadre utile.

Ce projet est directement lié aux activités de la CCE, pour les raisons suivantes :

- *Il cadre avec le premier objectif stratégique de même qu'avec les objectifs de renforcement des capacités, y compris celles des professionnels de la santé, et l'objectif consistant à « soutenir la formation et les réseaux virtuels et l'évaluation des pratiques exemplaires ».*
- *Il s'appuie sur des projets déjà réalisés par la CCE, comme le répertoire du Groupe de travail sur la GRPC susmentionné, et des projets en cours de la CCE, tel que celui sur les RRTP.*
- *Il pourrait aussi inclure l'ensemble de données existant découlant des RRTP et s'harmoniser ainsi avec les avis du Conseil de la CCE, du Comité consultatif public mixte (CCPM) et des intervenants en vue d'utiliser plus efficacement l'information.*
- *Il pourrait par ailleurs cadrer avec les travaux sur la gestion rationnelle des produits chimiques et l'écologisation de l'économie.*

Pour pouvoir donner lieu à des synergies et mettre à profit l'expérience acquise, les promoteurs du projet envisageront, dans la mesure du possible, d'incorporer de nouvelles techniques, tel que l'a recommandé le CCPM. Il est aussi prévu d'examiner les cadres déjà élaborés dans les trois pays afin d'éviter les chevauchements. En dernier lieu, pour que le public cible soit en mesure de se servir des résultats de ces travaux, les promoteurs du projet s'emploieront à élaborer des outils en ligne et hors ligne afin de donner suite à l'avis du CCPM et parce qu'ils considèrent que le fait de n'élaborer que des outils en ligne ne serait pas utile aux collectivités qui n'ont pas les ressources voulues pour y accéder.

Les prairies d'Amérique du Nord : activités de gestion et partenariats destinés à améliorer la résilience des écosystèmes et des collectivités		Années de mise en œuvre : 2011 et 2012
Budget prévu : 285 000 \$CAN en 2011; 305 000 \$CAN en 2012		
Priorité/objectif stratégique : Des collectivités et des écosystèmes en santé/Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque		
Résumé du projet : Les prairies sont probablement reconnues comme le seul véritable biome continental en Amérique du Nord et, selon certains, la région la plus exposée aux incidences d'un grand nombre d'activités humaines. Ce risque est reflété par le grand nombre d'espèces que les lois des trois pays ont classées dans la catégorie des espèces en voie de disparition. Pour faire face aux menaces et à leurs effets sur la biodiversité de la région, on adopte progressivement des méthodes de gestion durable propices à la conservation et à la production de la biodiversité dans les écosystèmes des prairies. On a déterminé que le fait d'accorder la priorité à une production agricole fondée sur les écosystèmes des prairies était la clé de la survie des espèces de la région. On prévoit que les pratiques de pâturage durables recommandées vont produire de multiples avantages pour la biodiversité au chapitre de la viabilité, de la conservation de l'eau et de l'habitat des espèces indigènes. Durant le processus, non seulement on préservera la santé des collectivités humaines et biologiques, mais les produits créés selon des procédés durables (par exemple, le bœuf) offriront une approche « verte » à l'industrie, au même titre que la capacité élevée des prairies à séquestrer le carbone, et devront donc contribuer largement à une économie faible en carbone. Jusqu'à maintenant, les pratiques et mesures exemplaires en matière de gestion ont été peu exploitées et mal coordonnées, et n'étaient pas directement liées à des études démontrant la valeur de la biodiversité et la viabilité de ces pratiques. La présente proposition de projet crée cette valeur ajoutée et constituera une banque d'informations pour les collectivités et les producteurs visés, de même qu'elle donnera naissance à des partenariats durables à l'échelle régionale, nationale et continentale, afin de garantir l'élaboration constante de pratiques durables. Cette proposition de projet devrait être mise en œuvre en 2011-2012 (une prolongation jusqu'en 2015 est possible si des fonds sont disponibles); elle vise à créer de solides réseaux, à recueillir l'information qui sera diffusée et à adopter des pratiques de gestion exemplaires et durables axées sur l'amélioration de la biodiversité à l'échelle de l'écosystème terrestre nord-américain le plus menacé. Le projet combine la participation des collectivités, les partenariats interorganismes, la recherche et la surveillance afin d'élaborer des éléments incitant les propriétaires fonciers à appuyer la conservation des prairies.		
Résultat environnemental : L'amélioration de l'intégrité et de la viabilité écologiques de la biodiversité dans les prairies nord-américaines résultera de la participation des collectivités, de la formation de partenariats et de l'échange de pratiques de gestion durables pour les producteurs présents sur les parcours naturels qui seront bénéfiques à leur activité économique ainsi qu'à la viabilité de cet écosystème essentiel. Rien qu'au Canada, 21 millions d'hectares de terres sont consacrés à des pâturages naturels ou artificiels qui composent environ le tiers des terres agricoles. Grâce aux mesures proposées pour les deux années à venir dans le cadre de ce projet, on jettera les bases de l'augmentation de la superficie des terres gérées dans un esprit de conservation globale de la biodiversité. Les activités qui seront entreprises durant les années suivantes devraient révéler une tendance plus marquée à la gestion durable des terres. Les éléments suivants en découleront : un partenariat continental qui sera fonctionnel à l'échelle nationale et régionale; la capacité de mobiliser les grands éleveurs et les autres producteurs et de les informer à propos des avantages de l'adoption de pratiques durables en matière d'économie et de biodiversité; la reconnaissance des aires de conservation prioritaires; une compréhension de la valeur économique d'écosystèmes des prairies en santé; un système de suivi intégré permettant de mesurer les progrès réalisés.		
Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental : 1. Coordonner, résumer et communiquer l'information et les expériences existantes dans le secteur de l'élevage et dans d'autres secteurs connexes, et en tirer des lignes directrices et des pratiques exemplaires de gestion qu'on pourra utiliser pour promouvoir la production durable.		

<p>2. Former un partenariat continental permettant de définir, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures aux échelles régionale, nationale et continentale.</p> <p>3. Surveiller le rétablissement des espèces d'oiseaux migrateurs dans les prairies qui serviront d'indicateurs de la santé générale de la biodiversité afin de mieux comprendre les liens entre les mesures de rétablissement et de conservation prises à l'échelle des prairies. L'adoption de cette approche axée sur les oiseaux reconnaît que la situation des espèces occupant diverses niches écologiques reflète l'état de la biodiversité dans son ensemble, et sera révélatrice à la fois du succès du rétablissement des prairies et de celui des aires dont la conservation demeure préoccupante.</p> <p>4. Mener des études visant à confirmer les avantages économiques et écologiques (faible consommation de carbone) de l'adoption de pratiques durables et d'autres mesures de conservation dans les prairies.</p>				
<p>Tâche 1. Coordonner, résumer et communiquer l'information et les expériences existantes dans le secteur de l'élevage et dans d'autres secteurs connexes, et en tirer des lignes directrices et des pratiques exemplaires de gestion qu'on pourra utiliser pour promouvoir la production durable.</p>				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1.1 Regrouper, élaborer au besoin et communiquer les pratiques exemplaires de gestion durable.	<p>Communication à grande échelle des lignes directrices et saines pratiques permettant de préserver la résilience des prairies au profit des collectivités locales.</p> <p>Adoption de pratiques exemplaires de gestion par le secteur de l'élevage.</p>	<p>Elle permet d'élaborer diverses pratiques communes afin de promouvoir une approche durable du pâturage, de la production, de la gestion des espèces sauvages et de l'utilisation de l'eau.</p> <p>Elle sert de cadre à des pratiques d'élevage à la fois durables et holistiques.</p>	2011-2012	<p>70 000 \$ en 2011</p> <p>75 000 \$ en 2012</p>
<p>Tâche 2. Former un partenariat continental permettant de définir, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures aux échelles régionale, nationale et continentale.</p>				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
2.1 Désigner les partenaires appropriés (gouvernementaux ou non gouvernementaux, collectivités locales) qui participeront aux réseaux régionaux, nationaux et continentaux. Dans la mesure du possible, ce partenariat s'appuiera sur les actuelles structures de conservation de l'habitat, par exemple celles qu'on a créées dans le cadre de l'Initiative de conservation	<p>Réunions d'experts et de partenaires portant sur les coentreprises, les UMA (unités de gestion et de conservation des espèces sauvages), les aires naturelles protégées et le nouveau partenariat mexicain axé sur la conservation : <i>Alianza Ecoregional para la Conservación de Pastizales del Desierto Chihuahuense</i> (Alliance régionale pour la conservation des prairies du désert de Chihuahua).</p> <p>Création des réseaux appropriés.</p>	Elle permet de créer un réseau élargi et renforcé de partenariats visant à coordonner de façon plus efficace et plus rentable les mesures de conservation et de gestion durable.	2011	<p>50 000 \$ en 2011</p> <p>50 000 \$ en 2012</p>

des oiseaux de l'Amérique du Nord.				
2.2 Désigner les mesures conjointes que prendront les participants aux partenariats afin d'améliorer la biodiversité et les pratiques de gestion.	Classement des mesures et pratiques exemplaires par ordre de priorité, afin de parvenir à une gestion durable des prairies.	Elle permet d'adopter une approche continentale de la conservation et de la gestion.	2011- 2012	15 000 \$ en 2011
2.3 Désigner les projets pilotes et les mesures connexes à l'échelle régionale, nationale et continentale.	Outils et pratiques appuyant la conservation et la gestion durable.	Elle vise à démontrer les pratiques de gestion adaptative qui améliorent la biodiversité.	2011- 2012	10 000 \$ en 2012
2.4 Examiner les aires de conservation prioritaires définies précédemment afin de classer par ordre de priorité les mesures de conservation ciblées.	Les gestionnaires de terres (dont les Premières nations) seront informés de l'importance de leurs aires pour la biodiversité, et on leur fournira les outils nécessaires pour préserver la biodiversité.	Elle garantit que les collectivités connaissent l'importance de leurs terres et le moyen de les gérer en vue de préserver la biodiversité.	2011- 2012	20 000 \$ en 2011 30 000 \$ en 2012
Tâche 3. Surveiller le rétablissement des espèces d'oiseaux migrateurs dans les prairies qui serviront d'indicateurs de la santé générale de la biodiversité afin de mieux comprendre les liens entre les mesures de rétablissement et de conservation prises à l'échelle de la région des prairies. L'adoption de cette approche axée sur les oiseaux reconnaît que la situation des espèces occupant diverses niches écologiques reflète l'état de la biodiversité dans son ensemble, et sera révélatrice à la fois du succès du rétablissement des prairies et de celui des aires dont la conservation demeure préoccupante.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
3.1 Surveiller les populations d'oiseaux, et compiler et coordonner l'information à l'échelle continentale.	Les données sur la répartition, l'abondance, l'utilisation de l'habitat et les modèles spatiotemporels des populations d'oiseaux migrateurs guident la conservation des habitats stratégiques. Dans la mesure du possible, on utilisera les programmes existants comme l'étude sur la reproduction des oiseaux (<i>Breeding Bird Survey</i>).	Elle permet de déterminer l'état des populations, ainsi que les besoins biotiques et abiotiques des espèces d'oiseaux indigènes des prairies qui se reflètent sur l'ensemble de la biodiversité.	2011-2012	65 000 \$ en 2011 70 000 \$ en 2012
3.2. Diffuser les résultats de la surveillance pour chaque année de collecte de données.	Conseils scientifiques révisés.	Elle permet de prendre des mesures de conservation et d'entreprendre des activités de gestion plus éclairées.	2011-2012	5 000 \$ en 2011 20 000 \$ en 2012
3.3 Élaborer des plans d'action pour le rétablissement et la conservation des espèces prioritaires et de leurs habitats,	Intégration et mise en œuvre de pratiques exemplaires dans le cadre de réseaux conjoints.	Elle génère des données et des mesures visant à améliorer la biodiversité dans l'ensemble des prairies.	2011	5 000 \$ en 2011

et améliorer les plans d'action existants.				
Tâche 4. Mener des études visant à confirmer les avantages socioéconomiques de l'adoption de pratiques durables et d'autres mesures de conservation dans les prairies.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
4.1 Mener une étude sur les mesures incitatives et les méthodes de préservation, de restauration et de gestion des prairies, ainsi que les avantages économiques connexes.	Analyses coûts-avantages de diverses stratégies de gestion en ce qui concerne la biodiversité et la production.	Elle facilite l'élaboration de méthodes qui améliorent la performance économique et la conservation de la biodiversité.	2011-2012	35 000 \$ en 2011 30 000 \$ en 2012
4.2 Déterminer la nécessité de faire une évaluation économique des parcours naturels par rapport à la norme décrite dans les pratiques exemplaires de gestion ou à des approches plus conventionnelles de gestion.	Les données recueillies décriront les avantages économiques générés par les produits et services écologiques issus de prairies en santé, notamment grâce à la séquestration du carbone.	Elle générera des données confirmant les avantages économiques de l'adoption de pratiques exemplaires de gestion écologiques.	2012	30 000 \$ en 2012
4.3 Compiler et communiquer les pratiques exemplaires de gestion durable.	Diffusion de pratiques qui incitent à une meilleure performance économique et à une conservation améliorée.	Exemples de scénarios « gagnant-gagnant » qui lient les avantages économiques aux avantages écologiques.	2011	10 000 \$ en 2011

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE viseront à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger et/ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités de coopération à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Ce projet porte sur la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé » et le deuxième objectif stratégique qui l'accompagne, « Amélioration de la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque ». Il permettra de renforcer les capacités des trois pays à gérer le seul écosystème terrestre qu'ils partagent. Plus précisément, le projet vise :

- à diffuser à grande échelle les lignes directrices et pratiques permettant de préserver la résilience des prairies, afin d'améliorer considérablement l'état de la biodiversité, et de la gérer afin de favoriser des pâturages et une utilisation de l'eau durables;
- à faire adopter des pratiques exemplaires de gestion par le secteur agricole, afin de favoriser une gestion plus durable et plus holistique des habitats se trouvant sur les parcours naturels;
- à créer un réseau renforcé axé sur la conservation des prairies continentales qui coordonnera les mesures de conservation de façon plus efficace et plus rentable;
- à multiplier le nombre de collectivités nord-américaines (incluant celles des Premières nations) qui participent aux efforts de conservation;
- à créer des habitats visiblement plus sains pour les oiseaux migrateurs et les autres éléments de la biodiversité;
- à améliorer le bien-être des collectivités humaines et naturelles associées aux prairies.

Le projet est géographiquement axé sur les prairies qui sont considérées comme un écosystème prioritaire dans le Plan stratégique de la CCE.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

Les écorégions à herbes courtes et à herbes hautes d'Amérique du Nord sont les écosystèmes les plus menacés du continent et revêtent une importance économique, écologique et culturelle pour le Canada, le Mexique et les États-Unis. Les oiseaux des prairies, qui sont peut-être les meilleurs indicateurs du déclin rapide des écosystèmes des prairies, ont vu leur nombre diminuer plus rapidement que tout autre groupe d'oiseaux en Amérique du Nord, et leur survie dépend d'habitats qui sont interconnectés au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Le projet propose une approche intégrée d'amélioration de la conservation et de la performance économique des collectivités locales, grâce à la collaboration de groupes d'intérêts et de groupes d'utilisateurs, et à la fourniture d'information scientifique sur les habitats dont ont besoin les espèces indigènes.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Les responsables du projet visent des résultats clairs et concrets qui seront mesurés au fil du temps : création, à l'échelle du continent, d'une alliance pour la conservation des prairies, compilation, diffusion et adoption de pratiques exemplaires de gestion par les collectivités locales, et surveillance des populations d'oiseaux qui serviront d'indicateurs de la santé générale de la biodiversité.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE.
 - Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités.
 - Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations.

La CCE est tout particulièrement apte à aider les Parties à atteindre leur objectif, c'est-à-dire à créer des écosystèmes résilients à l'échelle de l'Amérique du Nord. L'accélération des mesures de conservation dans les régions des prairies pourrait ralentir le rythme le plus élevé de conversion des habitats naturels jamais observé dans une écorégion terrestre d'Amérique du Nord, permettre de gérer les actuels niveaux de stress hydrique

et offrir des possibilités de survie aux espèces dans le contexte des changements climatiques. Par ailleurs, la CCE joue un rôle de premier plan en favorisant l'identification des aires de conservation prioritaires des prairies, et en élaborant une base de données sur les aires protégées en Amérique du Nord, une carte sur la couverture terrestre continentale, et des produits permettant de comprendre avec la plus grande précision possible l'utilisation des terres, le potentiel de stockage de carbone et les priorités de conservation des prairies.

On prévoit que le financement que la CCE allouera à ce projet facilitera le regroupement des travaux déjà entrepris par divers partenaires des secteurs public et privé. Il s'agit notamment : de tous les travaux visant les habitats des hautes terres entrepris par Habitat Joint Ventures aux États-Unis et au Canada, et par la nouvelle alliance régionale au Mexique; des travaux des partenaires de BirdLife International dans les prairies des trois pays constituant des aires importantes pour les oiseaux; des travaux entrepris par les associations industrielles des trois pays. Cette proposition de projet vise à coordonner et à améliorer ces travaux en cours, en élaborant un mécanisme de coopération basé sur un cadre de partenariats et d'objectifs communs. Chaque partenaire possède une capacité unique à accéder au financement offert par un certain nombre de sources; c'est pourquoi les fonds offerts par la CCE permettront aux partenaires de concentrer leurs ressources sur les objectifs de conservation visés par ce partenariat.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date pour la fin de la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

La proposition actuelle doit être mise en œuvre en 2011 et 2012, et l'atteinte de bon nombre des objectifs établira un environnement permettant de réaliser des progrès basés sur la dynamique ainsi créée. Alors que l'atteinte des résultats escomptés de ce projet représentera un progrès indéniable dans la conservation des prairies nord-américaines, la nouvelle alliance des prairies d'Amérique du Nord jouera un rôle de premier plan pour ce qui est d'utiliser les fonds provenant de la CCE pour mobiliser des fonds supplémentaires, en vue de renforcer la capacité à garantir la conservation des prairies et d'accroître les chances que l'alliance puisse devenir une présence durable et fasse autorité en matière de conservation des prairies. Il faut donc anticiper les efforts de soutien constants qu'il faudra déployer d'ici 2015. Les tâches vont générer la formation de solides partenariats continentaux et l'élaboration de pratiques exemplaires axées sur la gestion durable et la performance économique, permettre de recueillir l'information scientifique nécessaire pour comprendre les tendances visant les populations des espèces indicatrices, et générer des mesures de conservation qui amélioreront la biodiversité. Ces activités deviendront des éléments permanents qui seront intégrés aux pratiques régionales, grâce aux partenariats et aux liens établis d'ici la fin du projet.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
 - *Ce projet s'appuie sur un certain nombre de projets précédents de la CCE, et apporte donc une valeur ajoutée aux travaux déjà pris en charge par la CCE. Il s'agit de la Stratégie de conservation des prairies de 2003 de la CCE, des aires de conservation prioritaires des prairies définies par l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, ainsi que des projets importants à l'échelle continentale et des capacités de surveillance résultant de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord mise en œuvre par la CCE. Il s'appuie également sur les travaux qui visent les espèces suscitant des préoccupations communes en matière de conservation et sur le programme de travail pour 2008-2010, afin d'appuyer la conservation des prairies dans le nord du Mexique.*

- Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?
 - *Le projet vise les organisations et institutions spécialistes de la conservation, ainsi que les personnes travaillant dans les prairies, en particulier les grands éleveurs et les autres gestionnaires de parcours naturels. Il s'agira : d'ONG clés comme l'American Bird Conservancy, le Fonds mondial pour la nature (WWF), les partenaires de BirdLife International (Nature Canada, National Audubon et Pronatura), le Rocky Mountain Bird Observatory; d'organismes gouvernementaux comme le Semarnat, la Conabio, l'US Fish and Wildlife Service (Service des pêches et de la faune des États-Unis), l'US Forest Service (Service des forêts des États-Unis) et Environnement Canada; de représentants de l'industrie comme la Canadian Cattlemen's Association et la National Cattlemen's Beef Association. Chaque membre de ce public cible a déclaré être prêt à contribuer pleinement aux objectifs de ce projet et par conséquent, on prévoit qu'il utilisera les produits pour atteindre les objectifs de conservation.*
- Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?
 - *On prévoit que chacune des organisations ciblées susmentionnées bénéficiera des travaux proposés, qui les aideront d'une manière ou d'une autre à atteindre leurs objectifs globaux et à s'acquitter de leur mandat. En outre, il est probable que chaque grand éleveur et chaque communauté d'élevage bénéficieront de ces travaux en adoptant des pratiques durables qui pourraient augmenter la valeur de son produit tout en réduisant les coûts de l'irrigation et des aliments du bétail.*
- Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?
 - *Pour que ce projet soit un succès, bon nombre des participants seront également des intervenants, puisque la réussite de toute alliance nécessite la participation de ceux qui sont directement intéressés par des résultats fructueux. Dans le cadre de ce projet, les intervenants sont les propriétaires de chaque terre, les associations d'éleveurs et de membres d'autres secteurs, les organismes fédéraux, étatiques et provinciaux, et les organisations spécialistes de la conservation susmentionnées.*
 - *Plus précisément, jusqu'à maintenant, les participants et les promoteurs intéressés sont les agences de protection de la faune des trois pays, le Comité trinational de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, la Conabio, l'US Forest Service, l'Alianza Ecoregional para la Conservación de Pastizales del Desierto Chihuahuense, la Sonoran Joint Venture, la Rio Grande Joint Venture, la Prairie Habitat Joint Venture, The Nature Conservancy, le Fonds mondial pour la nature (WWF), Pronatura et la Canadian Cattlemen's Association, entre autres. Chacun possède une expérience et des capacités à la fois cruciales et différentes qui seront essentielles à la réussite de ces efforts.*
 - *Conformément à l'avis formulé par le CCPM, les promoteurs de projet étudieront également les plus importantes possibilités d'établir des partenariats avec des organismes ayant les mêmes visées, le cas échéant.*
- *Ce projet porte sur de nouveaux domaines qui s'inscrivent parfaitement dans le nouveau plan stratégique de la CCE, par exemple la prise de décisions éclairées à propos de divers enjeux suscitant des préoccupations communes, comme la gestion durable des paysages visant à maximiser les avantages pour les collectivités humaines et les espèces sauvages, la protection des espèces suscitant des préoccupations communes en matière de conservation, l'habitat des espèces sauvages et la santé des écosystèmes. En outre, le projet sensibilisera et mobilisera davantage les collectivités, et renforcera leur capacité à conserver la biodiversité et à en faire une utilisation durable, grâce à l'établissement de réseaux composés de représentants pertinents des gouvernements, du secteur privé et de la société civile, qui aident à préserver des écosystèmes résilients.*
- *Le projet est directement lié au projet intitulé « Stockage et sources de carbone au sein des écosystèmes : informations destinées à les quantifier et à les gérer pour réduire les gaz à effet de serre », car des écosystèmes des prairies en santé constituent des lieux de stockage très efficaces du carbone atmosphérique.*

Collaboration en vue de conserver les paysages transfrontaliers de la région de Big Bend-Río Bravo et soutien du Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes	Années de mise en œuvre : 2011 et 2012
Budget prévu : 509 000 \$CAN en 2011; 584 000 \$CAN en 2012	
Priorité/objectif stratégique : Des collectivités et des écosystèmes en santé/Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque et, en deuxième lieu, améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord	
<p>Résumé du projet : Le deuxième objectif stratégique repose sur le principe du renforcement de la collaboration entre plusieurs organismes en vue d'améliorer la gestion des paysages transfrontaliers. Il s'agit d'une innovation importante du nouveau Plan stratégique de la CCE qui témoigne d'une tendance mondiale de plus en plus marquée vers la concentration des efforts de conservation sur les paysages, en particulier pour réagir à la multiplication de facteurs agressifs comme les effets des changements climatiques sur la biodiversité et les écosystèmes. Ce projet met l'accent sur la conservation de la diversité biologique unique de la région de Big Bend-Río Bravo, au Mexique et aux États-Unis, grâce à une base commune de données scientifiques fiables, pour régler les problèmes communs liés à la résilience des écosystèmes qui font partie de ces paysages en examinant les risques croissants de perte de biodiversité et de dégradation des écosystèmes, et en proposant un modèle de partenariats axé sur des travaux de conservation transfrontaliers dans d'autres domaines¹. Grâce au soutien qu'apporte le Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (<i>North American Invasive Species Network</i>, connu par son sigle anglais NAISN) au projet de collaboration destinée à conserver les paysages transfrontaliers de la région de Big Bend-Río Bravo, on pourra étendre ultérieurement à d'autres projets de gestion des paysages, dont ceux qui mettent en jeu la compétence de plusieurs instances, les protocoles d'échange de données et les pratiques exemplaires de gestion, tels que le partenariat des parcs à la frontière américano-canadienne².</p> <p>En outre, le NAISN prévoit améliorer la capacité des trois pays à exploiter les activités en cours à l'échelle nationale et trilatérale afin de renforcer les capacités des organismes et partenaires, ainsi que leur collaboration, ce qui leur permettra de mieux connaître et de mieux gérer les paysages terrestres et marins et les bassins hydrographiques transfrontaliers (voir ci-après les tâches 6 et 7). Le NAISN est un consortium qui s'appuie sur un réseau coordonné afin de faire progresser l'analyse scientifique des espèces envahissantes non indigènes en Amérique du Nord et de lutter efficacement contre ces espèces (http://www.naisn.org/).</p> <p>Dans le cadre de ses activités, le NAISN va évaluer les ressources, quantifier les impacts, définir des seuils et appuyer la prise de décisions éclairées à propos de divers enjeux suscitant des préoccupations communes, comme la conservation de la biodiversité indigène et la prévention de l'introduction d'espèces envahissantes non indigènes qui menacent l'environnement nord-américain. L'information relative à l'emplacement des espèces envahissantes et à leur prolifération prévue détermine les mesures de gestion visant à préserver les ressources et à maintenir le développement des collectivités. Si elles ne disposent pas de données et de modèles communs permettant de prévoir l'introduction et la prolifération des espèces envahissantes, les collectivités locales risquent de voir disparaître la biodiversité et augmenter les coûts de production des secteurs agricole, forestier et maricole (ce qui fera baisser la productivité), ainsi que certaines fonctions des écosystèmes, ce qui présentera des risques pour la santé des êtres humains, des végétaux et des animaux.</p>	

¹ Le *National Park Service* (Service national des parcs), l'*U.S. Fish and Wildlife Service* (Service des pêches et de la faune des États-Unis), l'*U.S. Geological Survey* (USGS, Service géologique des États-Unis) et le Texas Parks and Wildlife Department ont récemment convenu de former la Big Bend Conservation Cooperative (BBCC). La BBCC collabore avec plus de 30 partenaires spécialistes de la conservation aux États-Unis et au Mexique afin de former et d'officialiser un partenariat binational, *provisoirement* baptisé Big Bend-Río Bravo Conservation Cooperative (BBRBCC) qui visera à favoriser l'instauration d'écosystèmes et de collectivités en santé le long de la frontière en renforçant la résilience des écosystèmes à risque.

² Deux groupes distincts de fonctionnaires coordonneront les travaux des volets du projet relatifs à la région de Big Bend et aux espèces envahissantes.

Résultat environnemental :

Big Bend-Río Bravo

Amélioration du fonctionnement des écosystèmes et de la résilience d'une section de 400 km du Rio Grande-Río Bravo (d'Ojinaga [Chihuahua], au Mexique, et de Presidio [Texas], aux États-Unis, jusqu'au réservoir d'Amistad) et des prairies du désert de Chihuahua dans la région de Big Bend-Río Bravo. Il faudra, d'ici 2015 :

- Projets de restauration/réhabilitation des cours d'eau afin d'améliorer et de préserver l'habitat et la biodiversité;
- doubler la section du Rio Grande-Río Bravo constituant un habitat riverain qu'on va traiter en vue d'éliminer la végétation envahissante et d'augmenter de 50 % le nombre d'espèces végétales indigènes dans les zones traitées;
- améliorer la biodiversité des habitats riverains et aquatiques;
- améliorer le statut d'une espèce menacée, le mené d'argent du Rio Grande;
- faire appel à d'autres propriétaires fonciers pour restaurer les prairies;
- renforcer la résilience économique et l'hygiène du milieu dans les collectivités rurales, tout en protégeant les écosystèmes en sollicitant la participation des citoyens aux efforts binationaux de conservation.

Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (NAISN)

Mise en pratique des connaissances scientifiques en réduisant les risques et les incidences des espèces envahissantes au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Cette composante va permettre de prévenir l'introduction d'espèces envahissantes dans la région et de contribuer directement à la préservation de la santé des écosystèmes, lesquels fournissent des services et des ressources essentiels pour les collectivités dynamiques en pleine croissance en Amérique du Nord.

Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental :

Big Bend-Río Bravo

1. Intégrer à l'actuel partenariat pour la conservation davantage d'intervenants au Mexique et renforcer sa capacité à coordonner et à déployer des efforts de conservation aux États-Unis et au Mexique.
2. Élaborer une stratégie binationale de conservation fondée sur des données scientifiques afin de restaurer le Rio Grande-Río Bravo.
3. Mener des études scientifiques relatives au tronçon du Big Bend sur le Rio Grande pour préciser les liens qui s'établissent entre la géomorphologie et les espèces envahissantes.
4. Élargir la portée de la planification stratégique et de la mise en œuvre de la gestion des espèces exotiques et envahissantes.
5. Faciliter l'élaboration d'outils économiques et sociaux durables visant à intégrer la collectivité locale de Boquillas (Coahuila), au Mexique, ainsi que d'autres collectivités situées le long de la frontière, aux stratégies binationales de conservation visant la région de Big Bend/Río Bravo.

Activités supplémentaires à entreprendre afin d'obtenir le résultat environnemental pour le financement des années ultérieures ou le financement par d'autres partenaires :

- Terminer le *Rio Grande-Río Bravo Science Plan* (plan scientifique pour le Rio Grande-Río Bravo, actuellement financé et en cours de rédaction).

- Acquérir des connaissances de base sur les sédiments, les espèces envahissantes et la biodiversité du Río Grande et sur ses tributaires américains (ceux qui s'appliquent).
- Élaborer une stratégie binationale de conservation pour le Rio Grande-Río Bravo.
- Élaborer un plan d'établissement et de surveillance des débits environnementaux pour le Rio Grande-Río Bravo et le Río Conchos.
- Continuer à rétablir le méné d'argent du Rio Grande dans le tronçon du Rio Grande-Río Bravo se trouvant dans la région de Big Bend.
- Poursuivre les études sur la biodiversité du Rio Grande-Río Bravo.
- Poursuivre les études sur les sédiments du Rio Grande-Río Bravo et sur le cours d'eau, afin de permettre la gestion adaptative nécessaire à la santé des écosystèmes fluviaux..
- Mener des études sur la qualité de l'eau afin de pouvoir comprendre et atténuer les problèmes de qualité de l'eau.
- Mettre en œuvre des projets pilotes afin de restaurer mécaniquement le chenal du Rio Grande-Río Bravo, en améliorant la dynamique des sédiments et en renforçant la diversité de l'habitat dans certains secteurs.
- Poursuivre la restauration des prairies sur les terres publiques et privées.
- Collaborer avec les gestionnaires de terres publiques et privées et les chercheurs, afin de préparer et d'animer une série d'ateliers destinés à expliquer aux propriétaires les techniques efficaces de restauration des prairies.
- Étendre à la région de Big Bend-Río Bravo les actuelles activités de surveillance des oiseaux des prairies du désert de Chihuahua.
- Multiplier les études et les travaux sur le terrain consacrés aux populations de chauves-souris rares et en voie de disparition, à leur habitat et à leurs incidences sur les êtres humains.
- Poursuivre les recherches, la surveillance et les mesures de conservation visant les espèces rares et en voie de disparition.
- Coordonner avec le *Department of the Interior* (DOI, département de l'Intérieur) des États-Unis et le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique la formation de partenariats visant à évaluer et à gérer les changements climatiques liés à la gestion des ressources naturelles.
- Préparer et planifier la réintroduction du mouflon d'Amérique et de l'antilope d'Amérique vivant dans le désert, ce qui inclut le contrôle de l'arui (mouflon à manchettes).
- Trouver le moyen de limiter les effets de la présence d'animaux d'élevage (pâturage et transmission de maladies) sur les espèces et les habitats sensibles, notamment en élaborant et en mettant en œuvre des protocoles et des procédures d'intervention et de contrôle des maladies animales.
- Faire de l'éducation et de la sensibilisation environnementale à l'intention des résidents locaux et des touristes en ce qui concerne les stratégies binationales de conservation,.

Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (NAISN)

6. Améliorer la collaboration entre les membres du NAISN en multipliant l'échange d'informations dans le cadre du Réseau mondial d'information sur les espèces envahissantes (*Global Invasive Species Information Network*, connu par son sigle anglais GISIN), et de l'*Early Detection and Distribution Mapping System* (EDDMapS, Système cartographique de détection précoce et de répartition), et avec d'autres partenaires.

7. Mettre en œuvre des mesures de prévention, de détection précoce, d'intervention rapide et de gestion des espèces envahissantes à l'échelle communautaire.				
Tâche 1 : Intégrer à l'actuel partenariat pour la conservation davantage d'intervenants au Mexique et renforcer sa capacité à coordonner et à déployer des efforts de conservation aux États-Unis et au Mexique.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
<p>1.1 Mobiliser d'autres partenaires spécialistes de la conservation au Mexique et aux États-Unis. Organiser des réunions techniques bilingues avec animateur et interprète afin d'échanger des informations, de discuter des priorités et des plans de travail annuels, et de chercher des moyens d'intensifier la coopération, notamment en facilitant les voyages des partenaires au Mexique et aux États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion binationale de coordination en vue de la surveillance des ressources naturelles et des espèces rares. • Réunion technique binationale portant sur l'élaboration et la mise en œuvre d'études scientifiques afin de permettre une gestion adaptative 	<p>Formation et élargissement d'un partenariat binational, grâce à la participation active des organismes et des représentants compétents du Semarnat : la <i>Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas</i> (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées du Mexique) (aires naturelles protégées établies par la <i>Big Bend-Río Bravo Initiative</i>), l'<i>Instituto Nacional de Estadística</i> (Institut national de la statistique) (aire de gestion des problèmes de conservation aux frontières - <i>Conservation and Border Issues Area</i>), la direction générale de la faune, et la <i>Comisión Nacional del Agua</i> (Commission nationale de l'eau), ainsi que grâce à l'ajout d'au moins trois importantes ONG mexicaines et d'au moins une université mexicaine.</p>	<p>Lors de la création de ce partenariat international, il sera impératif d'organiser des réunions à l'occasion. Les réunions techniques bilingues avec animateur et interprète, visant à permettre aux partenaires de mieux communiquer à propos de leurs projets et problèmes techniques en anglais et en espagnol, amélioreront la capacité de fonctionner comme une équipe binationale, et de définir les objectifs communs de conservation, d'élaborer des stratégies connexes et d'atteindre ces objectifs.</p>	2011-2012	<p>38 000 \$ en 2011 60 000 \$ en 2012</p>

<p>nécessaire à la santé des écosystèmes fluviaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion et conférence annuelles de la BBCC-BBRBCC. 	<p>Tenue de réunions techniques bilingues avec animateur et interprète afin d'échanger des informations, de discuter des priorités et des plans de travail annuels, et de chercher des moyens d'intensifier la coopération, notamment en facilitant les voyages des partenaires au Mexique et aux États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion binationale de coordination en vue de surveiller les ressources naturelles et les espèces rares. • Réunion technique binationale portant sur l'élaboration et la mise en œuvre d'études scientifiques pour assurer une gestion évolutive nécessaires à la santé des écosystèmes fluviaux. • Réunion et conférence annuelles de la BBCC-BBRBCC. 			
<p>1.2 Renforcer la capacité à organiser des téléconférences et à communiquer sur Internet, en fournissant aux principaux partenaires américains et mexicains l'équipement qui facilitera les réunions</p>	<p>On dotera les principaux partenaires américains et mexicains de caméras et de micros reliés à un ordinateur et de logiciels, afin de multiplier les réunions virtuelles et les séminaires sur le Web.</p>	<p>La capacité d'utiliser la technologie pour tenir des réunions virtuelles réduira les coûts de déplacement et les émissions de gaz à effet de serre. La capacité de se rencontrer plus souvent sans avoir à voyager améliorera l'efficacité et la rentabilité en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre de mesures de conservation.</p>	<p>2011</p>	<p>10 000 \$ en 2011</p>

virtuelles et les séminaires sur le Web.				
1.3 Organiser un cours sur la restauration des cours d'eau, consacré au Rio Grande-Río Bravo, à l'intention des partenaires de la BBRBCC.	<p>Donner un aperçu des principes hydrologiques, géomorphologiques et écologiques, ainsi que des principes du transport de sédiments, applicables à :</p> <p>1) l'évaluation de l'état du chenal des cours d'eau;</p> <p>2) l'élaboration de méthodes de gestion et de restauration des cours d'eau;</p> <p>3) l'évaluation du rendement des projets.</p> <p>Le cours met l'accent sur l'interconnexion entre l'hydrologie, l'hydraulique, le transport des sédiments, la géomorphologie, l'écologie aquatique, la pêche et l'écologie riveraine.</p>	Ce cours garantira que les partenaires de la BBRBCC spécialistes de la conservation du Rio Grande-Río Bravo possèdent de solides connaissances scientifiques à propos des processus riverains et de la restauration des cours d'eau sur lesquelles ils pourront se fonder pour prendre des décisions de gestion.	2011	30 000 \$ en 2011
1.4 Créer et tenir à jour un site Web pour la BBRBCC qui servira aux activités de sensibilisation internes et externes, aux communications et à l'échange d'informations.	Création et tenue à jour d'un site Web pour la BBRBCC qui servira aux activités de sensibilisation internes et externes, aux communications et à l'échange d'informations.	Le site Web aidera à communiquer plus efficacement les uns avec les autres, à intégrer les collectivités et les intervenants au partenariat, et à multiplier les possibilités de mettre en œuvre des mesures de conservation.	2011-2012	12 000 \$ en 2011 5 000 \$ en 2012

<p>1.5 Planifier et organiser une série de réunions publiques au Mexique et aux États-Unis consacrées aux services des écosystèmes et à la gestion des cours d'eau, afin de fournir des informations aux collectivités et aux autres intervenants et d'établir des priorités de conservation communes. Les réunions publiques porteront sur les collectivités riveraines et les utilisateurs de l'eau dans la région de Big Bend-Río Bravo.</p>	<p>Communication d'informations aux collectivités et aux autres intervenants et établissement de priorités de conservation communes. Les réunions publiques porteront sur les collectivités riveraines et les utilisateurs de l'eau provenant du Río Conchos et du Río Grande-Río Bravo.</p>	<p>Les réunions publiques aideront à mieux définir et à mieux comprendre les priorités de conservation et les préoccupations des collectivités dans lesquelles portent les travaux. Il est prévu d'intégrer cette information aux travaux de la BBRBCC, notamment en réalisant des études scientifiques consacrées au Río Grande et à ses tributaires (ceux concernés), en vue de réduire les conséquences des inondations sur les collectivités et de rétablir la santé des écosystèmes.</p>	<p>2011-2012</p>	<p>31 000 \$ en 2011 25 000 \$ en 2012</p>
<p>Tâche 2 : Élaborer une stratégie binationale de conservation fondée sur des données scientifiques afin de restaurer le Río Grande-Río Bravo.</p>				
Sous-tâche	Réalizations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
<p>2.1. Élaborer une stratégie de conservation pour : rendre compte des données scientifiques recueillies à propos du Río Grande-Río Bravo; définir les lacunes en matière d'information; parvenir à un consensus à propos des ressources prioritaires, des conditions</p>	<p>Éléments de la stratégie de conservation :</p> <p>1. Évaluation des connaissances scientifiques décrivant les données scientifiques recueillies à propos du Río Grande-Río Bravo, désignant les ressources qu'il faut protéger en priorité par tronçon, et</p>	<p>La stratégie de conservation complètera le plan scientifique relatif au Río Grande-Río Bravo (en cours de rédaction), et constituera une base scientifique qui permettra aux intervenants de présenter une vision commune du cours d'eau et d'élaborer une série d'étapes classées par ordre de priorité qui guideront les recherches destinées à combler les lacunes en matière de données et d'information, et à définir plus clairement la stratégie binationale de conservation afin de restaurer le Río Grande-Río Bravo. Par ailleurs, la stratégie décrira les objectifs de surveillance critiques.</p>	<p>2011</p> <p>Préparation d'un rapport et tenue d'une réunion binationale en vue de parvenir à une vision commune et de classer les besoins de</p>	<p>25 000 \$ en 2011</p>

souhaitées pour l'avenir et d'une stratégie qui permettra de les obtenir.	précisant les conditions souhaitées pour l'avenir de chaque ressource. Liste classée par ordre de priorité des études consacrées aux interventions et aux processus axés sur des hypothèses qui se rapportent aux mesures administratives relatives à l'état de conservation.		recherche par ordre de priorité.	
2.2 Évaluer et décrire l'état de conservation du Rio Grande-Río Bravo; Identifier les ressources et les processus prioritaires dans les tronçons critiques (définis dans la stratégie binationale de conservation du Rio Grande-Río Bravo).	2. Plan préliminaire proposé pour la mise en œuvre des études scientifiques décrites ci-dessus (voir les résultats, point 1).		2012 Mise en œuvre des études scientifiques relatives à la stratégie de conservation	60 000 \$ en 2012
Tâche 3 : Mener des études scientifiques relatives au tronçon du Big Bend sur le Rio Grande-Río Bravo afin de permettre la gestion adaptative nécessaire à la santé des écosystèmes.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
3.1 Constituer une base de données de systèmes d'information géographique (SIG) composée de cartes et de rapports qui portera sur l'infrastructure humaine et le potentiel inondatif de la vallée fluviale allant de Presidio à La Linda (Texas), ainsi que sur les principales caractéristiques physiques de la vallée, mais aussi sur les liens	1. Évaluation des effets des lâchers d'eau provenant du barrage Luis L. Leon, sur le Rio Conchos, vers le Rio Grande-Río Bravo sur les ressources et les processus prioritaires dans les tronçons critiques. 2. Base de données de SIG et portail d'échange d'informations.	En général, cette tâche et les sous-tâches connexes permettront de mieux comprendre les liens qui existent entre la dynamique sédimentaire et la végétation riveraine envahissante, la qualité de l'eau et les effets des lâchers d'eau. La base de données de SIG garantira que tous les partenaires ont la même perception de l'état des ressources en se fondant sur les mêmes données. Un budget alloué aux sédiments en suspension permettra d'axer les efforts de conservation et de gestion de la végétation pour le Rio Grande-Río Bravo. L'étude portant sur l'apport et le transport de gravier facilitera l'élaboration d'un programme sur les débits environnementaux visant à réduire les risques d'inondation près des principaux tributaires régionaux et à améliorer l'habitat aquatique.	2011 Constituer une base de données de SIG. Installer un outil de mesure des sédiments en suspension.	35 000 \$ en 2011

avec les données scientifiques et les images existantes grâce à un portail Web.	3. Outil de mesure des sédiments du Rio Grande-Río Bravo. 4. Étude pilote sur le devenir et le transport de gravier provenant des tributaires.			
3.2. Élaborer un programme d'étude des sédiments du Rio Grande-Río Bravo et en faire l'analyse. Parallèlement, d'autres partenaires surveilleront les sédiments en suspension dans l'axe fluvial.			2011	35 000 \$ en 2011
3.3. Mener une étude pilote sur le devenir du gravier transporté par le tributaire et sur le potentiel de mobilisation par l'axe fluvial.			2012 Établir un budget à allouer aux sédiments du Rio Grande et de ses tributaires. Mesurer l'apport en gravier et son transport.	90 000 \$ en 2012
Tâche 4 : Élargir la portée de la planification stratégique et de la mise en œuvre de la gestion des espèces exotiques envahissantes.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
4.1 Élaborer un plan de travail à court et moyen terme pour la gestion binationale des espèces envahissantes.	Plans annuels et quinquennaux de gestion des espèces végétales et animales envahissantes des deux côtés du couloir du Rio Grande-Río Bravo. Document et cartes des aires visées par le projet, en espagnol et en anglais.	Les plans annuels définiront les mesures locales de gestion des espèces exotiques à court terme afin d'améliorer les conditions environnementales du Rio Grande-Río Bravo. Le plan quinquennal définira des stratégies, désignera des partenaires et de possibles sources de financement, et renforcera les capacités de gestion à long terme des espèces exotiques. Les détails relatifs aux projets de 2012 et des années suivantes, et aux méthodes connexes (sous-tâches 4.2 et 4.3) seront	2011	15 000 \$

		présentés dans les plans de travail cadrant avec la stratégie binationale sur les espèces envahissantes.		
4.2 Établir les conditions environnementales de base propices à une surveillance à long terme.	Cartes (réalisées au sol ou par satellite) indiquant la répartition des espèces végétales et animales envahissantes, l'étalement des agents de lutte biologique et les communautés végétales riveraines. Les données seront intégrées à celles du NAISN.	<p>L'évaluation des conditions actuelles, de la répartition et de l'abondance des espèces envahissantes (1.2), des nouvelles infestations (p. ex., <i>Ruta Critica</i> - 1.3) et des communautés végétales indigènes servira de base à l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion (2.4 et 2.5).</p> <p>Elle s'appuiera sur les méthodes d'évaluation rapide (1.1) actuellement utilisées pour le Rio Grande-Río Bravo.</p> <p>La représentation cartographique des conditions actuelles (2.1), de l'état (2.2) et des effets (2.3) des agents de lutte biologique (<i>chrysomèle du tamaris</i>) permettra d'élaborer des tactiques et stratégies de gestion et de choisir les emplacements sites des projets de façon extrêmement efficace et rentable.</p>	2011-2012	<p>20 000 \$ en 2011</p> <p>15 000 \$ en 2012</p>
4.3 Lutter contre les espèces envahissantes dans le couloir du Rio Grande-Río Bravo.	<p>Préserver l'habitat riverain déjà traité sur une distance de 40 km et prévenir une nouvelle invasion de plantes envahissantes.</p> <p>Lutter contre les espèces envahissantes sur une distance supplémentaire de 20 km dans les habitats fluviaux.</p> <p>Contrôler la présence de cochons sauvages dans une zone de 2 000 ha supplémentaires d'habitats riverains.</p> <p>Renforcer les compétences et les capacités locales de gestion des espèces exotiques.</p> <p>Déterminer et atténuer les dommages causés par</p>	<p>La lutte « de suivi » contre les espèces exotiques va prévenir une nouvelle invasion des emplacements déjà traités, et l'état de l'environnement de l'habitat riverain s'améliorera (3.1 et 3.2).</p> <p>Le fait que d'importantes zones soient exemptes d'espèces végétales envahissantes va fournir des données sur le rôle de la végétation riveraine relativement à la dynamique des sédiments et à la géomorphologie.</p> <p>Étendre le contrôle des cochons sauvages à un territoire de 8 000 ha au lieu de 6 000 ha (3.2).</p> <p>En sollicitant la participation des collectivités locales et des équipes de travail, on générera des connaissances et une expérience de base (sous-tâche 5.5 de la CCE), afin de maximiser l'efficacité et la rentabilité des futures activités de gestion des espèces envahissantes (3.2).</p> <p>Les arbres d'ombrage (jusqu'à 1 000) susceptibles d'être « attaqués » seront protégés contre les dommages non intentionnels causés par le <i>chrysomèle du tamaris</i> (4.1 et 4.2).</p>	<p>2011 (projets pilotes, renforcement des capacités)</p> <p>2012 (projets à grande échelle)</p>	<p>15 000 \$ en 2011</p> <p>90 000 \$ en 2012</p>

	l'agent de lutte biologique (chrysomèle du tamaris) aux arbres d'ombrage.			
4.4 Désigner et évaluer les emplacements et les méthodes de restauration intensive de l'habitat.	Carte, description et directives de restauration pour les emplacements présentant un important potentiel à ce chapitre.	Il est prévu d'élaborer des plans et des méthodes de financement de la restauration de l'habitat, pour les années ultérieures et provenant d'autres sources (5.1).	2012	10 000 \$ en 2012
Tâche 5 : Faciliter l'élaboration d'outils économiques et sociaux durables visant à intégrer la collectivité locale de Boquillas (Coahuila), au Mexique, ainsi que d'autres collectivités situées le long de la frontière, aux stratégies binationales de conservation visant la région de Big Bend-Río Bravo.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
5.1. Déterminer les intervenants et faciliter la formation de partenariats entre les citoyens, les organismes gouvernementaux, les entreprises, les ONG et les spécialistes, aux États-Unis et au Mexique.	Dresser un plan de développement économique durable et de sensibilisation à l'environnement pour la ville de Boquillas (Coahuila), au Mexique, et d'autres collectivités frontalières. Mise en œuvre de la première phase du plan qui porte sur l'ouverture du poste frontalier de Boquillas et comprend la formation des résidents locaux suivants : employés des deux pays responsables des mesures de conservation (dont on veut augmenter le nombre), exploitants de bateaux basés à Boquillas et guides locaux spécialisés en écotourisme	Les collectivités rurales riveraines de la région transfrontalière ont généralement des revenus peu élevés et manquent des ressources nécessaires à un développement économique durable. Ce projet facilite le développement d'une économie résiliente et renforce l'hygiène du milieu dans les collectivités rurales, tout en protégeant les écosystèmes et en encourageant les citoyens à participer aux efforts binationaux de conservation. En facilitant l'intégration du développement économique durable des collectivités locales aux priorités binationales de conservation (grâce à la création d'une main-d'œuvre locale chargée de mettre en œuvre les mesures de conservation), on promouvra au sein de ces collectivités les valeurs associées à la conservation de longue durée, on sensibilisera à l'environnement les résidents locaux et les touristes, et on générera des revenus en facturant des frais pour les travaux de conservation entrepris dans les aires protégées du Mexique.	2011	32 000 \$ en 2011

	(réanimation cardio-respiratoire et premiers soins).			
5.2. Faire l'inventaire de l'infrastructure et des capacités économiques existantes à Boquillas (Coahuila), au Mexique.			2011	15 000 \$ en 2011
5.3. Aider la Conanp et le NPS à regrouper les commentaires des citoyens des deux pays à propos du développement économique durable dans le cadre des stratégies binationales de conservation et de l'ouverture du poste frontalier de Boquillas.			2011	15 000 \$ en 2011
5.4. Synthétiser les commentaires des intervenants dans un plan provisoire de développement économique durable et de sensibilisation à l'environnement.			2011	12 000 \$ en 2011
5.5 Faciliter le renforcement des capacités et la formation des résidents locaux en ce qui concerne l'intégration du développement durable aux stratégies	Parachever le plan de développement économique durable et de sensibilisation à l'environnement, et mettre en œuvre les phases subséquentes.		2012	60 000 \$ en 2012

binationales de conservation.				
Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (NAISN)				
Tâche 6. Renforcer les réseaux de base (NAISN/GISIN) en vue d'échanger des informations sur le Web.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
6.1 Former et sensibiliser les fournisseurs de données du NAISN.	Séances de formation semestrielles destinées aux fournisseurs de données du NAISN fondées sur le modèle du GISIN	<ul style="list-style-type: none"> Elle améliore les capacités de gestion des données, multiplie l'échange de ces données et accroît la coopération entre les participants au réseau. Une meilleure sensibilisation au sujet du réseau permettra aux organisations d'intervenir plus efficacement à l'égard des espèces envahissantes. 	2011-2012	13 000 \$ en 2011 13 000 \$ en 2012
6.2 Fournir un soutien technique par le NAISN.	Aide technique offerte aux utilisateurs du système de compilation de données du GISIN	<ul style="list-style-type: none"> La sensibilisation et la communication font que les utilisateurs ont davantage confiance au réseau. Le renforcement des capacités permet de répondre aux besoins d'information des membres du réseau. 	2011-2012	46 000 \$ en 2011 46 000 \$ en 2012
6.3 Élaborer des systèmes pour le NAISN.	Capacité améliorée d'échange de données fondée sur le modèle du GISIN.	<ul style="list-style-type: none"> On offre une aide efficace à la prise de décisions grâce à la mise en place d'une infrastructure informatique adéquate. 	2011-2012	55 000 \$ en 2011 55 000 \$ en 2012.
6.4 Utiliser la base de données miroir du GISIN dans EDDMapS (combinaison des données).	Sécurité des données sur la répartition recueillies par le NAISN	<ul style="list-style-type: none"> Elle garantit la sécurité de la sauvegarde et offre plus de services aux utilisateurs, en doublant le volume de données recueillies sur les occurrences (2,6 millions) pour les utilisateurs de toute l'Amérique du Nord. 	2011-2012	15 000 \$ en 2011 15 000 \$ en 2012
6.5 Créer un catalogue complet des ressources	Catalogue des ressources disponibles sur le site Web	<ul style="list-style-type: none"> Elle offre aux utilisateurs un choix d'informations servant à la détection et à la gestion des espèces envahissantes. 	2011-2012	10 000 \$ en 2011

disponibles dans l'ensemble du réseau NAISN.	de chaque nœud du réseau NAISN			10 000 \$ en 2012
6.6 Tenir des réunions virtuelles avec des membres du NAISN.	Réunions grâce aux séminaires sur le Web.	<ul style="list-style-type: none"> Elle permet à un plus grand nombre d'utilisateurs d'accéder aux tout derniers progrès technologiques et à une formation qu'ils seraient incapables de recevoir sur place. 	2011-2012	10 000 \$ en 2011 10 000 \$ en 2012
Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (NAISN)				
Tâche 7. Mettre en œuvre des mesures de prévention, de détection précoce/d'intervention rapide et de gestion des espèces envahissantes à l'échelle communautaire.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
7.1 Étendre les efforts en cours aux collectivités locales.	Formation et aide technique sur le terrain, par téléphone et des séminaires sur le Web.	<ul style="list-style-type: none"> Élargir la portée du cours et créer une formation des formateurs fondée sur les services Web offerts par la Great Lakes Indian Fish and Wildlife Commission (http://www.glifwc.org/invasives/). 	2011	10 000 \$ en 2011
7.2 Tenir des ateliers de deux jours au Mexique et au Canada; leçons tirées du projet Big Bend	Utilisation sur le terrain des données recueillies par le NAISN et modélisation de l'information pour former les formateurs en vue d'autres projets communautaires de prévention et de détection précoce et d'intervention rapide.	<ul style="list-style-type: none"> Envoyer l'équipe de formateurs sur les emplacements choisis par les partenaires dans des collectivités locales du Mexique et du Canada afin de présenter des exemples de réussite, notamment : <ul style="list-style-type: none"> http://www.for.gov.bc.ca/hra/Plants/application.htm http://www.evergladescisma.org/ 	Nov. 2012	20 000 \$ en 2012

7.3 Tenir un atelier sur la détection et le contrôle du poisson-papillon dans la Laguna Madre et l'ouest du golfe du Mexique.	Cours de formation adapté à la gestion des espèces envahissantes en milieu marin et dulcicole.	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de formation destiné à aider les gestionnaires des ressources sur le terrain à établir des priorités pour ce qui est de la détection, de l'éradication et du contrôle en milieu marin. • Effort de collaboration avec les organisations responsables des aires marines protégées. 	2011	10 000 \$ en 2011
---	--	--	------	-------------------

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après).

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres responsables compétents des Parties tiendront compte des critères suivants pour soumettre des activités de coopération à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

- **Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?**

Ce projet porte sur la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé » et le deuxième objectif stratégique qui l'accompagne : Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque.

Big Bend/Río Bravo

Ce projet irait dans le sens du deuxième objectif stratégique de la CCE : Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque. La région de Big Bend-Río Bravo est reconnue à l'échelle internationale pour sa biodiversité et ses paysages uniques. L'intégrité écologique à long terme de cette région est menacée par divers facteurs, comme les changements climatiques, la sécheresse, les espèces en voie de disparition, l'intensification des activités humaines (incluant l'expansion résidentielle en milieux urbain et rural), la multiplication et la diversification des utilisations à des fins récréatives, l'extraction toujours plus intense des ressources naturelles comme l'eau et les minéraux, et l'expansion des infrastructures physiques.

La santé des économies rurales et des collectivités autochtones de la région de Big Bend-Río Bravo est étroitement liée aux ressources naturelles qu'offrent les paysages. Par exemple, dans le bassin du Rio Grande-Río Bravo, où le système est surexploité et la population rurale est éloignée des infrastructures normales, les collectivités dépendent d'un Rio Grande dont le débit diminue. Localement, dans le bassin du Rio Grande-Río Bravo, les collectivités de la région transfrontalière ont généralement un faible revenu et ont difficilement accès aux établissements de soins de santé et aux infrastructures, et ont donc moins d'options lorsqu'il s'agit de réagir activement aux facteurs stressants qui menacent les écosystèmes dont ils dépendent. On a déjà entrepris des travaux avec des collectivités locales des deux côtés de la frontière, dans les deux régions, afin de renforcer leurs capacités et de les aider à mieux s'adapter. Malheureusement, en raison des changements climatiques et des prévisions démographiques, il est plus que jamais nécessaire d'adopter une approche cohérente et scientifique de la gestion des ressources qui établira un

équilibre entre les besoins immédiats des intervenants et la viabilité des éléments composant les paysages. Ce projet examinera les problèmes de résilience des paysages grâce à l'élaboration, à la mise en œuvre et au partage de techniques et de méthodes éprouvées.

Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (NAISN)

- *Les espèces envahissantes, qui constituent un enjeu intersectoriel, influent directement sur trois des quatre objectifs stratégiques établis par le Conseil.*
- *En prévenant l'établissement et la prolifération des espèces envahissantes, on améliore la productivité et l'hygiène du milieu dans de nombreuses collectivités; par exemple, en réduisant la menace que représente le virus du Nil occidental ou les sources de maladies dermatologiques comme la berce du Caucase, une plante phototoxique. Sa sève peut causer la phytophotodermatose (qui se traduit par de graves inflammations cutanées) lorsque la peau, qui est entrée en contact avec la sève, est exposée à la lumière du soleil ou aux rayons ultraviolets. L'épine dorsale du poisson-papillon est toxique; son venin, transmis par des nageoires dorsales semblables à des aiguilles dont le nombre peut s'élever à 18, est purement défensif. Par contre, une piqûre de poisson-papillon est extrêmement douloureuse pour les êtres humains et peut causer des nausées et des problèmes respiratoires.*
- *L'élimination des espèces envahissantes contribue directement à la résilience des écosystèmes à risque que partagent les trois pays; par exemple, les communautés biologiques rares ou vulnérables courent davantage de risques lorsque les espèces envahissantes s'y installent, notamment dans de nombreux écosystèmes hawaïens. La prévention et l'élimination des espèces envahissantes garantissent la santé des écosystèmes et des collectivités en Amérique du Nord, et auront un effet direct sur le succès d'autres projets de la CCE axés sur la conservation des écosystèmes et des espèces.*
- **Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?**

Big Bend-Río Bravo

Ce projet met l'accent sur une région transfrontalière du paysage nord-américain et peut vraiment servir de base à l'élaboration d'un ensemble d'approches, de pratiques exemplaires et d'enseignements adaptés aux activités de conservation des paysages déployées par les deux pays qui inspireront des efforts similaires à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Cette région, placée sous la supervision des deux pays, abrite diverses espèces qui migrent en franchissant les frontières nationales et étatiques, ainsi que les terres fédérales, communautaires et privées, et sont de plus en plus stressées par les changements climatiques. Pour préserver la connectivité fonctionnelle des habitats à l'échelle nécessaire aux espèces sauvages, il est essentiel de faire une planification complémentaire de la conservation de tous ces paysages; mais le fait que plusieurs autorités en soient responsables fait de cette planification globale un défi. En relevant les défis associés à ce précieux territoire, on jettera les bases de stratégies de conservation des paysages à l'échelle du continent nord-américain.

Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (NAISN)

Les objectifs énoncés dans cette proposition de projet visent presque tous les types de milieux nord-américains (marins, dulcicoles et terrestres) et sont tout à fait adaptés à la prévention de la pénétration et de la prolifération d'espèces envahissantes dans la région. Ils prévoient en effet le

renforcement des capacités à l'échelle régionale et visent à contribuer aux efforts de préservation d'écosystèmes et de collectivités en santé à l'échelle des trois pays.

En raison de sa diversité, de sa situation géographique et de l'ampleur de ses échanges commerciaux, l'Amérique du Nord est une région particulièrement sensible aux incidences des espèces envahissantes; une grande variété d'habitats correspondent au profil climatique de nombreux pays d'origine de ces espèces, ce qui permet à une grande variété d'« envahisseurs » d'y trouver refuge. On a accompli beaucoup de travaux, mais les efforts déployés ne sont pas uniformes à l'échelle de la région. C'est pourquoi un projet de ce type s'appuiera sur d'autres efforts et exploitera les capacités existantes.

- **Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?**

Big Bend-Río Bravo

Les résultats prévus sont les suivants : une compréhension commune de la dynamique des écosystèmes par les partenaires, et la capacité d'évaluer quantitativement les effets d'autres décisions qui pourraient être prises à l'égard de nombreuses ressources dans le cadre de divers scénarios; tout cela renforcera la capacité d'adopter une approche axée sur les écosystèmes pour prendre des décisions de gestion éclairées et améliorer la résilience des paysages transfrontaliers. On aboutira ainsi à la restauration des espèces sauvages sur le terrain, ainsi que de leurs habitats, et au renforcement de leurs migrations et de la culture qui relie les gens à ce paysage et à tous les éléments écologiques. Ce projet démontrera, grâce à un grand nombre d'activités de conservation et de partenariats communautaires, que l'intégrité écologique peut être préservée et, au besoin, restaurée, grâce à des études scientifiques, à la participation des collectivités, à l'acquisition de terres, à des pratiques exemplaires de gestion et à la réglementation. Cet effort peut servir de modèle à l'échelle mondiale.

En fin de compte, le succès du projet sera mesuré par les améliorations concrètes touchant les écosystèmes et les indicateurs de biodiversité définis par les décideurs et les intervenants et, à court terme, par le nombre et la qualité des produits livrés, tel que les décrit le tableau des tâches ci-dessus. Les données transfrontalières qui seront recueillies, combinées à la participation de nombreux intervenants à la désignation des bassins hydrographiques, des habitats, des couloirs et des espèces critiques ayant besoin de restauration seront disponibles pour ce projet et pour d'autres, et faciliteront le rétablissement de la santé des habitats, en réduisant les risques d'inondation et d'autres sources de vulnérabilité et en protégeant les voies migratoires des espèces.

Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (NAISN)

Le projet vise des résultats clairs et concrets qui seront mesurés au fil du temps. On prévoit la mise en œuvre d'activités sur le terrain. Dans certains cas, on n'a pas établi de mesures initiales pour les sous-tâches associées au projet; toutefois, elles seront déterminées durant l'exécution du projet. Une mesure importante du succès sera la portée plus étendue du réseau de bases de données du NAISN, notamment les indicateurs suivants : nombre d'occurrences, nombre d'organisations participantes, nombre de personnes formées à l'utilisation du NAISN et du GISIN, et portée géographique des projets associés au NAISN et au GISIN.

Chaque pays pourra définir ses propres indicateurs de réussite environnementale en s'appuyant sur le NAISN pour prendre des décisions.

- **La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :**
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE.

Big Bend-Río Bravo

Ce projet donne directement suite au Plan stratégique de la CCE en entreprenant la conservation au niveau des écosystèmes et renforçant la collaboration entre plusieurs organismes en vue de favoriser la conservation des paysages transfrontaliers. Les acteurs présents dans la région sont diversifiés, mais la CCE constitue une autorité à la fois neutre et unique qui regroupe de nombreux décideurs et intervenants des deux pays et les encourage à procéder à la modification de paradigmes nécessaires en vue d'intégrer la planification de la conservation à l'échelle des paysages. Par ailleurs, la CCE est tout à fait en position d'aider les partenaires de la région de Big Bend-Río Bravo à établir un modèle de partenariat pour conserver les paysages transfrontaliers, et à définir, à formuler et à communiquer les leçons tirées de cet effort en vue de les appliquer aux paysages transfrontaliers de tout le continent.

En mettant l'accent sur la conservation, la coopération et la communication transfrontalières, et en définissant les liens entre les collectivités et les organisations scientifiques de gestion des ressources, comme les coopératives de conservation du paysage et les centres scientifiques sur les changements climatiques, le soutien qu'accorde la CCE à ces efforts produira un modèle (mis à l'essai dans divers contextes) qui démontrera la faisabilité et les avantages de la coopération pour conserver les paysages, et favorisera d'autres partenariats transfrontaliers axés sur la conservation.

- Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités.

De nombreuses autorités fédérales, étatiques, locales et tribales, ONG et organisations communautaires sont des intervenants clés dans le cadre de ce partenariat de conservation des paysages. Nous cherchons à obtenir des fonds de diverses sources, mais nous croyons que la CCE est particulièrement apte à appuyer les tâches et les sous-tâches définies dans le tableau présenté plus haut, et qu'elle peut fournir les fonds de départ essentiels pour trouver d'autres sources de financement potentielles.

- Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations.

La CCE apportera une précieuse contribution en exploitant d'autres ressources potentielles afin de participer à cet effort. Nous croyons que les fondations privées, par exemple, pourraient souhaiter emboîter le pas à la CCE en investissant dans des activités constructives visant à promouvoir la coopération et la conservation dans les régions frontalières d'Amérique du Nord, afin de proposer une réponse positive aux préoccupations du public quant aux risques pour la sécurité qui pèsent sur les régions frontalières du continent.

Dans la région de Big Bend-Río Bravo, il existe d'autres possibilités de contribuer à une amélioration plus globale de l'environnement :

Ihlet – *La Sul Ross State University participe à un programme international, baptisé Ihlet, qui vise à déterminer la situation écologique, sociale et économique de douze bassins hydrographiques internationaux, les services écosystémiques qui contribuent au mieux-être socioéconomique des collectivités qui en dépendent, et les façons d'améliorer et de préserver ces collectivités (<http://www.ihlet.org/index.php>).*

Fonds pour l'environnement mondial – *On a décidé d'octroyer des fonds à la Texas State University et à l'Université de Mexico afin d'appuyer leurs recherches et leurs projets pilotes consacrés à la conservation dans le bassin du Río Grande. Un projet visant l'ours noir et un projet de lutte contre la végétation exotique riveraine font déjà partie des projets approuvés.*

Plan d'action sur les changements climatiques (première phase financée par la NOAA et Coca Cola; financement supplémentaire en attente d'un avis de la NOAA).

Sous la supervision du Fonds mondial pour la nature, la BBRBCC a entrepris l'élaboration d'un plan d'action sur les changements climatiques. Et en collaboration avec cette dernière, le WWF a présenté une deuxième proposition à la NASA en vue de la phase suivante, qui visera à faciliter les discussions relatives aux changements climatiques et à la gestion des cours d'eau avec les collectivités locales, ainsi qu'à créer des liens avec les organisations scientifiques spécialistes des changements climatiques, comme Desert LCC et Central CSC.

Changements climatiques, couverture terrestre et habitats aviaires prioritaires : faciliter la prise de décisions en vue de conserver les prairies du désert (proposition présentée à la NASA par le Rocky Mountain Bird Observatory; en attente d'un avis)

Ce projet facilitera l'adaptation des emplacements de conservation à partir de scénarios relatifs aux changements climatiques et à l'activité humaine qui influenceront sur le nombre d'habitats du désert de Chihuahua, leur diversité et leur connectivité. Le résultat à long terme sera une stratégie visant à classer par ordre de priorité un réseau d'aires de conservation clés pour les oiseaux des prairies et la biodiversité, en prévision des changements touchant le climat et l'habitat. Cette recherche peut être directement intégrée aux stratégies de conservation des espèces d'oiseaux par les organismes fédéraux et étatiques des États-Unis et du Mexique, les coopératives de conservation du paysage, les coentreprises et d'autres intervenants. Le Fish and Wildlife Service (Service des pêches et de la faune), le National Park Service (Service national des parcs) et le Bureau of Land Management (Bureau de l'aménagement des terres) participeront directement à ce projet, en établissant un lien entre les activités de recherche et de surveillance et la gestion sur le terrain des terres et des programmes relevant du DOI.

Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (NAISN)

- Valeur ajoutée créée par la mise en œuvre des activités dans le cadre du programme coopératif de la CCE : *Les experts en la matière du Canada, du Mexique et des États-Unis considèrent le modèle de NAISN comme une stratégie idéale d'échange d'informations visant à prévenir l'expansion des invasions biologiques. La CCE a été un partenaire clé du réseau, en faisant la promotion d'une nouvelle collaboration, et a déjà sensibilisé davantage les intervenants au problème dans un contexte régional.*
- Tout autre organisme public, privé ou social qui entreprend de telles activités : *Les précédents projets menés à bien à l'échelle locale et régionale constituent un tremplin pour le NAISN; c'est la première fois qu'on essaie de regrouper les efforts déployés préalablement à divers niveaux en un seul et même réseau spécialement créé pour couvrir le continent nord-américain. Le NAISN constitue un modèle unique qui vient combler un manque d'information flagrant mis en lumière par les PME. Les espèces envahissantes sont une source de préoccupation planétaire et sont considérées comme la deuxième cause de la perte de biodiversité; tous les efforts déployés à l'échelle régionale bénéficieront donc du fait qu'une communauté plus nombreuse a besoin de plus d'informations et pourraient tirer parti d'expériences fructueuses vécues en Amérique du Nord.*
- Possibilités de coopérer avec de telles organisations et d'exploiter les ressources existantes : *Les membres du NAISN ont défini des possibilités d'exploiter les données du GISIN et d'EDDMaps, ainsi que d'autres « plateformes » à l'échelle nord-américaine.*
- **Partenaires du NAISN :**
 - *Center for Invasive Species & Ecosystem Health (Centre pour la lutte contre les espèces envahissantes et la santé des écosystèmes), Géorgie, États-Unis.*
 - *Center for Invasive Plant Management (Centre de gestion des plantes envahissantes), Montana, États-Unis.*
 - *Institute for Biological Invasions (Institut des invasions biologiques), Tennessee, États-Unis.*
 - *Northeast - Midwest Institute (Institut du Nord-Est/Midwest), États-Unis.*

- *Great Ships Initiative (Initiative d'inspection des navires), Michigan, États-Unis.*
 - *National Institute of Invasive Species Science (Institut scientifique national sur les espèces envahissantes), Colorado, États-Unis.*
 - *Invasive Species Research Institute (Institut de recherche sur les espèces envahissantes), Ontario, Canada.*
 - *UF/IFAS Center for Aquatic and Invasive Plants (Centre d'étude des plantes aquatiques et envahissantes, Université de Floride/IFAS).*
 - *Conabio (Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), Mexique.*
 - *Collège universitaire Algoma, Ontario, Canada.*
 - *Canadian Aquatic Species Network (Réseau canadien sur les espèces envahissantes), Université de Windsor, Ontario, Canada.*
 - *Marine Invasive Research Lab (Laboratoire de recherche sur les espèces marines envahissantes), Smithsonian Environmental Research Center.*
 - *Organismes fédéraux et étatiques des États-Unis (NOAA, administration nationale des systèmes océaniques et atmosphériques; DOI/USFWS et USGS, ministère de l'Intérieur/service des pêches et de la faune et service géologique des États-Unis; USDA, ministère de l'Agriculture).*
 - *US National Invasive Species Council (conseil national des espèces envahissantes des États-Unis).*
 - *US Aquatic Nuisance Species Task Force (groupe de travail spécial sur les espèces aquatiques nuisibles aux États-Unis).*
 - *Global Invasive Species Information Network (réseau mondial d'information sur les espèces envahissantes).*
- **Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date pour la fin de la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?**

Big Bend-Río Bravo

La BBRBCC est un partenariat évolutif qui va se poursuivre après que la CCE aura cessé d'y participer. Nous cherchons et continuerons de chercher activement des fonds auprès de nombreuses sources, afin d'atteindre nos objectifs de conservation.

Réseau nord-américain sur les espèces envahissantes (NAISN)

La description du projet indique clairement que celui-ci prendra fin en 2012. Le NAISN dépend largement des bénévoles. Les réseaux NAISN et GISIN ont besoin de fonds de base pour appuyer leur phase de développement (deux ans). On prévoit que le NAISN va diversifier ses sources de financement grâce à l'élaboration d'une stratégie de financement. Toutefois, il se pourrait qu'on présente un deuxième projet à la CCE, dont les capacités de base nécessiteraient un financement nettement inférieur.

Si le soutien de la CCE « s'amoindrit », le NAISN devra compter sur de nouveaux fonds et sur les efforts des bénévoles. Les fonds offerts par la CCE apporteront au réseau un soutien essentiel et opportun qui lui permettra de continuer à chercher d'autres sources d'aide financière à l'échelle nord-américaine. Le NAISN et le GISIN ont une structure organisationnelle transparente qui guide tous les membres et les partenaires des deux réseaux et facilite leur participation. Les membres de ces deux réseaux travaillent au-delà des frontières géopolitiques, à une échelle géographique appropriée.

- **Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :**

- les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
- les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?
- les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?

Big Bend-Río Bravo

Ce projet sera complété par les projets proposés qui visent les prairies et les espèces envahissantes. La portée continentale de ces projets-là, et le fait que cette proposition vise une participation des collectivités locales dans une sous-région frontalière clé d'Amérique du Nord, sont mutuellement avantageuses et créeront des possibilités de synergie entre ces projets.

Un grand nombre de collectivités, d'ONG et d'institutions des deux pays sont préoccupées à propos de la conservation des cours d'eau, des bassins hydrographiques, des prairies et d'autres habitats, ou agissent dans ce domaine. Par exemple, au cours de la dernière année, la BBCC a appuyé ou organisé un certain nombre de réunions au cours desquelles les partenaires et les intervenants ont pu déterminer la valeur des ressources communes; ses représentants ont également participé à certaines de ces rencontres. Le financement octroyé dans le cadre de cette proposition permettra en outre de sensibiliser un plus grand nombre de partenaires potentiels et de collectivités du Mexique et des États-Unis aux travaux de ce partenariat, et de tenir compte de leurs suggestions, de leurs préoccupations et de leurs données.

Réseau sur les espèces envahissantes d'Amérique du Nord (NAISN)

Public cible, et sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information susceptible d'être produite par le projet : Le public cible comprend les gestionnaires des ressources naturelles et les dirigeants des organismes locaux, étatiques, provinciaux et fédéraux, ainsi que les ONG et les résidents des collectivités locales de toute l'Amérique du Nord. Les gestionnaires et les scientifiques ont besoin de l'information que le NAISN recueille déjà pour prendre des décisions visant la conservation des secteurs des pêches et de l'agriculture, ainsi qu'une amélioration de leur productivité. L'échange d'information est la première chose que demandent les utilisateurs lorsqu'ils découvrent un nouveau site Web consacré aux espèces envahissantes; le principal atout du NAISN tient au fait qu'il intensifie les liens entre les membres et génère au moment opportun des données scientifiques utiles permettant aux gestionnaires de prendre des décisions et des mesures en vue de prévenir et de contrôler les invasions biologiques.

Quelles activités de renforcement des capacités des bénéficiaires le projet prévoit-il? Les bénéficiaires des projets du NAISN sont les organismes fédéraux, étatiques, provinciaux et tribaux, et les membres des collectivités locales. Les programmes communautaires visant les régions côtières, les récifs, les aires protégées, la conservation des bassins hydrographiques et d'autres secteurs bénéficieront de l'information accessible grâce au réseau de fournisseurs de données du NAISN. Par exemple, un éleveur peut rechercher des applications cartographiques afin de modéliser la prolifération de mauvaises herbes sur le parcours naturel de son bétail, et trouver, grâce au NAISN, des modèles qu'il utilisera pour prévoir les pratiques exemplaires à adopter en vue de réduire cette prolifération et d'améliorer sa productivité. Les liens offerts aux gestionnaires vers les ressources des ONG et des gouvernements offriront des avantages aux secteurs des pêches et de l'agriculture. Les gestionnaires des espaces naturels pourront trouver des descriptions d'expériences réussies en matière de détection précoce et d'intervention rapide afin de limiter les effets d'espèces envahissantes nouvellement découvertes. Par ailleurs, la documentation relative aux tentatives infructueuses éclairera les gestionnaires des terres et des eaux tribales, publiques et privées en leur présentant d'autres solutions qui leur permettront de réduire leurs coûts et d'améliorer leur efficacité.

Intervenants appropriés (en particulier les collectivités, les universités, les ONG et les membres de l'industrie) et leur contribution à l'obtention de résultats constructifs : *Les intervenants appropriés sont les suivants : collectivités et intervenants d'Amérique du Nord dont l'accès aux services et aux ressources dépend de la santé et du dynamisme des écosystèmes, par exemple les collectivités à économie de subsistance, les collectivités autochtones, les gestionnaires de terres, les éleveurs et les agriculteurs, les organismes responsables des ressources naturelles, les chercheurs, les spécialistes de la modélisation, les enseignants, les organisations (ONG) et les secteurs qui gèrent les ressources naturelles durables et en dépendent. Les éleveurs et les agriculteurs luttent contre les mauvaises herbes depuis des siècles; les biologistes des pêches sont de plus en plus habitués à devoir lutter contre les pathogènes de maladies invasives et contre les espèces envahissantes « concurrentes » provenant d'habitats similaires dans d'autres régions de la planète. Étant donné que les espèces se déplacent de plus en plus rapidement d'un endroit à un autre, intentionnellement ou non, il est plus que jamais important d'échanger des informations afin de limiter les dommages qu'elles pourraient causer. Les mesures prises aujourd'hui peuvent réduire considérablement la probabilité d'une invasion et limiter les coûts d'une modification irréversible des écosystèmes nord-américains. C'est précisément le rôle que joue le NAISN : mettre à profit les données scientifiques recueillies pour préserver la biodiversité et garantir un avenir plus productif aux collectivités locales.*

Participation des collectivités à la conservation de la biodiversité marine grâce au Réseau nord-américain d'aires marines protégées			Années de mise en œuvre : 2011 et 2012	
Budget prévu : 85 000 \$CAN en 2011 105 000 \$CAN en 2012				
Priorité/objectif stratégique : Des collectivités et des écosystèmes en santé/Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque				
Résumé du projet : La participation et le soutien des collectivités locales, ainsi que les données scientifiques et la surveillance, sont essentiels au succès des initiatives de conservation de la biodiversité marine. Le Réseau nord-américain d'aires marines protégées (RNAAMP) constitue un mécanisme qui vise à inciter davantage les collectivités côtières à participer à la conservation de la biodiversité, grâce à des liens avec les aires marines protégées (AMP). Ce réseau est le fruit d'un partenariat entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, qui appuie les efforts que déploie chaque pays pour conserver sa biodiversité marine, grâce à la création d'un réseau nord-américain d'AMP. Les AMP sont créées pour un grand nombre de raisons liées à la conservation et à l'utilisation durable; elles permettent d'axer les efforts de conservation sur des sites marins en particulier en collaboration avec des collectivités des trois pays. Cette proposition, qui vise le plan opérationnel pour 2011 et 2012, porte sur deux éléments permettant de protéger la viabilité à long terme des ressources marines et des collectivités côtières : 1) lancer une initiative de sensibilisation des résidents des collectivités à propos de la façon dont les AMP protègent la santé des océans et des collectivités côtières, en collaboration avec les aquariums, les centres des sciences et les instituts de recherche; 2) renforcer la capacité des trois pays à concevoir, gérer et évaluer les réseaux d'AMP à l'échelle nationale et continentale, en appliquant les conseils scientifiques de haut niveau à la prévision des impacts des changements climatiques sur les écosystèmes marins. Ce projet durera douze mois, de juin 2011 à juin 2012.				
Résultat environnemental : Améliorer la santé des ressources marines composant les écosystèmes marins communs au Canada, au Mexique et aux États-Unis, en sensibilisant davantage le public et en l'invitant à protéger la santé des océans et des collectivités, et en fournissant des informations scientifiques sur les effets des changements climatiques, afin d'éclairer la conception et la gestion des AMP, l'accent étant mis sur l'océan Atlantique.				
Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental : 1) En collaboration avec les établissements d'enseignement, inciter les citoyens à contribuer à la santé des océans et des collectivités, grâce à une sensibilisation des résidents des collectivités. 2) Créer et gérer des réseaux d'AMP en se basant sur les effets probables des changements climatiques.				
Tâche 1. En collaboration avec les établissements d'enseignement, inciter les citoyens à contribuer à la santé des océans et des collectivités, grâce à une sensibilisation des résidents des collectivités				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1.1 Élaborer une stratégie d'éducation et de sensibilisation en liaison avec les <i>Coastal Ecosystem Learning Centers</i> (CELC, centres d'apprentissage sur les	Stratégie d'éducation et de sensibilisation - Atelier organisé avec les aquariums partenaires des trois pays, visant à définir les messages, stratégies et documents communs. - Ébauches de messages, de	1. Elle permet d'élaborer un ensemble de messages, de stratégies et de documents communs sur la façon dont les AMP contribuent à la santé des océans et des collectivités côtières.	2011 - 2012	60 000 \$ en 2011 65 000 \$ en 2012

<p>écosystèmes côtiers, un réseau d'aquariums et d'établissements de recherche des trois pays) et d'autres établissements intéressés.</p>	<p>documents et de stratégies.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courtes vidéos inspirées des documents obtenus des CELC et des organismes membres du RNAAMP, qui seront projetées dans des stands installés dans les aquariums membres du réseau (dont une qui sera consacrée aux effets des changements climatiques et aux AMP, à partir des résultats de la tâche 2). Mise à l'essai et évaluation des documents. - Objectifs précis et mesurables en matière d'éducation et de sensibilisation (à déterminer dans le cadre de la stratégie). 	<p>2. Elle permet d'établir des objectifs chiffrés pour l'ensemble du réseau en matière de sensibilisation et d'éducation (p. ex., nombre de personnes touchées; pourcentage de personnes comprenant mieux la situation).</p> <p>3. Elle permet de promouvoir les changements de comportement des gens à l'égard des océans, ce qui renforce la mobilisation de la société en faveur de la protection des écosystèmes côtiers et marins.</p>		
<p>Tâche 2. Créer et gérer des réseaux d'AMP en se basant sur les effets probables des changements climatiques (Nota : voir les renseignements complémentaires sur cette tâche – troisième critère de sélection ci-après)</p>				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
<p>2.1 Procéder à un examen par les pairs des ébauches de conseils transmis par deux groupes de travail du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Commentaires des membres des deux groupes de travail du CIEM à propos des résultats de l'atelier initial organisé en novembre 2010 (mai 2011). - Réunion du groupe directeur du RNAAMP-CIEM visant à intégrer les commentaires du CIEM, ainsi que d'autres observations de certains spécialistes, afin de disposer d'observations de scientifiques et de gestionnaires des trois pays à propos des AMP, et de garantir que cette information s'applique à l'ensemble de la région Atlantique-Caraïbes (été/automne 2011). 	<p>Elle garantit que l'information recueillie et diffusée est viable d'un point de vue scientifique.</p>	<p>2011-2012</p>	<p>3 000 \$ en 2011</p> <p>30 000 \$ en 2012</p>
<p>2.2 Diffuser la première ébauche de conseils scientifiques à propos de la création et de la gestion d'un réseau d'AMP à la lumière des changements climatiques, en</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ébauche de conseils scientifiques à propos de la création et de la gestion d'un réseau d'AMP dans l'Atlantique, basée sur le rapport issu de l'atelier de 2010, sur les commentaires des membres des deux groupes de travail 	<p>Elle éclairera les activités de création et de gestion d'un réseau qui sont en cours.</p>	<p>2011</p>	<p>6 000 \$ en 2011</p>

collaboration avec le CIEM.	du CIEM et sur d'autres observations de scientifiques et de gestionnaires à propos des AMP (automne 2011)			
2.3 Demander aux groupes de travail du CIEM et à d'autres experts scientifiques de mettre en pratique les lignes directrices, durant leurs réunions de 2012, pour désigner les habitats et groupes d'espèces <u>prioritaires</u> qui sont exposés aux effets des changements climatiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion annuelle de planification du CIEM – sous réserve de l'approbation du CIEM, élaborer un plan de travail visant à s'inspirer des lignes directrices provisoires pour désigner les habitats et groupes d'espèces prioritaires qui sont exposés aux effets des changements climatiques (automne 2011). - Rapport des groupes de travail du CIEM sur la désignation des habitats et groupes d'espèces prioritaires (printemps 2012). 	Elle permet de recueillir l'information dont ont besoin les gestionnaires des AMP pour créer et gérer des réseaux d'AMP à la lumière des changements climatiques, et établir des priorités pour des régions cibles (automne 2012). Parce que ce projet est le fruit d'une collaboration entre le RNAAMP et le CIEM, le RNAAMP ne peut pas imposer d'échéances irréalistes, que les groupes de travail du CIEM ne pourront pas respecter dans le cadre de leurs processus et compte tenu de leurs priorités.	2011	16 000 \$ en 2011
2.4 Dans le cadre de l'atelier de clôture, les participants vont examiner les résultats et les lacunes, et rédiger un document d'orientation final destiné aux planificateurs et aux gestionnaires des AMP.	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier scientifique organisé par le RNAAMP/le CIEM en vue de résumer et de compléter les produits créés par le groupe de travail, et de rédiger un document de synthèse sur les espèces et les habitats vulnérables aux changements climatiques (juin 2012). 	L'atelier de clôture génère des résultats, et réunit certains participants à des ateliers précédents, de sorte qu'ils rédigent le rapport scientifique final sur le projet.	2012	10 000 \$ en 2012

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres responsables appropriés des Parties tiendront compte des critères suivants pour soumettre des activités de coopération à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Ce projet porte sur la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé » et sur le deuxième objectif stratégique qui l'accompagne, « Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque ». Il va permettre de renforcer les capacités des trois pays en ce qui concerne la gestion de leurs écosystèmes marins communs. Plus précisément, il vise à : sensibiliser et à mobiliser davantage les collectivités à propos de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité, et à renforcer leurs capacités à cet égard; établir (au-delà de 2012 si cette initiative est prise en charge) des systèmes de surveillance afin d'évaluer et de présenter les résultats des initiatives de conservation et de gestion; renforcer la base scientifique à partir de laquelle on crée et gère les réseaux d'AMP à la lumière des changements climatiques. Les partenaires du projet ont conçu spécialement des programmes d'éducation et de sensibilisation afin de toucher les collectivités urbaines et mal desservies et les

Autochtones, créant ainsi un lien essentiel entre le projet de la CCE/du RNAAMP et ces collectivités. Le projet vise la zone géographique de l'océan Atlantique, considérée comme un écosystème prioritaire dans le Plan stratégique de la CCE.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

Oui. Les États-Unis, le Canada et le Mexique s'engagent à créer des réseaux nationaux d'AMP, qu'il faut lier à l'échelle continentale pour maximiser les avantages qu'ils génèrent au chapitre de la conservation, surtout dans les régions transfrontalières et en ce qui concerne les espèces très migratrices. C'est également essentiel à la conservation des écosystèmes marins communs aux trois pays.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Le groupe d'étude du RNAAMP-CIEM chargé de créer des réseaux d'aires marines protégées dans le contexte des changements climatiques (Study Group on Designing Marine Protected Area Networks, connu par son sigle anglais SGMPAN) a réuni des spécialistes du domaine canadiens, mexicains et américains en novembre 2010 à Woods Hole (Massachusetts), aux États-Unis. Le SGMPAN avait pour mandat d'élaborer des lignes directrices générales visant les processus de création de réseaux d'AMP qui sont adaptés aux effets des changements climatiques sur les écosystèmes marins et les atténuent. En décembre 2010, on a produit un rapport final résumant les diverses caractéristiques physiques et biologiques du golfe du Mexique, de la mer des Caraïbes (à proximité de Porto Rico et des îles Vierges américaines) et de la côte Atlantique des États-Unis et du Canada. Par la suite, le SGMPAN utilisera l'information contenue dans ce rapport pour élaborer des lignes directrices scientifiques plus accessibles relatives au réseau d'AMP et à d'autres activités de planification des espaces marins.

Le projet vise des résultats clairs et concrets qui seront mesurés au fil du temps – p. ex., le nombre de membres du public touchés par le programme d'éducation sur les aires marines, et les changements précis dans la compréhension qu'ont les gens de la situation. Pour certains volets du projet, les objectifs initiaux n'ont pas encore été fixés, mais ce sera fait durant la mise en œuvre du projet. L'échéancier serré crée une contrainte, surtout en ce qui concerne la tâche 1, mais on a déjà entrepris une discussion avec le coprésident du comité exécutif du centre d'apprentissage sur les écosystèmes côtiers (CELC) afin de définir la portée des résultats possibles.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE
 - Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités
 - Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations

La CCE crée le cadre institutionnel nécessaire à la coordination de l'élaboration et de l'évaluation de directives et de stratégies communes. Contrairement à ce qu'on observe dans le cas des aires terrestres protégées, aucune tribune ne réunit les gestionnaires des programmes des trois pays visant les AMP. De plus, elle permet au Mexique de s'associer officiellement au partenariat du CIEM visant à créer des réseaux d'AMP à la lumière des changements climatiques. Les responsables du RNAAMP vont continuer à faire de la coordination avec le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes à propos des questions suscitant un intérêt commun, mais la CCE devrait continuer de superviser ces efforts, car le soutien à ce projet s'inscrit dans la portée de ses activités, sa mission et son expertise.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

Le descriptif du projet précise que le projet prendra fin en 2012. La phase pilote des activités est terminée, et la révision des documents sera soit terminée (p. ex., résumé des données scientifiques sur les effets des changements climatiques, à l'appui de la création et de la gestion des AMP), soit entreprise par chaque pas dans le cadre du RNAAMP (p. ex., partenariats de sensibilisation avec les aquariums et d'autres établissements d'enseignement).

Tout au long de la période, les établissements responsables de chaque pays institutionnaliseront les processus mis en œuvre dans le cadre du projet, in particulier ceux qui portent sur la mobilisation des collectivités, essentielle à l'obtention de résultats durables au chapitre de la protection des environnements côtiers et marins, à l'échelle du réseau d'AMP. Au cours des années à venir, il faudrait envisager de communiquer les résultats scientifiques de ce projet aux gestionnaires des AMP des trois pays.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
 - Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?
 - Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?
 - Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?

Le projet s'appuie sur dix années de travail dans le cadre du Réseau nord-américain d'AMP, principalement dans le Pacifique, mais se concentre sur une région clairement ciblée par le nouveau Plan stratégique de la CCE, et sur l'Atlantique (comme le précise le Plan et comme le recommandait la résolution du Conseil n° 08-05). Par exemple, le projet s'appuie sur un partenariat naissant entre le RNAAMP et les centres d'apprentissage sur les écosystèmes côtiers, qui présente un énorme potentiel, car il pourrait toucher les millions de visiteurs des aquariums, mais n'a pas encore permis d'élaborer une stratégie et des messages d'éducation et de sensibilisation pour exploiter ce potentiel. En 2010, au terme d'un atelier organisé aux États-Unis, les CELC se sont engagés à lancer, avec le RNAAMP, une initiative d'éducation et de sensibilisation; elle permettra de faire de ces concepts assez généraux un projet stratégique commun. Dans le même esprit, les promoteurs du projet envisagent de s'appuyer (après 2012 si le futur plan opérationnel l'approuve) sur le succès des fiches d'évaluation écologique, mises à l'essai dans la région s'étendant de la Baja California à la mer de Béring (région Baja-Béring), en ajoutant au « bulletin » un volet socioéconomique qui mobilisera davantage les collectivités locales et permettra de saisir des informations essentielles pour les gestionnaires des AMP.

Les gestionnaires des AMP et les éducateurs des trois pays constituent le public cible et les bénéficiaires des efforts de renforcement des capacités déployés dans le cadre du projet. Ils sont tout particulièrement conscients de l'importance de l'éducation, de la sensibilisation, des sciences sociales et des changements climatiques pour leur mission, et très réceptifs aux produits proposés. Par exemple, en décembre 2010, une évaluation des besoins de 160 gestionnaires d'AMP fédéraux et étatiques aux États-Unis a révélé que l'information relative à l'adaptation aux changements climatiques était leur priorité numéro 1. (Parallèlement, au Canada, des discussions préliminaires ont été engagées avec les responsables de l'Aquarium de Vancouver, membre du réseau de CELC.) Tout au long du projet, il est prévu de fournir les données scientifiques destinées à répondre à la nécessité de mieux comprendre les effets des changements climatiques; elles seront issues des résultats de la tâche 2. D'autres pays, notamment de nombreux pays européens, ont constaté qu'il leur fallait répondre au plus vite à ce même besoin, de sorte qu'il soit encore possible de former des partenariats au terme de ce projet de la CCE.

D'autres partenaires contribueront de façon significative au succès du projet : CELC; scientifiques des gouvernements, des universités et des ONG, y compris WWF, Pronatura, TNC (The Nature Conservancy), NatureServe, GECI, Nature Canada; collectivités locales faisant partie des AMP. Comme on l'a vu précédemment, les membres des CELC sont tout à fait capables de sensibiliser le public grâce à des expositions et à des programmes éducatifs, et se réjouissent à l'idée de travailler dans le cadre des programmes de gestion des AMP des trois pays, afin de cibler le contenu de ces messages. Les scientifiques des gouvernements, des universités et des ONG, notamment ceux qui sont membres du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), vont mettre à profit leur expertise pour définir et synthétiser les produits scientifiques dans un format utile aux gestionnaires des AMP, et les soumettre à un examen par les pairs. Si un projet visant à élaborer et à mettre l'essai des indicateurs socio-économiques est appuyé après 2012, les collectivités locales et les spécialistes en sciences sociales participeront à l'établissement de nouveaux indicateurs communs aux trois pays, qui permettront de surveiller et de communiquer les effets et les avantages des AMP pour ces collectivités.

Personnes-ressources du RNAAMP :

États-Unis : Lauren Wenzel, National Marine Protected Areas Center, NOAA (lauren.wenzel@noaa.gov, 301-563-1136)

Canada : Doug Yurick, Parcs Canada (Doug.Yurick@pc.gc.ca, 819-997-4910) et Camille Mageau, ministère des Pêches et des Océans (camille.mageau@dfo-mpo.gc.ca, 613-991-1285)

Mexique : Vladimir Pliego, Conanp (vpliego@conanp.gob.mx)

Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (projet de Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants)	Années de mise en œuvre : 2011 et 2012
Budget prévu : 130 000 \$CAN en 2011 305 000 \$CAN en 2012	
Priorité/objectif stratégique : Des collectivités et des écosystèmes en santé/Amélioration de la santé des collectivités vulnérables d'Amérique du Nord	
<p>Résumé du projet</p> <p>Le projet de Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) de la CCE prévoit la compilation et la diffusion d'information relative aux quantités de polluants issus d'activités industrielles en Amérique du Nord, à leur source et à leur gestion. Les principaux produits utilisés dans le cadre du projet sont le site Web <i>À l'heure des comptes en ligne</i>, base de données intégrée sur les registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) nord-américains qui contient les données publiques relatives aux sources; le rapport <i>À l'heure des comptes</i>, basé sur des analyses des données nord-américaines sur les RRTP provenant d'autres sources, s'il y a lieu. Le rapport <i>À l'heure des comptes</i> présente régulièrement une analyse spéciale de certains thèmes liés aux RRTP, comme les rejets et transferts en provenance d'un secteur industriel précis en Amérique du Nord, ou les rejets dans un milieu en particulier (p. ex., l'eau).</p> <p>Le projet fait la promotion de l'accès du public aux données des RRTP nord-américains et de leur utilisation en vue de mieux comprendre les sources de polluants suscitant des préoccupations communes, ainsi que leur gestion. Il préconise en outre l'utilisation des données issues des RRTP pour établir des priorités et prendre des décisions en vue de protéger la santé des collectivités et des écosystèmes nord-américains, d'appuyer la gestion des produits chimiques et de réduire la pollution.</p> <p>Grâce à ce processus, la CCE a contribué aux efforts de constitution des RRTP nationaux, notamment l'établissement d'un programme de déclaration obligatoire au RRTP mexicain (le <i>Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes</i> [RETC, Registre de rejets et de transferts de polluants]), un processus simplifié de collecte et de traitement des données à l'échelle nationale et infranationale, et l'amélioration de la qualité des données déclarées. Dans le cadre de cet effort, la CCE organise une réunion publique annuelle consacrée au projet de RNARTP, regroupant des représentants des gouvernements, du public et de l'industrie, de sorte qu'ils discutent des travaux en cours et à venir dans le cadre du projet, ainsi que des orientations à venir et des analyses du rapport <i>À l'heure des comptes</i>.</p> <p>Parmi les initiatives régionales mises en œuvre en collaboration avec les Parties et d'autres intervenants, on compte : l'établissement de profils des polluants sectoriels à l'appui de l'élaboration d'indicateurs de performance environnementale; l'analyse détaillée de l'information sur les activités de prévention de la pollution provenant des établissements; l'examen des transferts de données transfrontaliers, afin de mieux comprendre les mouvements de polluants à l'échelle nord-américaine. Ces analyses amélioreront la comparabilité et la qualité des données, et appuieront l'établissement de politiques et de programmes visant à prévenir et à réduire la pollution.</p> <p>Grâce à ces activités et à cette sensibilisation, le projet de RNARTP de la CCE a stimulé les efforts d'atténuation de la pollution déployés par les ONG, le public, les membres de l'industrie et les spécialistes des trois pays. Les RRTP constituent une importante source d'information à propos des rejets et transferts de centaines de polluants, dont un grand nombre de substances suscitant des préoccupations pour la santé humaine et/ou l'environnement. Le projet permet de renforcer les capacités d'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités nord-américaines, incluant celles qui sont vulnérables (p. ex., les collectivités qui pourraient être touchées de façon disproportionnée par une dégradation de l'environnement ou la pollution, notamment les enfants et les communautés autochtones), en préconisant et en fournissant des outils et des renseignements relatifs aux rejets et transferts de polluants dans leurs collectivités, et en offrant à ces collectivités et à d'autres intervenants (comme les membres de l'industrie) des possibilités de participer, grâce</p>	

à la sensibilisation et à la consultation. Ainsi, le projet va dans le sens de plusieurs priorités/objectifs du Plan stratégique de la CCE, notamment l'amélioration de la santé des collectivités vulnérables d'Amérique du Nord et l'écologisation de l'économie nord-américaine.

Le projet va également exploiter d'autres ressources et infrastructures de la CCE, notamment la fourniture de couches cartographiques bien précises à l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, et les travaux constants de surveillance et d'évaluation des polluants, dans le cadre du programme de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC).

Résultats environnementaux :

1. Soutien de tous les intervenants (collectivités, industrie, Parties et CCE) aux initiatives environnementales régionales, basé sur l'accès à des données intégrées et compréhensibles sur les RRTP nord-américains, et sur les analyses et les outils connexes.
2. Sensibilisation accrue de tous les intervenants à propos des sources de polluants, de leur quantité et de leur gestion à l'échelle de l'Amérique du Nord, grâce à l'intégration et à la fourniture d'ensembles de données, et à la publication du rapport *À l'heure des comptes*, assorti d'analyses pertinentes des problèmes touchant la santé et l'environnement en Amérique du Nord.
3. Sensibilisation des collectivités d'intervenants et établissement de liens avec elles, grâce à la publication du rapport *À l'heure des comptes* et à la réunion publique annuelle.
4. Comparabilité/cohérence accrues des données recueillies et présentées, et contrôle de la qualité des données issues des RRTP, grâce à une collaboration trilatérale.
5. Meilleure caractérisation des rejets et transferts de polluants par les secteurs industriels, à l'appui des décisions relatives à la prévention de la pollution industrielle en Amérique du Nord.

Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental :

1. **Coordination et communication avec les trois Parties et d'autres intervenants, s'il y a lieu, par l'intermédiaire du groupe consultatif spécial sur les RRTP.** Poursuivre la planification du projet, des produits livrables et de la mise en œuvre, de passer en revue les progrès réalisés, d'évaluer les besoins du projet, et de proposer des conseils et des stratégies d'amélioration, et participation à l'établissement de priorités. Principales activités : échange d'information à propos de la constitution des RRTP; établissement de profils des polluants sectoriels, en vue d'améliorer la comparabilité et la qualité des données; organisation de réunions avec d'autres groupes intéressés et experts du domaine, etc. Les produits incluront une mise à jour du *Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des RRTP en Amérique du Nord*.
2. **Collecte, intégration, analyse et publication des données sur les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord.** Intégrer l'information issue des RRTP et, s'il y a lieu, d'autres dépôts de données que gèrent les Parties; régler les problèmes d'incohérence des données et intégrer au rapport *À l'heure des comptes* les résultats relatifs à la pertinence pour les Parties et les intervenants. Activités prévues : fournir les données dans un format adapté au Web et aux applications cartographiques (conformément aux lignes directrices de la CCE); préparer et publier le rapport *À l'heure des comptes* et l'aperçu des données en ligne.
3. **Établissement d'une infrastructure de gestion de l'information :** Trouver des moyens innovateurs d'améliorer le processus de collecte, de stockage et de consultation des données des RRTP nord-américains, afin de les rendre plus utiles dans le cadre des applications ou des projets actuels ou futurs (p. ex., *À l'heure des comptes en ligne*, cartes constituant l'Atlas, projets liés à l'écologisation de l'économie nord-américaine et à la gestion rationnelle des produits chimiques, et rapports spéciaux sur les programmes de la CCE).
4. **Sensibilisation :** Organiser la réunion publique annuelle relative au projet de RNARTP, qui permet : d'obtenir une rétroaction sur le rapport *À l'heure des comptes* et le projet, et des commentaires dans des domaines qui seront ciblés et analysés dans de futurs rapports; de faire davantage de sensibilisation grâce à un accès plus facile au site Web *À l'heure des comptes en ligne* et aux outils connexes, aux Webdiffusions et aux séminaires Web avec des intervenants et des utilisateurs potentiels de l'information (p. ex., les médias, les ONG et l'industrie); participer aux efforts de constitution des RRTP nationaux et internationaux.

Tâche 1. Coordination et communication avec les trois Parties et d'autres intervenants, s'il y a lieu, par l'intermédiaire du groupe consultatif spécial sur les RRTP				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1.1 Collaboration et échange trilatéraux visant à atteindre les objectifs trilatéraux liés à la collecte, à la comparabilité, à la qualité, à l'interprétation, à la présentation et à la consultation des données des RRTP.	<p>Amélioration de la comparabilité des données des RRTP nord-américains et de la gestion de la qualité de ces données.</p> <p>Mise à jour du Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des RRTP en Amérique du Nord.</p> <p>Coordination régulière avec les Parties et d'autres intervenants, s'il y a lieu (réunions, communications à propos du projet, etc.).</p>	<p>Amélioration de la qualité des données qu'utiliseront tous les intervenants, ce qui inclut l'établissement de profils de polluants sectoriels et des initiatives connexes de prévention de la pollution, le cas échéant. Ces efforts vont dans le sens de tous les résultats environnementaux visés. Depuis la dernière mise à jour, en 2005, les importants changements apportés aux RRTP et à la méthode de rédaction du rapport <i>À l'heure des comptes</i> ont mis en lumière des domaines dans lesquels la comparabilité est nécessaire – un plan d'action mis à jour officialise et facilite les activités et les discussions connexes qui se déroulent à l'échelle nationale, dans le cadre d'un ou de plusieurs RRTP.</p>	2011-2012	<p>15 000 \$ en 2011 (soutien aux réunions/téléconférences, contrats, déplacements)</p> <p>40 000 \$ en 2012 (contrats, soutien aux réunions/téléconférences, déplacements, publications)</p>
Tâche 2. Collecte, intégration, analyse et publication des données sur les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
2.1 Collecte, intégration, analyse et interprétation des	Ensemble intégré de données	Cet ensemble de données servira de base au rapport	Automne 2011 Automne 2012	<p>30 000 \$ en 2011</p> <p>45 000 \$ en 2012</p>

données à ajouter au rapport <i>À l'heure des comptes</i> et aperçu des données trouvées sur le site <i>À l'heure des comptes en ligne</i> .	issues des RRTP accessibles au public provenant des Parties, et données issues d'autres programmes, au besoin. Publication de la base de données intégrée sur les RRTP nord-américains du site <i>À l'heure des comptes en ligne</i> , et aperçu des données. Stratégie approuvée qui vise à intégrer les autres informations recueillies par les Parties au rapport <i>À l'heure des comptes</i> .	<i>À l'heure des comptes</i> , à la base de données du site <i>À l'heure des comptes en ligne</i> et à d'autres initiatives. Il permet d'analyser des données intégrées, en vue de fournir des informations (résultats environnementaux 2 et 3). Il permet aussi de faire des comparaisons entre les trois pays (secteurs, processus) et de définir les possibles aberrations/incohérences – à l'appui des résultats environnementaux 1, 4 et 5.		Contrats, publications, réunions
2.2 Recherche, analyses détaillées des données, interprétation et publication du rapport <i>À l'heure des comptes</i> , incluant une analyse spéciale.	Publication du rapport <i>À l'heure des comptes</i> (en 2012), incluant l'analyse spéciale d'un sujet lié aux RRTP qui intéresse les intervenants de l'ensemble de la région, comme ils l'ont exprimé lors des consultations (p. ex., la réunion publique annuelle relative au projet de RNARTP).	Cet effort appuie le résultat environnemental n° 2, ainsi que d'autres résultats potentiellement liés au sujet choisi.	2011-2012	50 000 \$ en 2011 75 000 \$ en 2012 Contrats
Tâche 3. Établissement d'une infrastructure de gestion de l'information				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
3.1 Mise à jour et amélioration du site <i>À l'heure des comptes en ligne</i> (application Web)	Information à valeur ajoutée pour les utilisateurs, accès plus efficace aux données et réductions de coûts associées au nombre moins élevé de documents imprimés	Elle génère des améliorations (p. ex., outils cartographiques, résumés de qualité supérieure), et permet d'accéder à la base de données intégrée sur les	2011-2012	30 000 \$ en 2011 45 000 \$ en 2012 Contrats, publications, téléconférences

	nécessaires.	RRTP nord-américains et à l'information connexe qu'utiliseront les intervenants, à l'appui de tous les résultats environnementaux visés.		
Tâche 4. Sensibilisation				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
4.1 Consulter les intervenants, notamment grâce à la réunion publique annuelle relative au projet de RNARTP.	<p>Séminaires Web consacrés à l'utilisation des données et outils de la CCE relatifs au RNARTP, tout particulièrement destinés aux médias, aux ONG et aux collectivités.</p> <p>Présentation des résultats du projet et réception des commentaires à propos de thèmes prioritaires possibles pour <i>À l'heure des comptes</i> et des orientations à donner au projet de RNARTP.</p> <p>Échange d'information entre tous les intervenants.</p> <p>Promotion des RRTP nationaux, et données et information connexe accessibles au public.</p>	Ces activités appuient les résultats environnementaux 3 et 1.	<p>Septembre et octobre 2011 : séminaires Web</p> <p>Automne 2012 : réunion publique relative au projet de RRTPNA.</p>	<p>5 000 \$</p> <p>Soutien à une conférence Web</p> <p>100 000 \$</p> <p>Réunions, déplacements, publications</p>

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres responsables appropriés des Parties tiendront compte des critères suivants pour soumettre des activités de coopération à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Ce projet va dans le sens du Plan stratégique, qui préconise un soutien aux collectivités et aux écosystèmes en santé, grâce au renforcement de la collaboration à propos du suivi des rejets et transferts de polluants en Amérique du Nord, incluant l'analyse des données dans le rapport de la CCE intitulé À l'heure des comptes. Le projet de RNARTP de la CCE a appuyé les efforts d'atténuation de la pollution entrepris par les gouvernements, les ONG, le public, les membres de l'industrie et les spécialistes des trois pays. Il va donc dans le sens de l'objectif consistant à améliorer la santé des collectivités vulnérables en Amérique du Nord en créant, en préconisant et en favorisant l'accès à une base de données trinationale sur les RRTP, et en offrant les outils et l'information connexe susceptibles d'intéresser les collectivités nord-américaines. La base de données intégrée du site À l'heure des comptes en ligne peut être combinée à d'autres données propres aux collectivités (démographiques, socioéconomiques, épidémiologiques, environnementales et liées à la santé publique), afin d'appuyer les efforts régionaux visant à améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités susceptibles d'être touchées de façon disproportionnée par la dégradation de l'environnement ou l'exposition à la pollution. Ces collectivités vulnérables peuvent inclure les populations minoritaires et/ou économiquement défavorisées, les personnes qui vivent à proximité de zones où sont concentrées de nombreuses installations industrielles, mais aussi les enfants, les Autochtones et les populations rurales. Par ailleurs, le projet va dans le sens des objectifs stratégiques associés à la priorité L'écologisation de l'économie nord-américaine, grâce à l'analyse des données et à l'échange trilatéral d'information relative aux rejets de polluants par certains secteurs, aux profils des polluants et aux efforts connexes visant à recueillir des données de qualité.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

Oui. Le projet ajoute une valeur particulière aux efforts de constitution des RRTP nationaux, en intégrant, en analysant et en comparant les données des RRTP provenant des trois pays, et en diffusant publiquement une information facile à comprendre à l'échelle régionale. Il appuie également les travaux en cours à l'échelle nationale qui visent à caractériser les rejets de polluants et à comparer les données nationales relatives à certains secteurs, afin de définir les options et les mesures à prendre en matière de prévention et d'atténuation de la pollution.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Le projet donne des détails à propos des produits et des activités qui résulteront de chaque tâche.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu de la valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE?

La CCE compile, intègre, analyse et rend publiques les données des RRTP à l'échelle régionale; il est ainsi possible de comprendre et de comparer les rejets et transferts à ce niveau – ce qu'aucun programme national ne permet.

- Compte tenu de toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités?
Dans chaque pays, des ONG travaillent à partir des données issues des RRTP ou portant sur d'autres enjeux, mais collaborent aussi avec d'autres RRTP régionaux à l'extérieur de l'Amérique du Nord (OCDE, RRTP de l'Amérique centrale, etc.).
- Compte tenu des possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations?
Nous le faisons assez régulièrement : grâce à notre réunion publique annuelle et à l'échange informel d'information; grâce à leur participation à l'examen des analyses spéciales du rapport À l'heure des comptes; et grâce à la participation à des réunions de responsables d'autres RRTP (susmentionnés).

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

Si la CCE cesse d'intégrer ce type de données, n'importe quelle organisation pourrait recueillir, intégrer et diffuser les données trinationales issues des RRTP. Les priorités de l'organisation en question détermineront la valeur ajoutée sur le plan analytique et la plus grande facilité d'accès aux données pour les collectivités et les intervenants. Dans le même esprit, les travaux visant à améliorer encore plus la comparabilité et la qualité des données issues du RRTP de chaque pays, conformément au Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des RRTP en Amérique du Nord, pourraient être entrepris dans un esprit de coopération par l'une ou par l'ensemble des Parties.

Le Secrétariat de la CCE a établi une méthodologie et une infrastructure pour l'intégration des données issues des RRTP nord-américains, grâce à son site Web À l'heure des comptes en ligne. Cela permet aux intervenants d'examiner les données des RRTP, de créer leurs propres tableaux de données/rapports à l'aide d'outils de recherche et de représentation cartographique, et de placer l'information en contexte. Par ailleurs, l'analyse et la comparaison des données des RRTP à l'échelle nord-américaine, effectuées dans le rapport À l'heure des comptes, génèrent un précieux contenu en ligne. Ainsi, pour exploiter À l'heure des comptes en ligne, il faut reproduire et tenir à jour une base de données intégrée, mais aussi les analyses des données nord-américaines.

Il faut savoir que la décision de ne pas appuyer les activités relatives au RRTP entreprises sous l'égide de la CCE après 2010 nécessiterait l'annulation de la résolution du Conseil n° 97-04, laquelle prévoit la production annuelle du rapport À l'heure des comptes par la CCE, ainsi que d'autres mesures axées sur la promotion de la comparabilité des RRTP.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
Oui. On établit des liens avec d'autres activités de la CCE (p. ex., À l'heure des comptes en ligne, cartes constituant l'Atlas, projets liés à l'écologisation de l'Amérique du Nord et à la gestion rationnelle des produits chimiques, et rapports spéciaux relatifs aux programmes de la CCE).
 - Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?
Le public cible des produits/résultats de ce projet comprend les divers intervenants mentionnés dans le présent document.
 - Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?
Le renforcement des capacités fait naturellement partie du processus d'intégration et d'analyse des données, qui comprend les échanges d'information entre les trois Parties à propos de la qualité des données et d'éventuelles incohérences, des profils de polluants sectoriels, et des efforts de simplification et d'harmonisation des données. De plus, le projet appuie les initiatives de prévention de la pollution mises en œuvre par les collectivités et l'industrie.
 - Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?
Les intervenants associés à ce projet sont : les ONG qui utilisent les données intégrées à l'appui de leurs efforts de prévention de la pollution; les gouvernements et les établissements industriels qui prennent connaissance de l'information contenue dans À l'heure des comptes et peuvent l'utiliser pour s'attaquer aux problèmes de pollution; les chercheurs universitaires qui utilisent les données dans le cadre de leur travail.

Méthodes d'identification et de suivi des produits chimiques commerciaux en Amérique du Nord			Années de mise en œuvre : 2011 et 2012	
Budget prévu : 326 000 \$CAN en 2011 86 000 \$CAN en 2012 Total 2011-2012 = 412 000				
Priorité/objectif stratégique :				
Des collectivités et des écosystèmes en santé/Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale				
Résumé du projet :				
<p>Ce projet vise à améliorer les mesures prises pour réduire le risque que présente l'exposition aux produits chimiques pour la santé humaine et l'environnement, en identifiant les produits chimiques commerciaux et en faisant le suivi de ces produits, et à déterminer la compatibilité entre les inventaires des trois Parties. Le projet explorera des façons d'utiliser la compatibilité établie par les Parties pour faciliter l'atteinte des objectifs de gestion des produits chimiques. Outre la création d'outils techniques pour aider à mieux comprendre les produits chimiques, le projet favorisera la transparence et mettra en évidence les efforts faits en Amérique du Nord pour gérer les produits chimiques de manière rationnelle. La conférence nord-américaine sur les produits chimiques (tâche 3) est un outil essentiel pour aider à diffuser de l'information fondamentale et donner aux intervenants la possibilité de donner leur avis et de savoir quelles sont les activités de gestion rationnelle des produits chimiques en Amérique du Nord.</p>				
Résultat environnemental :				
<p>Terminer l'<i>Inventario Nacional de Sustancias Químicas</i> (INSQ, Inventaire national des produits chimiques du Mexique) pour créer des inventaires nord-américains compatibles, qui permettront aux Parties d'accroître la transparence et d'informer la population nord-américaine tout en soutenant les efforts de suivi et de gestion des produits chimiques qui suscitent des préoccupations communes.</p>				
Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental :				
<p>1) Achever l'inventaire national mexicain des produits chimiques. 2) Comparer les données des inventaires nationaux des produits chimiques pour faciliter la prise de décisions plus éclairées sur la gestion des risques et améliorer la transparence. 3) Préparer la conférence nord-américaine sur les produits chimiques</p>				
Tâche 1. Achever l'inventaire national mexicain des produits chimiques				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1.1 Recueillir des données sur la fabrication de produits chimiques à partir des sources d'information existantes au Mexique.	Base de données contenant de l'information sur les volumes de production des substances incluses dans l'inventaire préliminaire des produits chimiques.	Ce projet permettra au Mexique de finaliser son inventaire des produits chimiques en y incluant de l'information sur la fabrication de produits chimiques; il servira à l'élaboration d'inventaires	De mai à décembre 2011	TOTAL 51 000 \$

		compatibles en Amérique du Nord, auxquels on ajoutera les dénominations chimiques incluses dans la TSCA et la LIS.		
1.2 Réviser la dénomination chimique des produits inclus dans l'inventaire national des produits chimiques du Mexique.	Liste des substances incluses dans l'inventaire, avec le nom/la dénomination chimique validés	Dans le cadre de ce projet, le Mexique révisera et validera la dénomination des produits chimiques inclus dans la liste préliminaire en vue de finaliser son inventaire national des produits chimiques. Par la suite, les données serviront à élaborer des inventaires compatibles et comparables en Amérique du Nord, et ainsi faire un suivi plus efficace des produits chimiques qui suscitent des préoccupations communes dans la région.	De mai à décembre 2011	TOTAL 25 000 \$
1.3 Définir des possibilités d'actions visant à garantir l'exactitude et la viabilité de l'inventaire mexicain.	Plan d'action visant à garantir l'exactitude et la viabilité de l'inventaire mexicain, établi par les principaux intervenants et confirmé par une analyse juridique.	Ce projet servira à définir les étapes de l'établissement l'inventaire mexicain des produits chimiques dans le cadre de réunions regroupant des représentants d'autres institutions, afin d'en garantir l'exactitude et il sera ainsi possible d'établir des priorités en matière de gestion des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie en Amérique du Nord.	De février à décembre 2012	Élaboration d'un document de possibilités d'actions juridiques en vue d'institutionnaliser l'inventaire mexicain des produits chimiques. TOTAL 31 000 \$

Tâche 2. Comparer les données des inventaires nationaux des produits chimiques pour faciliter la prise de décisions plus éclairées sur la gestion des risques et améliorer la transparence				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
2.1 Comparer les données sur les produits chimiques des inventaires nationaux	<p>Projet pilote de comparaison en 2011 : Créer un sous-ensemble de produits chimiques à comparer à partir des inventaires du Canada et des États-Unis</p> <p>Comparer les produits chimiques et déterminer ceux pour lesquels l'information n'est pas la même dans les deux inventaires</p> <p>Compléter chaque inventaire en utilisant les données de l'autre. En 2012, comparer les inventaires des États-Unis, du Canada et du Mexique.</p>	La comparaison et la communication de l'information sur les produits chimiques disponible dans les trois pays permettront de prendre des décisions plus éclairées sur la gestion et d'améliorer la transparence. On pourrait améliorer la communication entre les responsables en Amérique du Nord pour assurer un suivi plus efficace des produits chimiques commerciaux.	<p>Du printemps à l'automne 2011</p> <p>Jusqu'en décembre 2012</p>	<p>40 000 \$ en 2011</p> <p>55 000 \$ en 2012</p> <p>TOTAL 95 000 \$</p>
2.2 Tenir une réunion en personne de l'équipe responsable des inventaires des produits chimiques.	Ensemble de recommandations en vue de poursuivre l'élaboration de l'inventaire mexicain des produits chimiques et d'améliorer la comparabilité des inventaires nord-américains.	Cette réunion permettra aux Parties de discuter de la première version de l'inventaire mexicain et de ce qu'elles peuvent faire pour garantir la viabilité et la comparabilité des inventaires de produits chimiques d'ici 2015.	2011 : Réunion en personne.	TOTAL 10 000 \$
Tâche 3. Préparer la conférence nord-américaine sur les produits chimiques. TOTAL 200 000 \$CAN				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
3.1 Organiser des entretiens individuels avec des intervenants choisis, au sujet du contenu et du format de la			Janvier 2011	(sous-tâche menée à bien avec les fonds prévus en 2010)

conférence nord-américaine sur les produits chimiques.				
3.2 Tenir un webinaire sur la planification de la conférence accessible à tous les intervenants du projet sur la GRPC	Préparation du programme et des documents du webinaire Webinaire avec les intervenants Rapport résumant les recommandations des participants au webinaire	Les recommandations de chaque intervenant rencontré serviront à préparer les documents de référence qui seront utilisés lors du webinaire et aideront à orienter la discussion. La consultation des intervenants facilitera la définition d'un programme plus pertinent pour la conférence, et garantira un dialogue nécessaire pour aider à réduire l'exposition aux produits chimiques préoccupants.	Printemps 2011	Voir 3.3
3.3 Établir le programme et procéder à l'invitation de conférenciers	Programme de la conférence et confirmation de la participation des conférenciers	Pour garantir le succès de la conférence, il faut élaborer bon programme efficace. La conférence offrira une occasion unique de discuter de divers sujets avec des intervenants nord-américains et d'améliorer la gestion des produits chimiques. Les thèmes clés pourraient être les suivants : façons d'améliorer la transparence, évaluations des produits chimiques et produits durables.	Du printemps à l'été 2011	TOTAL 200 000 \$ pour les sous-tâches 3.2-3.5 Répartition approximative (à préciser) : 125 000 \$ pour la planification de la conférence et la logistique; 75 000 \$ pour les déplacements (conférenciers et aide financière pour les déplacements)
3.4 Communiquer avec des gens qui pourraient participer à la conférence	Envoi de courtes descriptions détaillées des activités de la conférence aux participants potentiels Création de la page Web de la conférence sur le site de la CCE	Nécessaire si on veut obtenir la participation de spécialistes nord-américains des diverses questions liées à l'amélioration de la gestion rationnelle des produits chimiques	Du printemps à l'automne 2011	Voir 3.3

3.5 Apporter un soutien de la logistique de la conférence	Logistique relative à l'emplacement, à l'inscription, à l'aide financière au déplacement et à la préparation de documents	Nécessaire à la tenue de la conférence; l'activité pourrait contribuer à mieux informer les intervenants nord-américains sur la gestion rationnelle des produits chimiques dans la région.	Du printemps à l'automne 2011	Voir 3.3
---	---	--	-------------------------------	----------

Expliquer en quoi le projet satisfait les critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE auront pour but de soutenir les efforts faits par les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après aideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et les autres agents des Parties à examiner les activités concertées que le Conseil pourrait approuver dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Ce projet va dans le sens du troisième objectif stratégique « Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale » qui relève de la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé ». Les activités prévues faciliteront l'adoption d'approches compatibles destinées à l'identification et le suivi des produits chimiques commerciaux en Amérique du Nord, en vue de l'établissement d'inventaires compatibles des produits chimiques, de l'évaluation de la comparabilité de l'information sur les produits chimiques pour améliorer la transparence à l'échelle régionale, et de la consultation des intervenants pour favoriser une gestion plus efficace et mieux coordonnée des risques associés aux produits chimiques qui suscitent des préoccupations communes.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

L'élaboration d'inventaires compatibles des produits chimiques et l'amélioration de la transparence des données sur les produits chimiques dans les trois pays sont essentielles à une meilleure compréhension des sources de produits chimiques en Amérique du Nord. L'utilisation d'inventaires compatibles favorisera l'évaluation efficace et coordonnée des risques et la gestion basée sur une approche cohérente d'identification et de suivi des produits chimiques. Cette activité, et la sous-tâche relative à la consultation des intervenants lors de la Conférence, sont soutenues par la résolution du Conseil n° 06-09. Elle vise à définir une stratégie de gestion rationnelle des produits chimiques en Amérique du Nord d'une manière inclusive et transparente, et à inclure l'industrie, les entreprises, les syndicats, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement et d'autres membres de la société civile aux initiatives de gestion des produits chimiques qui visent à améliorer la transparence en fournissant des données complètes et exactes au public nord-américain.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Le projet vise l'établissement d'un inventaire mexicain compatible des produits chimiques, en s'appuyant sur des méthodes d'identification normalisées. L'inventaire sera créé à partir des sources d'information existantes et au moyen d'une approche d'identification compatible.

Dans le cadre du projet, il est prévu de comparer les inventaires nationaux et les données connexes sur les produits chimiques, afin de s'assurer que l'information est accessible dans les trois pays. L'activité se déroulera par étapes, au fur et à mesure que l'information sera disponible dans les trois pays. Les tâches prévues permettront de déterminer les données sur les produits chimiques qui sont publiquement accessibles dans un pays, mais pas dans un autre, et viseront à mettre en évidence des possibilités de rendre ces données accessibles à la population de toute la région.

Afin d'accroître la transparence, il est prévu de planifier des activités visant à obtenir la participation des intervenants et du public nord-américain et de les informer. Résultats prévus : rapport sur les progrès réalisés, les réalisations et l'orientation future, qui sera présenté aux participants à la conférence nord-américaine, et participation des intervenants au projet de gestion rationnelle des produits chimiques.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :

- La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE

La CCE peut créer un lien entre les activités en cours au Canada et aux États-Unis et les résultats de ce projet au Mexique, pour soutenir les efforts s'amélioration de la comparabilité et de la compatibilité.

Le produit trilatéral pourra servir de modèle de coopération à d'autres régions comme le Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), qui pourraient l'utiliser pour mener des initiatives similaires.

Le projet nord-américain servira de référence à des organisations/activités internationales comme l'OCDE et la SAICM, comme exemple de modèle de coopération dans le domaine de la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle mondiale.

Il est prévu d'harmoniser davantage les critères de déclaration que doit respecter l'industrie en Amérique du Nord, et les rapports des trois pays seront présentés selon un format comparable.

Les décideurs pourront quantifier les risques associés aux produits chimiques et mener des activités visant à atténuer ces risques.

- Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités et les possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations

Il est prévu que les groupes suivants participent au projet :

- *Organismes fédéraux des trois pays et leurs chercheurs spécialisés dans les domaines de la santé, de l'environnement, des ressources naturelles, de l'agriculture et des douanes/accise.*
- *Intervenants du secteur privé, incluant les diverses associations de fabrication, de transformation, de transport et d'importation de produits chimiques, et leurs membres.*

- *Organisations non gouvernementales de l'environnement, de la santé et d'autres secteurs qui s'intéressent à la sécurité chimique dans la région.*
- *Un grand nombre de ces intervenants contribuent aux efforts déployés pour assurer la sécurité chimique, mais aucune des mesures prises n'a une portée nord-américaine et ne tient compte des subtilités des inventaires de produits chimiques et de l'information à l'échelle nationale ou régionale, comme l'exigent ces efforts. Cela étant, bon nombre d'entre eux pourraient souhaiter recevoir les résultats du projet et y participer ou en profiter (voir ci-après).*
- *Au début des travaux relatifs à l'inventaire mexicain des produits chimiques, le Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA, ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales) du Royaume-Uni a financé les travaux initiaux. Les activités relatives aux inventaires nord-américains des produits chimiques sont maintenant financées par la CCE, avec un soutien interne de services gouvernementaux.*

- Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations

La stratégie définie pour obtenir la participation des intervenants établira une plateforme de coopération avec divers intervenants, selon les besoins. La stratégie visera à rationaliser, améliorer et actualiser la façon dont le projet de GRPC prévoit la collaboration avec les parties en cause et les citoyens pour gérer les produits chimiques de manière rationnelle en Amérique du Nord.

Plus précisément, la stratégie s'appuie sur l'efficacité des processus établis et propose de nouvelles initiatives visant à améliorer la collaboration au sein des organismes fédéraux et des organisations qui participent aux efforts de GRPC, et avec le secteur privé.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

Les travaux relatifs à l'inventaire des produits chimiques et à l'information connexe devraient se poursuivre et nécessiter la participation de la CCE jusqu'à la fin de 2012; par la suite, les organismes nationaux du Mexique financeront l'initiative, qui sera considérée comme une priorité nationale, et adopteront les protocoles définis en collaboration avec des organismes similaires au Canada et aux États-Unis.

La participation des intervenants est une priorité déterminante du projet de gestion rationnelle des produits chimiques; cette priorité sera concrétisée dans le cadre des activités du programme, plus particulièrement lors de la conférence nord-américaine sur les produits chimiques (voir tâche 3).

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :

- Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?

Ce projet appuie les projets suivants de la CCE :

- *Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord*

- *Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord*
- *Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord*
- *Le commerce et l'application des lois de l'environnement*
- *Rapports sur l'état de l'environnement, actuels et à venir*

Le projet va également dans le sens de l'orientation générale de la CCE relativement à la participation des intervenants aux divers aspects de ses travaux.

- *Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?
Le groupe de la GRPC sollicitera la participation de divers intervenants (voir les groupes susmentionnés) à la mise en œuvre du projet, et l'information qui en résultera sera mise à la disposition du public nord-américain. Au Mexique, les ministères de l'Environnement, de la Santé, du Travail, des Transports, etc., de même que des spécialistes et des organisations publiques qui gèrent les risques associés aux produits chimiques utiliseront les résultats du projet.*
- *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?
Le Mexique se dotera d'un inventaire national, mais le Canada et les États-Unis pourront utiliser l'information produite et publiée, qui facilite également la prise de décisions et l'amélioration de la gestion des produits chimiques en Amérique du Nord.*
- *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs.*
 - *Organismes fédéraux des trois pays et leurs chercheurs spécialisés dans les domaines de la santé, de l'environnement, des ressources naturelles, de l'agriculture et des douanes/accise. Les spécialistes pourraient être appelés à participer à l'élaboration de la base de données de l'inventaire mexicain. Par ailleurs, le partage transfrontalier d'exemples pourrait nécessiter une meilleure collaboration avec les autorités douanières des pays en cause en vue d'améliorer l'efficacité de ce processus limité dans le temps.*
 - *Les participants du secteur privé incluent les diverses associations de fabrication, de transformation, de transport et d'importation de produits chimiques, et leurs membres. Par exemple : industrie mexicaine de la pétrochimie (PEMEX)*
 - *Organisations non gouvernementales de l'environnement et de la santé, entre autres qui s'intéressent à la sécurité chimique dans la région.*

Stratégies de réduction des risques d'exposition aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes	Années de mise en œuvre : 2011 et 2012
Budget prévu : 280 500 \$CAN en 2011 283 500 \$CAN en 2012	
Priorité/objectif stratégique : Des collectivités et des écosystèmes en santé/Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale	
Résumé du projet : En s'appuyant sur les bons résultats déjà obtenus en matière de réduction ou d'élimination de substances chimiques suscitant des préoccupations communes, à savoir les BPC ¹ , le DDT ² , le chlordane, le lindane et le mercure en Amérique du Nord, le projet permettra de réduire davantage les émissions et les utilisations d'un ensemble de substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes. En faisant appel à des spécialistes de l'évaluation et de la gestion des risques, du suivi, de la recherche et de la modélisation des trois pays, on s'efforcera d'améliorer l'accès aux informations sur les substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes pour faciliter la prise de décisions éclairées en matière de gestion et explorer d'autres façons de réduire l'exposition à ces substances.	
Résultat environnemental : Concrètement, la détermination des sources de rejets de substances chimiques et l'identification de produits de rechange plus sûrs et de façons d'éliminer les obstacles à l'utilisation de ces produits favoriseront la réduction des rejets et permettront d'améliorer la performance environnementale des secteurs en cause, en mettant l'accent sur les risques associés à des substances chimiques préoccupantes. Globalement, le projet permettra de réduire les quantités de substances chimiques toxiques présentes dans l'air, le sol, l'eau, la nourriture et l'organisme humain. En outre, le projet répondra aux besoins sur les plans institutionnel et de la gouvernance relativement à la gestion environnementale, du fait qu'il permettra d'améliorer la qualité de l'information fournie aux décideurs et au public au sujet des sources de substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes et des risques associés à ces substances, de même que l'accessibilité à cette information, et les activités en cours d'évaluation et de gestion des risques en Amérique du Nord. Pour s'assurer d'obtenir une valeur optimale pour les Nord-Américains, on procédera à une évaluation de l'efficacité du programme. Comme le programme existe depuis plusieurs années, il est opportun d'en évaluer les progrès, d'examiner ses résultats et de faire en sorte que les mesures sont ciblées et donnent des résultats environnementaux concrets.	
Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental : 1. Poursuivre l'évaluation des risques et les efforts de gestion pour réduire les risques associés aux dioxines et furanes, comme indiqué dans la <i>Stratégie en vue de favoriser la coopération au sujet des dioxines et furanes et de l'hexachlorobenzène</i> (ci-après dénommée « Stratégie sur les dioxines ») 2. Élaborer une stratégie sur le mercure (Hg) à partir des travaux prévus relativement à cette substance et mener des activités de réduction des risques, s'il y a lieu 3. Finaliser l'évaluation des risques que présentent les PBDE ³ au Mexique, et, s'il y a lieu, appliquer des mesures trilatérales de réduction des risques associés aux produits ignifuges 4. Évaluer l'efficacité 5. Coordonner le projet	
Tâche 1. Poursuivre l'évaluation des risques et les efforts de gestion pour réduire les risques associés aux dioxines et furanes, comme indiqué dans la Stratégie sur les dioxines.	

¹ Biphényles polychlorés² Dichlorodiphényltrichloroéthane³ Polybromodiphényléthers

Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1.1 Téléconférences	Rapports sur la mise en œuvre de la stratégie.	Elle permettra de s'assurer que les activités sont menées comme prévu.	2011-2012	TOTAL 2011 : 2 500 \$ TOTAL 2012 : 2 500 \$
1.2 Fournir un soutien au réseau mexicain de surveillance.	Préparation de la phase deux de l'implantation du réseau mexicain de surveillance.	Elle garantira la mise en œuvre de la prochaine phase du réseau de surveillance au Mexique, de sorte que les activités de surveillance des niveaux de dioxines et furanes (D/F) visent l'ensemble de l'Amérique du Nord.	2011-2012	2011 : Entrepreneur – 10 000 \$ Téléconférences – 1 000 \$ Révision, traduction, diffusion – 5 000 \$ TOTAL 2011 : 16 000 \$ TOTAL 2012 : 1 000 \$
1.3 Intégrer les données du réseau mexicain de surveillance à celles du <i>National Dioxin Air Monitoring Network</i> (Réseau national de surveillance des dioxines dans l'air) des États-Unis et du Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique du Canada	Premier rapport sur les niveaux de dioxines et furanes en Amérique du Nord.	Elle fournira de l'information sur les niveaux ambiants de D/F dans la région, ce qui permettra de mieux évaluer l'efficacité des mesures prises et de fournir de l'information aux Parties pour l'évaluation des risques.	2011	Révision, traduction, diffusion – 5 000 \$ TOTAL : 5 000 \$
1.4 Concevoir un programme de biosurveillance humaine	Il est prévu de mettre sur pied une équipe multidisciplinaire, qui sera chargée d'identifier les populations le plus susceptibles d'être exposées à des niveaux élevés de composés de type dioxine et d'HCB.	Dans le cadre d'une série d'ateliers, on établira les fondements scientifiques et techniques d'un programme de biosurveillance humaine. Ce programme permettra aux Parties d'obtenir de l'information à l'appui des stratégies de réduction des risques associés aux D/F.	2012	Entrepreneur – 10 000 \$ Atelier – 25 000 \$ TOTAL : 35 000 \$
1.5 Examiner les denrées alimentaires du Mexique dans le cadre d'un programme trinational de détermination du risque de contamination aux D/F.	Rapport sur la détermination des risques de contamination des aliments en Amérique du Nord.	Les niveaux de D/F dans les denrées alimentaires de la région constituent un élément clé de l'évaluation des risques que présentent ces polluants; à l'heure actuelle, il n'y a pas d'information pour le Mexique.	2012	Consultant : 20 000 \$ TOTAL : 20 000 \$
1.6 Examiner l'utilité des modèles atmosphériques dans le contexte des stratégies de gestion des risques associés aux D/F et des inventaires d'émissions quant à une	Il est prévu d'examiner attentivement les résultats d'une séance de formation auprès de spécialistes de la modélisation tenue en 2010 et de déterminer l'utilité de ces résultats pour l'élaboration de	Par le truchement de l'analyse des résultats de l'activité de formation, cette tâche aidera les spécialistes et les décideurs à choisir les bonnes mesures de gestion des risques associés aux D/F et contribuera à l'établissement d'un modèle global.	2011	Consultant : 5 000 \$ TOTAL : 5 000 \$

éventuelle contribution à l'établissement d'un modèle global.	stratégies de gestion des risques et toute autre activité qui devrait être menée.			
1.7 Élaborer des documents d'information sur les D/F, à diffuser sur le site Web.	Diffusion de l'information relative aux D/F sur le site Web.	L'information relative aux D/F dans divers segments de la population aidera les gens à prendre des décisions éclairées pour réduire les risques d'exposition.	2011-2012	Consultant – 10 000 \$ Traduction – 5 000 \$ TOTAL 2011 : 15 000 \$ TOTAL 2012 : 15 000 \$
1.8 Effectuer des essais sur les sources pour produire des données/actualiser les données existantes sur les rejets de D/F.	Information sur les rejets de D/F à partir de sources importantes dans la région, et détermination des mesures d'atténuation ou d'élimination.	La détermination plus précise de la contribution de certaines sources permettra aux Parties et à l'industrie de cibler et de mettre en œuvre des mesures de réduction des rejets et, par conséquent, de réduire les risques.	2011-2012	2011 : Contribution à l'atelier du GRULAC – 10 000 \$ Entrepreneur – 20 000 \$ Diffusion du rapport - 5 000 \$ 2012 : Atelier – 25 000 \$ Essais à la cheminée – 25 000 \$ TOTAL 2011 : 35 000 \$CAN TOTAL 2012 : 50 000 \$CAN
1.9 Établir un projet trinational d'élaboration d'une norme relative aux D/F dans les engrais.	Études de faisabilité d'une norme trinationale relative aux D/F dans les engrais, en vue de réduire le risque associé à la production alimentaire.	Les Parties ont besoin d'outils pour réduire et/ou éliminer les risques associés à l'exposition par les aliments.	2012	Entrepreneur – 15 000 \$CAN Révision, traduction, diffusion – 5 000 \$ TOTAL : 20 000 \$
Tâche 2. Élaborer une stratégie sur le mercure (Hg) à partir des travaux prévus relativement à cette substance et mener des activités de réduction des risques, s'il y a lieu.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
2.1 Élaborer une stratégie quinquennale relative au mercure (2011 à 2015).	Document sur la stratégie nord-américaine relative au mercure dans la région.	Ce projet donnera une orientation claire aux Parties et aux intervenants, notamment au sujet des mesures à prendre en priorité pour garantir une réduction des émissions de mercure en Amérique du Nord et le renforcement des capacités. Une fois la stratégie approuvée et le financement obtenu, la mise en œuvre s'étendra de 2013 à 2015.	2011	2011 : Entrepreneur – 15 000 \$ Téléconférences – 1 000 \$ Révision, traduction, diffusion – 5 000 \$ TOTAL 2011 : 21 000 \$
2.2 Examiner des solutions d'entreposage à long terme du mercure élémentaire en	Rapport final	Cette tâche donnera aux décideurs un aperçu des solutions d'entreposage à long terme du mercure en Amérique	2011-2012	2011 : Entrepreneur – 20 000 \$

Amérique du Nord.		du Nord. L'utilisation de ces connaissances devrait permettre de réduire les rejets de mercure dans le milieu. Il s'agit également d'une priorité mondiale.		2012 : Entrepreneur — 20 000 \$ Téléconférences – 1 000 \$ Révision, traduction, diffusion – 5 000 \$ TOTAL 2011 : 20 000 \$ TOTAL 2012 : 26 000 \$
Tâche 3. Finaliser l'évaluation des risques que présentent les PBDE au Mexique, et, s'il y a lieu, appliquer des mesures trilatérales de réduction des risques associés aux produits ignifuges.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
3.1 Procéder à la caractérisation des PBDE/produits ignifuges bromés (PIB) dans le lixiviat des sites d'enfouissement et les biosolides en Amérique du Nord.	Détermination et mise en œuvre des stratégies de réduction des risques d'exposition aux PBDE/PIB en Amérique du Nord.	Cette tâche servira à déterminer la présence de PBDE/PIB dans les sites d'enfouissement et les biosolides au Mexique, et de renforcer les capacités d'analyse.	Printemps-décembre 2011 De février à décembre 2012	Déplacement de deux scientifiques au Canada pour une formation – 4 000 \$ Prélèvement d'échantillons et analyse dans un labo canadien – 26 000 \$ Téléconférences – 1 000 \$ Prélèvement d'échantillons et analyse dans un labo mexicain – 33 000 \$ Téléconférences - 1 000 \$ TOTAL 2011 : 31 000 \$ TOTAL 2012 : 34 000 \$
3.2 Procéder à l'identification des PBDE/PIB utilisés dans les PME au Mexique.	Détermination des stratégies de réduction des risques d'exposition aux PBDE/PIB en Amérique du Nord.	Cette tâche servira à identifier les PBDE/PIB utilisés dans petites et moyennes entreprises au Mexique, ainsi qu'à déterminer les aspects techniques et économiques liés à l'utilisation de produits de remplacement pour réduire les risques.	Printemps-décembre 2011	Consultation pour identifier les PBDE/PIB utilisés dans les PME au Mexique, et détermination des aspects techniques/économiques qui pourraient influencer sur l'utilisation de produits de remplacement TOTAL 2011 : 20 000 \$
3.3 Procéder à l'identification et la hiérarchisation des produits de remplacement des PBDE/PIB, et caractérisation des risques et des coûts liés à des applications précises au Mexique.	Détermination et mise en œuvre des stratégies de réduction des risques d'exposition aux PBDE/PIB en Amérique du Nord, et communication d'information sur la gestion des risques.	Cette tâche permettra d'évaluer et d'utiliser des produits de remplacement des PBDE/PIB au Mexique dans le but de réduire les risques.	De février à décembre 2012	Embauche d'un consultant mexicain pour l'identification des produits de remplacement des PBDE/PIB au Mexique TOTAL 2012 : 20 000 \$

3.4 Évaluer la faisabilité des techniques de fractionnement qui ont déjà été éprouvées dans des usines pilotes ou qui doivent être élaborées pour l'élimination des POP-BDE des liants plastique afin de permettre le recyclage des plastiques.	Détermination et mise en œuvre des stratégies de réduction de l'exposition aux POP-BDE en Amérique du Nord.	Cette tâche permettra d'élaborer ou d'utiliser des techniques de fractionnement des POP-BDE dans les plastiques.	Printemps-décembre 2011	Consultation sur l'évaluation des techniques de fractionnement des POP-BDE des liants plastiques TOTAL 2011 : 20 000 \$
Tâche 4. Évaluer l'efficacité.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
4.1 Évaluer l'efficacité du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif au mercure (Hg) et du PARNA relatif au lindane, de même que les travaux relatifs aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène (DFH).	Évaluation de l'efficacité des activités relatives au mercure, aux DFH et au lindane dans le cadre du projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC).	Il faut évaluer les progrès réalisés relativement au mercure, aux DFH et au lindane pour déterminer l'efficacité des activités menées dans le cadre du projet de GRPC relativement à ces substances, et faciliter la mise en œuvre d'activités ultérieures d'intérêt local et trinational visant à réduire les risques en Amérique du Nord.	Printemps-décembre 2011	Contrat : 35 000 \$ Traduction, révision, diffusion – 5 000 \$ TOTAL : 40 000 \$
4.2 Préparer le rapport d'achèvement de la mise en œuvre du PARNA relatif au lindane.	Finalisation par les Parties de l'évaluation de la mise en œuvre du PARNA des stratégies finales de réduction des risques.	Cette sous-tâche permettra de mettre fin officiellement aux activités prévues dans le PARNA relatif au lindane et de déterminer des activités précises qui pourraient être menées à l'avenir par chaque pays, de même que les activités d'intérêt trinational qui n'ont pas été incluses. On pourra ainsi évaluer l'efficacité du PARNA (sous-tâche 4.1) et fournir de l'information à chacune des Parties sur les travaux à venir pour réduire les risques associés au lindane.	Printemps-décembre 2011	Entrepreneur – 14 000 \$ Téléconférences – 1 000 \$ Révision, traduction, diffusion – 5 000 \$ TOTAL 2011 : 20 000 \$
Tâche 5. Coordonner le projet.				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
5.1. Mener les activités de GRPC; téléconférences et	Téléconférences, traduction, etc.	En raison des nombreuses tâches et sous-tâches qu'il faut entreprendre, il	Printemps-décembre	Réunion au printemps – 29 000 \$

traduction.		faudra allouer un budget pour la coordination du projet.	2011 De mars à décembre 2012	Téléconférences : 1 000 \$ TOTAL 2011 : 30 000 \$ Réunions, printemps/automne – 59 000 \$ Téléconférences : 1 000 \$ TOTAL 2012 : 60 000 \$
-------------	--	--	-------------------------------------	---

Expliquer en quoi le projet satisfait les critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE viseront à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger et/ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants appropriés des Parties, au moment d'examiner les activités de coopération à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Ce projet va dans le sens du troisième objectif stratégique du Conseil « Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale » qui relève de la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé ». Le projet se rapporte à un des trois secteurs d'activité fondamentaux liés à cet objectif, à savoir : Appliquer des stratégies de réduction des risques d'exposition des Nord-Américains et de leur milieu de vie aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes. À cette fin, le projet inclut des tâches comme l'identification et la surveillance des émissions/rejets et des sources d'exposition, l'élaboration d'outils et de techniques de gestion des risques, et la fourniture d'information pour faciliter l'élaboration de stratégies de réduction des risques.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

Toutes les tâches prévues ont une portée nord-américaine – soit que l'information améliorera les connaissances sur les substances visées en Amérique du Nord (p. ex., des données comparables, des normes d'échantillonnage et des méthodes d'analyse de données similaires en Amérique du Nord), soit que les outils ou techniques qui seront élaborés pourront être utilisés dans les trois pays (p. ex., entreposage du mercure et techniques de fractionnement des PBDE). Il faut également se rappeler que les substances chimiques ne connaissent aucune frontière – et qu'une meilleure gestion d'une substance dans un pays est bénéfique pour les trois pays – notamment les polluants persistants organiques ou inorganiques visés par ce projet.

En ce qui concerne les dioxines et furanes dans les aliments, il est particulièrement prévu de centrer les premiers travaux sur le Mexique, car le Canada et les États-Unis disposent déjà de programmes de surveillance des concentrations de ces substances chimiques préoccupantes dans les aliments.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

On a déterminé les étapes de la mise en œuvre des stratégies de réduction des risques associés aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes et atteindre les résultats prévus. Chacune des tâches et sous-tâches décrites est assortie d'un résultat clair et concret qui apportera un avantage environnemental. Même s'il est difficile d'évaluer les progrès sur le plan du % de réduction d'une substance chimique donnée et que ces évaluations ne soient pas toujours exactes, il est possible de mesurer les progrès en fonction de la quantité et de la qualité de l'information produite, du nombre d'outils et de techniques élaborés et de l'utilisation de tous ces éléments dans la prise de décisions visant à réduire les risques que présentent les substances chimiques dans chaque pays.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE
 - Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités
 - Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations

La coopération nord-américaine pour la gestion des produits chimiques toxiques demeure une initiative clé des Parties. La CCE constitue une tribune unique dans le cadre de laquelle les Parties peuvent cibler et mettre en œuvre ensemble des activités mutuellement bénéfiques relativement à leur rôle d'organismes de réglementation pour la réduction des risques associés aux substances chimiques. De plus, les travaux relatifs aux substances chimiques menés par l'intermédiaire de la CCE sont un modèle de coopération régionale, mentionné dans des tribunes internationales comme l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC), Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et l'OCDE. Elle fournit un mécanisme de collecte et de diffusion d'information importante pour les Parties et portant sur les initiatives nationales et internationales de gestion des substances chimiques, et constitue une tribune qui permet aux Parties d'entreprendre des initiatives à l'appui d'objectifs et d'engagements plus globaux. Par exemple, la CCE est l'organisme responsable de la mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques en Amérique du Nord. Pour les Parties, ces rôles sont uniques à la CCE et ne peuvent être assumés par une autre organisation des secteurs public, privé ou social.

Par ailleurs, lorsqu'elles choisissent les activités, les Parties prennent soin d'éviter les chevauchements avec les activités de ces organisations ou celles menées dans le cadre d'un programme de coopération multilatérale (p. ex., en vertu des conventions du PNUE) et/ou cherchent à mettre à profit les ressources d'organisations des secteurs public, privé ou social, ou d'organisations internationales, dans la mesure du possible. La sous-tâche « Effectuer des essais sur les sources pour produire des données/actualiser les données existantes sur les rejets de D/F » inclut un volet qui prévoit l'utilisation des ressources du PNUE pour l'organisation d'une séance de communication de l'information obtenue au GRULAC. Les Parties pourront ainsi présenter à un plus large public les travaux achevés en Amérique du Nord relativement aux D/F.

Dans la mesure du possible, on envisage la possibilité d'utiliser les ressources de la Banque mondiale, de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Dans le passé, des fonds Quick Start Program (ASGIPC, DEFRA du R.-U., 100 000 \$US) pour l'élaboration d'une base de données électronique au Mexique dans le cadre du projet d'inventaire des produits chimiques – ces fonds ont été obtenus avec l'aide de la CCE.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

Les projets présentés dans ce document comportent un échéancier précis qui figure dans la description de projet susmentionnée. Certains projets sont entrepris expressément dans le cadre des travaux de la CCE, tels que le rapport final relatif au lindane et l'évaluation de l'efficacité. D'autres projets, tels que la gestion, le suivi et l'évaluation des risques présentés par des substances chimiques, font partie de vastes initiatives nationales

de gestion des produits chimiques. La participation de la CCE dans ces domaines vise davantage à renforcer la coordination et la comparabilité des programmes nationaux en cours – les programmes eux-mêmes auront lieu, avec ou sans la participation de la CCE.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
 - Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?
 - Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?
 - Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs.

On a examiné les liens avec d'autres groupes de la CCE. Par exemple, la coopération avec le Groupe de travail sur les déchets dangereux permettrait d'examiner les questions liées aux déchets dangereux et d'établir un lien avec les possibilités de gestion des substances chimiques. On peut créer d'autres liens entre les travaux visant la réduction des émissions de mercure et le tout nouveau groupe de travail sur les changements climatiques. Enfin, on pourrait solidifier les liens entre les activités de surveillances prévues dans le cadre de ce projet et le projet de RRTP. Mais, même si ces liens ont été examinés, les réalités institutionnelles compliquent l'élaboration de plans de travail et d'initiatives concertés.

Le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GTGRPC) s'attache à réduire les risques associés aux produits chimiques en Amérique du Nord depuis 1996. Les travaux prévus dans le cadre de ce projet s'appuient sur les expériences et les activités antérieures. Les principaux publics cibles/intervenants/bénéficiaires sont les Parties, les chercheurs, l'industrie, d'autres pays, les ONG et le grand public. En 2010, le GTGRPC a approuvé une stratégie de participation des intervenants, qui définit les mesures précises proposées pour inclure des publics précis. Bien que leurs travaux respectifs soient différents, tous les groupes de travail accueillent généralement favorablement les contributions de divers intervenants qui s'intéressent à aspects précis de leurs activités. Les scientifiques ou quiconque s'intéresse aux travaux des groupes de travail peuvent participer à des discussions ouvertes et contribuer aux travaux et à l'orientation des groupes de travail. Ces contributions se font lors des réunions et ateliers ouverts au public, où les intervenants peuvent communiquer leurs travaux et où on peut également les inviter à participer aux travaux des groupes de travail. De plus, toutes les publications relatives à la GRPC sont mises à la disposition du public dans les trois langues de l'Amérique du Nord, afin de fournir à la population de l'information concrète sur les résultats des initiatives de GRPC. Le public visé par ces produits correspond aux membres de la population qui veulent obtenir de l'information sur les substances qui suscitent des préoccupations communes. L'information est un outil qui permet aux intervenants d'agir relativement aux substances chimiques présentes dans l'environnement ou de prendre des décisions éclairées sur l'utilisation de certains produits chimiques. L'industrie, les chercheurs et les ONG peuvent également utiliser l'information pour orienter leurs activités.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les bénéficiaires du projet sont les gouvernements d'Amérique du Nord, qui bénéficient d'un plus grand accès à des informations fiables sur les substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, à partir desquelles ils peuvent prendre des décisions éclairées en matière de gestion. Le grand public et des groupes précis – ONG, industrie et chercheurs – bénéficient également du projet, qui les aide à mieux comprendre les mesures proposées en Amérique du Nord relativement aux substances chimiques suscitant des préoccupations communes et fournit des données à l'appui des décisions relatives à la gestion de ces substances. Les parties intéressées ont réaffirmé qu'ils appuyaient les travaux du Groupe de travail sur la GRPC et semblent, généralement, avoir considéré les informations recueillies dans le cadre de ces travaux comme étant de grande valeur et ayant contribué à

améliorer la compréhension des questions relatives aux produits chimiques auxquelles ils peuvent devoir faire face dans leurs collectivités. Bien que la réceptivité des intervenants et la capacité varient selon le groupe d'intervenants, ils ont généralement été très réceptifs aux informations qui leur ont été communiquées. Afin de veiller à ce que les intervenants puissent continuer de participer au programme de gestion rationnelle des produits chimiques, le Groupe de travail a approuvé une stratégie d'engagement et d'adhésion des intervenants qui s'appliquera au cours des prochaines années. La stratégie repose sur les commentaires reçus des intervenants lors d'une consultation menée en 2010 par un consultant engagé par le Groupe sur la GRPC.

Surveillance et évaluation environnementales des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes	Années de mise en œuvre : 2011 et 2012
Budget prévu : 285 000 \$CAN en 2011; 265 000 \$CAN en 2012	
Priorité/objectif stratégique : Des collectivités et des écosystèmes en santé/Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale	
Résumé du projet : <p>Ce projet continuera de définir les effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement, dans le cadre d'une approche régionale de la surveillance des effets sur la santé humaine et l'environnement à l'appui des stratégies de réduction des risques, ce qui inclut l'établissement de priorités, la vérification de la comparabilité des données et le suivi des résultats. Pour adopter une telle approche à l'échelle nord-américaine, il est essentiel de tenir compte des priorités nationales et internationales, et des liens entre les travaux entrepris et les objectifs de la CCE. Pour générer un ensemble intégré de données nord-américaines, il faut élaborer des programmes de surveillance compatibles avec les réalités nord-américaines. Le Canada et les États-Unis utilisent depuis longtemps des programmes de surveillance et d'évaluation, mais le Mexique vient de commencer à surveiller les substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes dans les trois sites, par le truchement de son <i>Programa Nacional de Monitoreo y Evaluación Ambiental</i> (Proname, Programme de surveillance et d'évaluation environnementales).</p>	
Résultat environnemental : <p>Recueillir et traiter des données représentatives sur les substances chimiques présentes dans l'environnement au Mexique, à l'aide d'un programme de surveillance restreint mais représentatif. Garantir un ensemble intégré de données nord-américaines, nécessaires à la mise en œuvre et à l'évaluation des stratégies de réduction des risques à l'échelle régionale.</p>	
Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental : <ol style="list-style-type: none"> 1. Élargir la portée du programme mexicain de surveillance et d'évaluation environnementales (Proname) en augmentant le nombre de sites de surveillance, ainsi que les milieux et les substances chimiques à surveiller. 2. Garantir la production d'une information de qualité supérieure, compatible et comparable. Il est prévu de créer un réseau mexicain de laboratoires qui seront fiables et pourront analyser les polluants organiques persistants (POP). 3. Intégrer le Proname à une approche régionale de la surveillance qui consiste à échanger l'information avec les États-Unis et le Canada. 4. Créer un programme de biosurveillance humaine au Mexique. 5. Établir des indicateurs environnementaux à l'échelle régionale. Faire de la CCE une tribune de collaboration en vue de l'établissement d'indicateurs nord-américains dans le cadre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC). 6. Se réunir en vue d'évaluer les progrès réalisés et prévoir des téléconférences de suivi. 	
Tâche 1. Élargir la portée du programme mexicain de surveillance et d'évaluation environnementales (Proname) en augmentant le nombre de sites de surveillance, ainsi que les milieux et les substances chimiques à surveiller.	

Sous-tâches	Réalizations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
<p>1.1 Intégrer de nouveaux sites au Proname :</p> <p>Décembre 2011 : établissement d'un nouveau site pour le Proname.</p> <p>Décembre 2012 : établissement de deux nouveaux sites pour le Proname.</p>	Trois sites créés d'ici la fin de 2012	Le Proname doit inclure suffisamment de sites pour être représentatif du Mexique. Le soutien continu qu'accorde le Mexique à l'élaboration d'un programme durable de surveillance et d'évaluation environnementales permettra de fournir des données accessibles et fiables à l'échelle de la région, qui pourront être utilisées pour appuyer, mettre en œuvre et évaluer les stratégies de réduction des risques.	De décembre 2011 à décembre 2012	70 000 \$ en 2011 140 000 \$ en 2012
<p>1.2 Évaluer des carottes de sédiments au Mexique afin d'améliorer les données relatives aux tendances. Examiner les lacs dont la candidature potentielle a été retenue en 2004, en tenant compte de l'échantillonnage effectué dans la lagune de Miramar, et désigner d'autres lacs pouvant faire l'objet d'un dépistage de dioxines dans les sédiments. L'échantillonnage sera effectué en 2012.</p>	<p>Information à propos des dépôts de dioxines/furanes (D/F) et de leur lien avec de possibles émissions au Mexique.</p> <p>Produit : rapport désignant les lacs pouvant faire l'objet d'un dépistage de D/F dans les sédiments, afin de déterminer les émissions de D/F au Mexique.</p>	Désignation des lacs mexicains pour lesquels une étude de sédiments pourrait générer des informations utiles à propos des émissions de D/F des 50 dernières années, et intégration de ces données aux données existant déjà au Canada et aux États-Unis.	Décembre 2011	5 000 \$ en 2011 Contrat en sous-traitance.
<p>1.3 Surveiller les dépôts de mercure à l'échelle régionale : Surveillance des dépôts humides de mercure au Mexique.</p> <p>2011 – Exploitation du site pendant un an (échantillonnage, expédition, gestion des données issues de l'analyse du mercure et</p>	Les données relatives aux dépôts humides de mercure provenant d'un nouveau site au Mexique seront disponibles sur le site Web du MDN.	En 2003, le Mexique a procédé à une surveillance du mercure dans deux sites vierges. Pour augmenter le nombre de sites visés par le MDN au Mexique, il sera pertinent de surveiller la présence de mercure dans des sites proches des sources anthropiques de mercure, comme les usines de chlore et de soude caustique, les cimenteries et les usines de retraitement des résidus	Décembre 2011	30 000 \$ en 2011

assurance de la qualité). Les trois dernières activités seront entreprises par le Mercury Deposition Network (MDN).		<p>miniers (entre autres).</p> <p>La surveillance des dépôts humides de mercure au Mexique permettra de comparer les données à l'échelle de la région.</p> <p>L'information obtenue sur place sera comparée aux données provenant de deux sites vierges au Mexique, et d'autres sites du MDN au Canada et aux États-Unis.</p>		
Tâche 2. Garantir la production d'une information de qualité supérieure, compatible et comparable. Il est prévu de créer un réseau mexicain de laboratoires qui seront fiables et pourront analyser les POP.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
2.1 Offrir de la formation en laboratoire.	Formation de six techniciens de laboratoire mexicains chaque année.	Pour pouvoir faire un diagnostic régional à propos des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, il est essentiel que la méthode de traitement et d'analyse des échantillons issus de projets ou de programmes de surveillance visant à identifier et à quantifier les POP soient comparables, normalisées et fiables, de sorte qu'on puisse les intégrer aux bases de données trilatérales. Les laboratoires mexicains doivent renforcer leurs capacités d'analyse, afin de garantir que les résultats des trois pays sont comparables.	De décembre 2011 à décembre 2012	15 000 \$ par an Réunion de formation pratique en laboratoire
2.2 Mener une validation en laboratoire –biosurveillance humaine et surveillance de l'environnement :	Participation de cinq laboratoires mexicains à un exercice de comparaison international, couvrant une année.	Établissement de diagnostics comparables à propos des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, en vue d'identifier les substances chimiques en Amérique du Nord et d'en faire le suivi, grâce à la création	De décembre 2011 à décembre 2012	25 000 \$ en 2011 15 000 \$ en 2012 2011 : Exercice de validation pratique en laboratoire, plus formation;

		de centres d'excellence au Mexique. Pour ce faire, il faut améliorer constamment les capacités d'analyse du Mexique et renforcer sa participation aux programmes internationaux d'assurance/de contrôle de la qualité.		documents, expédition, téléconférences 2012 -2015 : Exercice de validation pratique en laboratoire + formation; documents, expédition, téléconférences.
2.3 Valider le protocole du Proname	Document présentant les résultats de la validation de l'échantillonnage et des protocoles d'analyse postérieurement à la mise en œuvre.	Il est essentiel de valider les données en améliorant les activités d'échantillonnage et d'analyse, afin de garantir la représentativité de ces données, et de fournir ainsi une information accessible et fiable aux trois pays, qui l'utiliseront pour planifier leurs futurs travaux. Après deux ans d'existence, le Proname doit intégrer les commentaires issus des activités initiales, afin de changer d'approche et de valider le programme, ce qui garantira le bien-fondé des résultats obtenus.	Décembre 2011	40 000 \$
Tâche 3. Intégrer le Proname à une approche régionale de la surveillance qui consiste à échanger l'information avec les États-Unis et le Canada.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
3.1. Développer un microsite Web pour le Proname consacré à l'échange d'information; il sera intégré au site de l'INE.	Microsite Web	L'échange d'information permettra aux trois pays de faire des comparaisons à l'échelle de la région, et mieux comprendre l'évolution des POP. La communauté scientifique des trois pays pourra utiliser les données, et le grand public sera informé.	Décembre 2011	15 000 \$ en 2011
Mettre à jour le microsite créé en 2011.	Mise à jour du microsite Web	Les responsables du Proname	Décembre 2012	5 000 \$ en 2012

		fourniront de l'information, mais donneront accès à leurs travaux à des pairs. Cela leur permettra de bénéficier de conseils d'experts et de continuer à évoluer vers une forme de programme de surveillance compatible à l'échelle régionale.		
3.2. Évaluer les résultats du Proname – réunion.	Rapport annuel incluant les résultats de chaque atelier	Échange d'information au sein du public. En rendant les résultats accessibles, les trois pays peuvent définir des domaines d'intérêt commun pour mener à bien des projets leur fournissant de l'information, mais aussi pour déterminer les points forts à l'appui des activités du Proname.	De décembre 2011 à décembre 2012	30 000 \$ par an (2011-2012) Réunion
Tâche 4. Créer un programme de biosurveillance humaine au Mexique.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
4.1 Élaborer un programme de biosurveillance humaine : établissement d'un plan de travail pluriannuel pour les activités de biosurveillance humaine, basé sur l'infrastructure du Proname et sur le projet de biosurveillance des contaminants du sang humain.	Plan pluriannuel de mise en œuvre d'un programme de biosurveillance humaine dans les sites du Proname, 2011.	La biosurveillance humaine doit être un élément essentiel du Proname mexicain pour revêtir une grande importance aux yeux des décideurs. Grâce à un tel programme de biosurveillance, les responsables du Proname pourront établir des liens entre, d'une part, les données environnementales et, d'autre part, l'exposition humaine et les risques à l'échelle régionale, démontrant ainsi que le Mexique a un programme national de surveillance qui protège la santé humaine et l'environnement.	Décembre 2011	20 000 \$ en 2011 Réunions, téléconférences.
Tâche 5. Établir des indicateurs environnementaux à l'échelle régionale. Faire de la CCE une tribune de collaboration en vue de l'établissement d'indicateurs nord-américains dans le cadre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC).				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)

5.1 Produire un rapport nord-américain sur les indicateurs dans le cadre de l'ASGIPC.	Rapport sur les indicateurs dans le cadre de l'ASGIPC	Cette activité va renforcer les capacités du Mexique, de sorte qu'on puisse y recueillir des informations comparables en vue de définir les indicateurs nord-américains dans le cadre de l'ASGIPC.	Décembre 2011	30 000 \$ en 2011
5.2 Définir des indicateurs environnementaux communs susceptibles de contribuer à l'ASGIPC (et d'aider la CCE dans d'autres domaines).	Indicateurs environnementaux liés à l'ASGIPC	Ce projet appuie les efforts trilatéraux visant à recueillir des données comparables et à mener des activités de surveillance. Il permettra d'analyser les actuelles activités de surveillance dans les trois pays et de proposer des indicateurs trilatéraux que le GTGRPC pourrait utiliser pour mesurer les progrès réalisés.	Décembre 2012	30 000 \$ en 2012
Tâche 6. Se réunir en vue d'évaluer les progrès réalisés et organiser des téléconférences de suivi.				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
6.1 Entreprendre les activités du CPSEE : 2011 – 2012 – mêmes activités, plus une rencontre en personne tous les deux ans	Téléconférences et traduction (entre autres).	En raison des nombreuses tâches et sous-tâches qu'il faut entreprendre, il faudra allouer un budget à la coordination du projet.	Décembre 2011 Décembre 2012	5 000 \$ en 2011 Budget alloué aux activités du CPSEE – Téléconférences et traduction. 30 000 \$ en 2012 Mêmes activités qu'en 2012, plus une rencontre en personne tous les deux ans

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres responsables appropriés des Parties tiendront compte des critères suivants pour soumettre des activités de coopération à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Le projet contribue directement au troisième objectif stratégique « Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale ». Pour protéger, préserver et rétablir la santé des personnes, des collectivités et des écosystèmes, il faut disposer de données descriptives comparables. Le risque lié aux substances chimiques (pollution) est une des principales menaces qui pèsent sur l'environnement. En appuyant la surveillance des substances chimiques dans l'environnement du Mexique, ce projet permettra de brosser un portrait précis des concentrations de substances chimiques dans l'environnement nord-américain et des tendances connexes. Au-delà de la valeur d'une telle description continentale, la surveillance régionale fournira des informations qui faciliteront la prise de décisions (établissement de priorités et stratégies de réduction) et appuieront l'évaluation des efforts de gestion rationnelle en cours.

De plus, le renforcement de la surveillance environnementale au Mexique générera des informations qui pourront être partagées et comparées à des données issues des programmes de surveillance américains et canadiens. Il est donc prévu de surveiller les substances toxiques à l'échelle régionale, ce qui permettra d'élaborer des stratégies de planification en vue de la prévention, de la réduction et de la manipulation appropriée de ces substances à l'échelle régionale, et améliorera la santé des écosystèmes, et notamment des humains.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

Actuellement, la surveillance environnementale et biologique en Amérique du Nord est principalement concentrée au Canada et aux États-Unis. Le « tableau » nord-américain est donc incomplet. Le projet adopte une approche régionale de la création d'un réseau nord-américain de stations de surveillance, afin de brosser un tableau continental qui éclairera les efforts trilatéraux et nationaux.

Le programme mexicain de surveillance et d'évaluation environnementales (Proname) va générer des résultats fiables qui seront partagés et intégrés à ceux que produisent les réseaux de surveillance américains et canadiens, parallèlement aux efforts déployés à l'échelle régionale, qui complèteront l'information environnementale à propos de ces substances, afin qu'elles soient gérées de façon appropriée dans la région. Ainsi, le Mexique s'unira aux efforts des réseaux nord-américains en créant un réseau régional sur les substances toxiques, en produisant des données fiables et comparables, utiles à l'élaboration de stratégies conjointes de prévention des risques et des impacts pour la santé humaine et les écosystèmes.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Le projet indique le nombre de sites à créer, et le traitement qui sera réservé aux données lors d'un diagnostic environnemental qui comprendra une analyse des tendances. Il inclut la formation requise pour fournir des données fiables et comparables à l'échelle continentale.

Chacune des activités associées au projet est planifiée, et générera des résultats mesurables, par exemple en renforçant les capacités techniques d'échantillonnage et d'analyse des différents types de substances toxiques, persistantes et biocumulatives, afin de pouvoir comparer les résultats dans la région, grâce à la normalisation et à la validation des méthodes et exercices de comparaison. On diffusera les résultats sur un microsite prévu pour l'échange d'information entre les trois pays et l'élaboration de stratégies de gestion de ces substances. Un objectif visant à produire des données par six (6) sites d'ici 2015 a été fixé, et ce, en vue d'élaborer des stratégies et politiques permettant une gestion appropriée de ces substances à l'échelle nationale et régionale.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE
 - Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités
 - Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations

La CCE est le principal mécanisme qui peut coordonner et faciliter le regroupement d'experts canadiens, mexicains et américains, lesquels travaillent en vue d'adopter une approche nord-américaine de la surveillance. De plus, elle crée la possibilité d'aider les trois pays au profit de la région et de la protection de l'environnement.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

Le projet propose des dates précises pour les activités prévues et des résultats concrets. Un des avantages les plus précieux de cette coopération est la collaboration entre les trois pays en vue de régler un problème environnemental prioritaire dans l'ensemble de la région, par exemple la gestion rationnelle des produits chimiques, qui vise à prévenir et à atténuer les risques potentiels pour les écosystèmes et les êtres humains. Cela renforcera la surveillance environnementale au Mexique, et garantira la viabilité du programme de surveillance environnementale.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :

- Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?

Le projet est lié aux sous-tâches du projet de Gestion rationnelle des produits chimiques, puisqu'il donne un aperçu de la contamination par les substances chimiques en Amérique du Nord et définit des tendances. On peut s'appuyer là-dessus pour définir et évaluer les progrès réalisés dans le cadre des activités de gestion rationnelle.

- Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?

Les données de surveillance intéresseront vivement les organismes fédéraux responsables de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, des douanes/de l'accise et du commerce, ainsi que les chercheurs universitaires, les laboratoires privés et publics, et tout membre de la collectivité intéressé. Les données seront accessibles à tous sur un site Web.

- Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?

Les bénéficiaires directs seront les fonctionnaires, les universitaires et les laboratoires privés du Mexique. La formation profitera au public cible susmentionné, qui pourra accéder à des données fiables.

- Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?

Les intervenants constituent le public cible susmentionné. En particulier, les spécialistes qui mènent des activités de surveillance de l'environnement et de la santé humaine vont sans doute bénéficier directement de leur participation aux activités de la CCE. Par ailleurs, les laboratoires privés du Mexique pourront renforcer leur capacité à surveiller et à analyser les substances chimiques qui suscitent des préoccupations à l'échelle nord-américaine et internationale.

Amélioration de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord			Années de mise en œuvre : 2011 et 2012	
Budget prévu : 624 000 \$CAN				
242 000 \$ en 2011				
382 000 \$ en 2012				
Priorité/objectif stratégique :				
L'écologisation de l'économie nord-américaine/Renforcer l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord				
Résumé du projet :				
Ce projet aidera les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) à atteindre les objectifs de celui-ci en renforçant la coopération et les mécanismes de coordination en matière d'élaboration et d'amélioration des lois, des procédures, des politiques, des pratiques et des règlements relatifs à l'environnement, et en améliorant l'observation et l'application des lois et règlements de l'environnement. Il permettra notamment aux Parties de mieux connaître le commerce licite et illicite d'éléments (déchets électroniques, déchets dangereux, substances appauvrissant la couche d'ozone et motocyclettes non conformes) et d'espèces sauvages régis par des lois de l'environnement grâce à l'échange d'informations et à l'adoption d'autres approches visant à renforcer la conformité à ces lois.				
Résultat environnemental :				
Amélioration, coordination et plus grande efficacité de l'observation et de l'application des lois et règlements de l'environnement et des lois et règlements sur les espèces sauvages en Amérique du Nord				
Éléments nécessaires à l'obtention du résultat environnemental				
A) D'ici 2015, la mise en œuvre de l'application des lois fondée sur les renseignements (ALR) en Amérique du Nord fera augmenter le nombre de cibles désignées comme étant non conformes, ce qui conduira à l'interdiction de l'expédition illicite de matières et de matériel (déchets électroniques, substances appauvrissant la couche d'ozone, petits moteurs non conformes et déchets dangereux) et d'espèces sauvages vulnérables régis par les lois connexes des trois pays.				
B) L'examen concerté des défis et problèmes communs d'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord, en vue d'atténuer ces problèmes d'ici 2015.				
Élément A. D'ici 2015, la mise en œuvre de l'ALR en Amérique du Nord fera augmenter le nombre de cibles désignées comme étant non conformes, ce qui conduira à l'interdiction de l'expédition illicite de matières et de matériel (déchets électroniques, substances appauvrissant la couche d'ozone, petits moteurs non conformes et déchets dangereux) et d'espèces sauvages vulnérables régis par les lois connexes des trois pays.				
Tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)

		environnemental?		
1. Mettre en œuvre l'ALR afin de déceler et d'interdire les expéditions illicites d'espèces sauvages, de déchets électroniques et de matériaux visés par les lois de l'environnement à destination ou en provenance d'Amérique du Nord.	Stratégie nord-américaine d'ALR mise en œuvre grâce à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la diffusion d'informations, et à la prise de mesures (p. ex., des opérations coordonnées) à l'égard du commerce illicite de déchets électroniques et d'espèces sauvages et de matières régies par les lois de l'environnement. Nota : dépend des capacités d'analyse des renseignements et des ressources disponibles à cette fin.	Lors de l'exécution de cette tâche, il est prévu d'élaborer des procédures opérationnelles communes en vue d'échanger des informations. Cette stratégie renforcera les capacités de détecter les contrevenants et de les poursuivre en justice.	Décembre 2012.	289 000 \$
Sous-tâches				
i) Constituer et soutenir un groupe de travail trilatéral comptant des responsables de l'application des lois de l'environnement qui examineront les aspects juridiques de l'échange trilatéral d'informations et de renseignements.	Groupe spécial, comptant des fonctionnaires et des personnes-ressources clés, qui examinera les aspects juridiques qui entravent ou facilitent l'échange d'informations et de renseignements sur le commerce de matières régies par les lois de l'environnement, dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur l'application et l'observation des lois (GTAOL).	Cette sous-tâche aidera les Parties à avoir la même perception des contraintes juridiques et opérationnelles, et des possibilités d'échanger régulièrement des renseignements.	Décembre 2011.	25 000 \$
ii) Constituer et soutenir un groupe de travail trilatéral sur l'application des lois sur les espèces sauvages qui désignera les espèces prioritaires en Amérique du Nord.	Groupe spécial, comptant des fonctionnaires et des personnes-ressources de premier plan, qui cherchera des moyens d'appliquer plus efficacement les règlements protégeant les espèces	Cette sous-tâche facilitera le processus visant à déterminer et à appuyer le thème des discussions d'un groupe de fonctionnaires chargés de l'application des règlements visant les	Décembre 2011.	25 000 \$

	sauvages prioritaires en Amérique du Nord.	espèces sauvages prioritaires.		
iii) Établir des procédures et des protocoles trilatéraux en vue de l'échange d'informations et de renseignements entre les fonctionnaires responsables de l'application des lois de l'environnement.	Ensemble de procédures et de protocoles trilatéraux relatifs à l'échange d'informations et de renseignements entre les organismes de l'environnement et les intervenants compétents chargés de l'application des lois en Amérique du Nord.	En établissant un ensemble précis de procédures et de protocoles d'échange d'informations, de données et de renseignements, les trois pays seront davantage en mesure de détecter, de dissuader et de poursuivre les contrevenants.	Décembre 2011	20 000 \$
iv) Instaurer un système trilatéral de renseignements pour échanger des informations sur les déchets électroniques.	Mécanisme approuvé par les trois pays en vue d'échanger régulièrement des informations et des renseignements sur les déchets électroniques et d'autres matières et matériel régis par les lois de l'environnement. L'évaluation de ce processus pourrait se faire tous les six mois. Cette activité pourrait mener à la mise en place d'un système nord-américain intégré de gestion et de technologie de l'information (GI/TI) en vue d'échanger des données et des renseignements.	Grâce au système d'échange de renseignements, les organismes d'application de la loi seront davantage en mesure de mener des enquêtes complexes qui nécessitent une coopération transfrontalière et interorganisme accrue.	À partir de juin 2011 : trois réunions sur l'ALR avant décembre 2012.	125 000 \$
v) Élaborer des documents contenant des renseignements trilatéraux sur les espèces commercialisables très vulnérables afin de soutenir les inspections et les enquêtes ciblées.	Le <i>Wildlife Intelligence Led Working Group</i> (groupe de travail chargé de recueillir des renseignements sur les espèces sauvages) élaborera et distribuera régulièrement des documents contenant des renseignements.	L'instauration d'un mécanisme nord-américain d'échange de renseignements et d'une tribune périodique pour les responsables des espèces sauvages rendront les trois pays davantage en mesure de détecter et de dissuader les contrevenants et de les poursuivre en justice.	De juin 2011 à décembre 2012.	27 000 \$

vi) Établir un rapport bimensuel de renseignements trilatéraux sur les déchets électroniques et le communiquer aux principales personnes-ressources des trois pays.	Rapports bimensuels contenant les renseignements et les données que les pays échangent et qu'analysera une Partie responsable. Une fois le système d'échange d'informations en place, les pays évalueront la possibilité d'appliquer ce modèle aux déchets dangereux, aux importations non conformes et aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.	La création d'un mécanisme régional d'échange de renseignements et d'une tribune périodique pour les responsables de la réglementation environnementale rendront les trois pays davantage en mesure de détecter et de dissuader les contrevenants et de les poursuivre en justice..	De juin 2011 à décembre 2012.	27 000 \$
vii) Tenir une séance de travail des responsables de l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en vue de renforcer les capacités d'enquêter avec des moyens électroniques au Canada, au Mexique et aux États-Unis.	Constituer un groupe de travail trilatéral comprenant du personnel chargé de l'informatique judiciaire et de la criminalistique appliquées aux espèces sauvages. Ce groupe coordonnera l'élaboration d'une formation relative aux enquêtes électroniques et à la criminalistique appliquée aux espèces sauvages. Cela comprendra une séance de 3 à 5 jours destinée à un groupe de 5 à 10 représentants de chaque pays. La formation tablera sur le modèle canadien de formation sur les enquêtes spéciales à l'échelle nationale.	Il s'agit de l'un des outils de collecte de renseignements qui gagnent en importance sur Internet. En améliorant la capacité institutionnelle à entreprendre des enquêtes électroniques, on pense pouvoir stimuler l'échange de renseignements entre les trois pays, ce qui facilitera la détection et l'identification des contrevenants, ainsi que les poursuites et la dissuasion.	Mars 2012.	40 000 \$
Élément B : Examiner collectivement les défis et problèmes communs liés à l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en vue d'atténuer ces problèmes d'ici 2015.				
Tâche	Réalizations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)

		l'obtention du résultat environnemental?		
1. Se pencher, de façon concertée, sur les défis et les problèmes liés à l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages, afin de les atténuer d'ici 2015.	Activités incluses dans cet élément.	L'échange d'expériences et de pratiques exemplaires en matière de détection des infractions aux règlements sur la pollution et les espèces sauvages aux points d'entrée améliorera les capacités des organismes des trois pays responsables des espèces sauvages, de l'environnement et des frontières.	Mai 2011 à décembre 2012.	335 000 \$
Sous-tâches				
i) Tenue d'un atelier sur le commerce illicite des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) à l'intention des fonctionnaires.	Meilleure connaissance de la réglementation sur les SACO et de son application en Amérique du Nord, échange d'enseignements et instauration d'un échange de renseignements dans le cadre de rencontres. Au terme de l'atelier sur les SACO, on rédigera un document sur la réglementation et son application.	L'échange d'expériences et de pratiques exemplaires en matière de détection des infractions aux règlements sur la pollution et les espèces sauvages aux points d'entrée améliorera les capacités des organismes des trois pays responsables de l'environnement et des frontières.	Décembre 2012.	35 000 \$
ii) Tenue de deux ateliers sur la détection des infractions visant les motocyclettes importées en Amérique du Nord et élaboration de documents pertinents à l'intention des fonctionnaires.	Connaissance commune des problèmes de non-conformité les plus courants visant les motocyclettes et les petits moteurs importés. Les ateliers seront utiles aux douaniers et aux responsables de l'application des lois aux frontières. Il est prévu de rédiger un	Ces ateliers d'échange de connaissances et de renseignements permettront aux Parties de définir des pratiques et des tendances communes en ce qui concerne la détection des infractions et des expéditions illicites de matériaux régis par les lois de l'environnement.	Décembre 2011 à décembre 2012	40 000 \$

	document d'orientation trilatéral qui pourrait inclure des listes de contrôle et/ou des formulaires que les responsables de l'environnement et des frontières utiliseront lors d'interventions coordonnées.			
iii) Tenue d'un atelier à l'intention des fonctionnaires sur la détection de mouvements transfrontaliers non conformes de déchets dangereux.	Meilleure connaissance du contexte continental des mouvements illicites de déchets dangereux. À la suite de l'atelier, on rédigera un document sur l'établissement de la portée du commerce illicite de déchets en Amérique du Nord en se fondant sur les discussions de l'atelier et sur des documents d'information.	L'acquisition de plus amples connaissances et l'échange d'un plus grand nombre de renseignements au cours de l'atelier permettront aux Parties de cerner des pratiques et des tendances communes en ce qui concerne la détection des infractions et des expéditions illicites de matières régies par les lois de l'environnement.	Décembre 2012.	35 000 \$
iv) Tenue d'un atelier sur l'échange d'informations afin de détecter les expéditions illicites d'espèces marines protégées.	Il est prévu de rédiger un compte rendu de l'atelier, qui sera communiqué aux participants.	Cette activité améliorera la connaissance du commerce illicite d'espèces marines protégées en Amérique du Nord et multipliera les connaissances connexes.	Décembre 2011.	35 000 \$
v) Échange de compétences en vue d'améliorer les capacités en matière de criminalistique appliquée aux espèces sauvages (p. ex., la criminalistique génomique) au Canada, au Mexique et aux États-Unis.	Séance de formation d'une à deux semaines pour les responsables des espèces sauvages des trois pays qui aura lieu au laboratoire de criminalistique de l' <i>US Fish and Wildlife Service</i> (service de la faune aquatique et terrestre des États-Unis), à Ashland (Oregon). Il s'agit du principal laboratoire au monde à se consacrer à la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	En améliorant les capacités gouvernementales en matière de criminalistique dans les trois pays, on pense pouvoir poursuivre avec succès les auteurs de crimes visant des espèces sauvages en Amérique du Nord.	Élaboration de programmes d'études – décembre 2011. Séance de formation – février 2012. Mise en place de mécanismes de suivi – mai 2012.	15 000 \$

vi) Adoption d'une approche nord-américaine uniforme en ce qui concerne la réglementation des émissions par les motocyclettes.	Deux séances de travail destinées à aider les fonctionnaires du Mexique à élaborer et à mettre en œuvre le règlement annoncé récemment, lequel porte sur les émissions par les motocyclettes neuves et importées.	Si le Canada et les États-Unis échangent leurs expériences et leurs enseignements avec le Mexique lors de l'élaboration de normes d'émissions pour les motocyclettes, cela donnera lieu à l'élaboration d'une norme uniforme qui facilitera les mesures trilatérales d'application des lois régissant les motocyclettes importées et non conformes, ainsi que leur observation.	Décembre 2012.	35 000 \$
vii) Diffusion d'informations sur les efforts déployés en Amérique du Nord afin de s'attaquer au commerce illicite d'espèces sauvages, de SACO, de déchets dangereux, de produits importés non conformes (motocyclettes) et de déchets électroniques.	Les Parties publieront des communiqués de presse dans les trois pays à la suite de chaque poursuite fructueuse résultant directement de la collaboration trilatérale.	Ces efforts viseront à informer le public et les collectivités réglementées d'Amérique du Nord, ainsi que les responsables internationaux de l'observation et de l'application des lois, sur les travaux coordonnés entrepris à l'échelle continentale. Ces activités auront un effet globalement dissuasif sur ceux qui pratiquent le commerce illicite de matières et d'espèces sauvages réglementées.	Juin 2011 à décembre 2012.	20 000 \$
viii) Présentation du GTAOL comme un modèle de coopération régionale dans ce domaine lors de la 9 ^e conférence mondiale de l' <i>International Network for Environmental Compliance and Enforcement</i> (INECE, réseau international pour le respect des	Interaction accrue et réseautage pertinent avec les principaux responsables de l'application de la loi, grâce à la participation à la 9 ^e conférence mondiale de l'INECE.	Le modèle nord-américain de coopération en matière d'application et d'observation des lois de l'environnement sera présenté lors d'une importante tribune réunissant des spécialistes	Juin 2011.	20 000 \$

lois environnementales et leur application) en juin 2011, en Colombie-Britannique, au Canada.		de l'application des lois du monde entier qui se tiendra en Colombie-Britannique du 20 au 24 juin 2011.		
ix) Traduction des documents élaborés par la CCE en vue de promouvoir l'observation des lois dans les pays extérieurs à l'Amérique du Nord où l'on observe un taux élevé de non-conformité. Il s'agit notamment des documents de formation en ligne relatifs aux SACO et aux déchets dangereux.	Traduction des modules de formation de la CCE et de l'information pertinente visant à améliorer l'observation des lois et à dissuader le commerce illicite de matières et d'espèces sauvages régies par les lois de l'environnement.	En rendant les règlements nord-américains accessibles à des pays où la non-conformité est courante, les Parties cherchent à enrayer le commerce illicite aux points de sortie et à promouvoir l'observation des règlements en question.	De juin 2011 à décembre 2012.	50 000 \$
x) Tenue de la réunion annuelle du GTAOL destinée à examiner et à évaluer les progrès réalisés en 2011 et 2012 dans le cadre du projet, des tâches et des sous-tâches. Les coprésidents du GTAOL pourront aussi formuler des observations et des directives aux groupes spéciaux chargés de la mise en œuvre des activités.	Rapports d'examen et d'évaluation sur la mise en œuvre des activités d'application et d'observation par les responsables de l'application des lois des trois pays, et rencontres annuelles des membres de ces réseaux (les responsables en question).	Ces réunions permettent aux coprésidents du GTAOL d'évaluer les progrès réalisés et les résultats obtenus dans le cadre de chaque activité du projet en 2011-2012, et de proposer des orientations pour les étapes suivantes.	Juin 2011 à décembre 2011.	40 000 \$
xi) Soutien aux réunions annuelles de la CCE et du Groupe nord-américain sur l'application des lois sur les espèces sauvages (GNALES).	Participation aux réunions annuelles du GNALES.	Les éléments liés aux espèces sauvages seront abordés lors de ces réunions. Il est prévu de présenter un rapport fiable aux Parties en temps opportun, et elles pourront interagir au niveau opérationnel en faisant participer les représentants de la CCE à ces discussions.	Mai 2011 à mai 2012.	10 000 \$

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres responsables appropriés des Parties tiendront compte des critères suivants pour soumettre des activités de coopération à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Le projet appuie directement le quatrième objectif stratégique du Conseil (Renforcer l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord), qui relève de la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé ».

En entreprenant les activités suivantes d'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages, les organismes gouvernementaux des trois pays pourront s'attaquer plus efficacement ensemble aux problèmes prioritaires :

- *Élaborer et mettre en place un système trilatéral de collecte de données et de renseignements, et un ensemble de procédures et de protocoles d'échange de données et de renseignements.*
 - *Évaluer l'information qui permet aux Parties d'évaluer, de modifier ou de mettre en œuvre les actuelles politiques ou pratiques visant les matières et les espèces sauvages régies par les lois de l'environnement.*
 - *Renforcer la capacité des trois pays à recueillir des renseignements de nature tactique et stratégique.*
 - *Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nord-américaine d'application et d'observation des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages.*
- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?
Les stratégies et les thèmes établis cadrent avec les thèmes inclus dans le Plan stratégique et dans les objectifs stratégiques susmentionnés.
 - Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?
Le projet définit et décrit les tâches et les sous-tâches qui permettront d'atteindre les objectifs globaux.
 - La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties compte tenu des éléments suivants :
 - *La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE.*
En tant qu'organisme gouvernemental international, la CCE constitue le mécanisme idéal permettant aux responsables de l'application et de l'observation des lois d'interagir et d'échanger de précieux renseignements sur leur application et leur observation en Amérique du Nord.
 - *Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités.*
Aucune autre organisation régionale, publique ou privée, n'entreprend ce genre d'activités.
 - *Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations.*
Dans le cadre de plusieurs activités comme le projet de réglementation des déchets électroniques fondée sur les renseignements, les spécialistes travailleront avec des homologues d'Interpol et de l'INECE et/ou s'inspireront de leur expérience et des travaux en cours à l'échelle mondiale relativement aux déchets électroniques.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date pour la fin de la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?
Le projet est assorti d'un échéancier précis.
- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - *Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois? Oui.*
 - *Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet? Oui.*
 - *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet? Oui.*
 - *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs? Oui.*

Amélioration de la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions en Amérique du Nord			Années de mise en œuvre : 2011 et 2012	
Budget prévu : 195 000 \$CAN 140 000 \$ en 2011 55 000 \$ en 2012				
Priorité/objectif stratégique : Les changements climatiques – Une économie à faibles émissions de carbone/Améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains				
Résumé du projet : La première étape de l'amélioration de la comparabilité des inventaires consiste à effectuer une évaluation et un examen exhaustifs des éléments des inventaires pertinents. Le principal objectif consiste à définir les domaines dans lesquels on peut améliorer la comparabilité des données des inventaires des trois pays, et les possibilités de renforcer les capacités de constitution de ces inventaires.				
Résultat environnemental : Il est prévu de déterminer les lacunes et les incohérences d'un inventaire à l'autre à partir d'une liste de domaines/d'éléments prioritaires. Cette évaluation servira de base aux futurs travaux trilatéraux visant les inventaires nationaux et infranationaux, et ceux du carbone noir. De plus, ces travaux permettront aux Parties d'échanger leurs résultats et de renforcer leurs capacités de collecte et de gestion des données, et faciliteront l'échange d'information à propos des méthodologies et d'autres processus pertinents de constitution d'inventaires, tout en visant des objectifs d'atténuation des effets des changements climatiques.				
Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental : 1) Évaluation de la comparabilité des inventaires de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle nationale et infranationale (étatique, provinciale ou locale) au Canada, au Mexique et aux États-Unis. 2) Évaluation de la comparabilité des inventaires de carbone noir et définition de méthodes communes de collecte et d'analyse des données. 3) Discussions, entre des spécialistes, à propos des résultats de l'évaluation, et formulation de recommandations au Conseil de la CCE quant aux actions concertées à entreprendre pour 2011 et 2012.				
Tâche 1. Évaluation de la comparabilité des inventaires de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle nationale et infranationale (étatique, provinciale ou locale) au Canada, au Mexique et aux États-Unis.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1.1 Examiner et évaluer la comparabilité des éléments pertinents des inventaires nationaux d'émissions de GES.	Évaluation analytique et rapport contenant des recommandations, qui définissent les principales différences entre les inventaires nationaux d'émissions de GES.	Cette sous-tâche permettra de définir les éléments d'inventaire qui sont déjà comparables et pour lesquels il existe des différences. Ce travail permettra d'élaborer des politiques neutres en vue d'améliorer la comparabilité, de choisir et de mettre en œuvre plus facilement des projets mieux ciblés	D'avril à août 2011	70 000 \$ Contrats, aide aux réunions/téléconférences, traductions, déplacements.

		entre 2012 et 2015.		
1.2 Déterminer si les inventaires infranationaux sont complets et cohérents, et les comparer aux exigences de la CCNUCC.	Meilleure compréhension de l'état d'avancement des inventaires à l'échelle infranationale. Évaluation de la comparabilité et détermination des différences entre les inventaires infranationaux et les inventaires nationaux pertinents des émissions de GES, et avec les exigences de la CCNUCC.	Cette sous-tâche donnera un aperçu des inventaires infranationaux (étatiques, provinciaux et locaux) qui ont été constitués, et permettra de définir les éléments de ces inventaires qui sont comparables et différent de l'inventaire national pertinent. Ce travail permettra d'élaborer des politiques neutres en vue d'améliorer la comparabilité, et de choisir et de mettre en œuvre plus facilement des projets mieux ciblés entre 2012 et 2015.	De novembre 2011 à mars 2012	15 000 \$ en 2011; 35 000 \$ en 2012 Contrats, aide aux réunions/téléconférences, traductions.
Tâche 2. Évaluation de la comparabilité des inventaires de carbone noir et définition de méthodes communes de collecte et d'analyse des données				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
2.1 Examiner et évaluer la comparabilité des inventaires de carbone noir, et définir les méthodes communes de collecte et d'analyse des données.	Désignation des inventaires de carbone noir à l'échelle nationale et infranationale (p. ex., qui fait quoi?) et évaluation de la comparabilité de leur couverture pour ce qui est des sources d'émissions, des méthodes et des sources de données.	Ce travail améliorera la comparabilité des inventaires de carbone noir (p. ex., quels secteurs sont visés?) et pourrait générer des rapports de meilleure qualité dans les domaines présentant le plus fort potentiel d'atténuation (p. ex., biomasse résidentielle, et transport et incendies de forêt).	D'avril à août 2011	45 000 \$ Contrats, aide aux réunions/téléconférences, traductions, déplacements.
Tâche 3. Discussions, entre des spécialistes, à propos des résultats de l'évaluation, et formulation de recommandations au Conseil de la CCE quant aux actions concertées à entreprendre pour 2011 et 2012..				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)

Charger des spécialistes d'examiner les résultats d'évaluation.	Plan de travail relatif aux produits livrables du projet en 2012 et au-delà.	Planification de la participation aux plans opérationnels subséquents, en vue de poursuivre la collaboration axée sur l'amélioration de la comparabilité des données sur les émissions, des méthodes de collecte et des inventaires.	D'août 2011 à août 2012	10 000 \$ en 2011; 20 000 \$ en 2012 Aide à l'organisation d'ateliers de spécialistes
---	--	--	-------------------------	---

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres responsables appropriés des Parties tiendront compte des critères suivants pour soumettre des activités de coopération à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Ce projet va dans le sens du premier objectif stratégique « Améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains » qui relève de la priorité stratégique du Conseil intitulée « Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone ». Les travaux proposés dans le cadre du projet permettront d'évaluer la comparabilité des inventaires d'émissions de GES et de faciliter la détermination des domaines dans lesquels on pourra apporter des améliorations entre 2011 et 2015, afin de permettre aux Parties d'échanger leurs résultats et de renforcer leurs capacités de collecte et de gestion des données, ainsi que leurs méthodes, tout en visant les objectifs d'atténuation des effets des changements climatiques. Les travaux portent sur les inventaires d'émissions de GES du Canada, du Mexique et des États-Unis, à l'échelle nationale et infranationale.

Premièrement, pour améliorer la comparabilité des inventaires d'émissions de GES entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, il faut effectuer une évaluation et un examen exhaustifs des éléments des inventaires pertinents. Deuxièmement, il faut définir les domaines dans lesquels l'amélioration de la comparabilité et de la structure permettrait d'atteindre les objectifs nord-américains d'atténuation des effets des changements climatiques. Troisièmement, il faut transmettre des recommandations au Conseil de la CCE à propos de futures mesures de coopération pour la période allant de 2011 à 2015. Les réalisations du projet permettront donc d'élaborer des politiques neutres en vue d'améliorer la comparabilité des éléments de base nécessaires pour passer à une économie à faibles émissions de carbone, et fournir des informations et des outils qu'on pourra utiliser pour choisir et mener à bien des projets ciblés d'atténuation et/ou d'adaptation.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

De telles initiatives pourraient générer des résultats stratégiques pour les Parties :

- *Il est prévu de mettre en place les principaux éléments de base permettant d'adopter une approche plus intégrée dans les trois pays en vue de s'attaquer aux changements climatiques, et de passer à une économie à faibles émissions de carbone;*
- *Il est prévu de disposer des capacités, de l'infrastructure et des systèmes nécessaires à l'appui des méthodologies employées;*
- *les trois pays renforceront leur capacité à faire des comparaisons.*

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Oui. Les résultats des évaluations fourniront des renseignements de base à propos des inventaires des trois Parties. À partir de là, on pourra, à l'échelle trilatérale, lister les domaines communs qui permettront d'orienter les travaux à venir et d'améliorer la comparabilité. Les résultats concrets seront les renseignements de base et la liste approuvée.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE

Oui. La CCE est la seule tribune régionale liée à ces travaux. Toutes les autres tribunes sont internationales et ne visent pas les trois Parties. La CCE sert de cadre aux échanges d'information et à la collaboration entre les Parties, qui visent à examiner, dans un esprit de coopération, les enjeux liés aux changements climatiques et le passage à une économie à faibles émissions de carbone. En collaboration avec des partenaires nationaux et étatiques/provinciaux, la CCE est bien placée pour réunir les spécialistes capables d'améliorer la comparabilité des inventaires d'émissions de GES à l'échelle de l'Amérique du Nord, à l'appui des initiatives régionales.

- Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités
- Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations

Ces travaux de la CCE viennent compléter les rapports sur les inventaires et les efforts de vérification actuellement déployés dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La qualité et la crédibilité d'un inventaire d'émissions de GES dépendent de l'intégrité des méthodes utilisées, de l'exhaustivité des rapports et des procédures de compilation des données. Le Canada et les États-Unis, qui sont des Parties à la Convention visées à l'annexe I, sont tenus de soumettre annuellement un inventaire des émissions anthropiques de GES par source et des absorptions par puits, en respectant les normes de production de rapports. Parce que le Mexique n'est pas une Partie visée à l'annexe I, il est assujéti au principe des « responsabilités communes, mais différenciées », et n'est pas tenu de présenter annuellement un inventaire des émissions de GES. En exécutant ces travaux dans le cadre du programme de coopération de la CCE, les Parties pourront exploiter les efforts déjà déployés dans le cadre de la CCNUCC en vue de promouvoir plus facilement la présentation d'informations crédibles et cohérentes sur les GES en Amérique du Nord.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

Étant donné qu'il s'agit de nouveaux travaux entrepris sous l'égide de la CCE, la seule date de fin visée pour la participation de la CCE est la fin du mandat défini dans le Plan stratégique, à savoir 2015. Les travaux découlant des résultats d'évaluation et de la liste d'éléments confirmés seront exécutés en 2012.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
 - *Étant donné qu'il s'agit de nouveaux travaux entrepris sous l'égide de la CCE, il n'y a pas de doubles emplois.*

- Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?

Il est clair que les trois Parties (et plusieurs administrations infranationales) souhaitent vivement entreprendre ces travaux et utiliser les résultats obtenus pour les poursuivre par la suite. Les principaux bénéficiaires de ce projet sont les responsables des politiques climatiques des Parties et les personnes responsables des données sur les GES et des inventaires d'émissions au sein des gouvernements nationaux et étatiques/provinciaux. Par ailleurs, ce projet appuiera les efforts déployés pour atteindre l'objectif « Les changements climatiques – Une économie à faibles émissions de carbone : Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone », plus précisément dans le cadre du projet intitulé Plate-forme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques.

- Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?

Parce qu'il n'est pas une Partie visée à l'annexe I, le Mexique est tenu de communiquer un inventaire national des émissions anthropiques par source et des absorptions par puits pour tous les GES non visés par le Protocole de Montréal, dans la mesure où ses capacités le lui permettent, à l'aide de méthodes comparables qui doivent être mises de l'avant et approuvées lors de la conférence des Parties. Ces travaux de la CCE permettront de renforcer les capacités et d'échanger des pratiques exemplaires avec le Mexique, et donc de présenter à l'avenir des rapports plus complets et plus fiables sur les inventaires.

- Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?

À ce stade préliminaire des travaux, les principaux intervenants sont les gouvernements.

Sources et stockage de carbone dans les écosystèmes : informations nécessaires en vue de quantifier et de gérer les réductions d'émissions de gaz à effet de serre			Années de mise en œuvre : 2011 et 2012	
Budget prévu : 250 000 \$CAN en 2011 320 000 \$CAN en 2012				
Priorité/objectif stratégique : Les changements climatiques – Une économie à faibles émissions de carbone Également lié à la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé »				
Résumé du projet Ce projet vise à aider les Parties à fournir et à échanger les informations les plus fiables qui existent à propos des sources et du stockage de carbone dans les écosystèmes. Il fournira les données, l'information et les outils qu'on pourra utiliser pour surveiller l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives appropriées de gestion du carbone dans les écosystèmes et en rendre compte, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Par ailleurs, le projet créera un mécanisme facilement accessible à grande échelle, qui permettra aux spécialistes nord-américains d'échanger et de diffuser l'information, en mettant l'accent sur les pratiques exemplaires scientifiques et technologiques.				
Résultat environnemental Accorder de l'aide en vue de réduire les émissions de GES associées à la dégradation des forêts et à la modification de la couverture terrestre, grâce à la collecte et à la diffusion d'information plus fiable sur l'évolution de la couverture terrestre, et à la comptabilisation des concentrations de carbone; pour ce faire, les spécialistes des Parties collaboreront en vue d'échanger leurs connaissances sur les pratiques exemplaires de gestion du carbone dans les écosystèmes.				
Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental :				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un réseau trinational de spécialistes gouvernementaux qui élaboreront des méthodes d'évaluation et de surveillance de données produites à propos des changements touchant la couverture terrestre et le carbone ambiant, et les mettront à l'essai. 2. Élaborer une méthode et un protocole d'évaluation approuvés par les trois Parties afin de mesurer et de surveiller les changements touchant la couverture terrestre et le carbone ambiant. 3. Améliorer la plateforme et le cadre de collecte, de gestion, de représentation cartographique et de diffusion des données pertinentes sur les sources et le stockage de carbone dans les écosystèmes, de concert avec d'autres spécialistes collaborant à l'atlas de stockage de carbone en Amérique du Nord, au <i>North American Carbon Program</i> (Programme nord-américain du carbone), à la modélisation des budgets liés au carbone et à des programmes connexes. 				
Tâche 1. Créer un réseau trinational de spécialistes gouvernementaux qui élaboreront des méthodes d'évaluation et de surveillance de données produites à propos des changements touchant la couverture terrestre et le carbone ambiant, et les mettront à l'essai.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1.1 Élargir le réseau de spécialistes (<i>North American</i>	Normes en matière de directives et de données	Elle permet de créer un cadre uniforme de mesure	2011-2012	2011 : 35 000 \$ 2012 : 40 000 \$

<i>Land Cover Monitoring System group</i> , groupe nord-américain de surveillance de la couverture terrestre) afin d'intensifier l'échange de données et d'informations à propos de l'évolution de la couverture terrestre.	scientifiques.	de l'évolution de la couverture terrestre.		
1.2 Créer un réseau de spécialistes des changements touchant le carbone ambiant.	Méthodes uniformes d'élaboration de normes sur les données nord-américaines et ensembles de données sur les sources et le stockage de carbone ambiant.	Elle permet de créer un cadre uniforme en vue de détecter et de quantifier le carbone dans les écosystèmes.	2011-2012	2011 : 30 000 \$ 2012 : 20 000 \$
Tâche 2. Élaborer une méthode et un protocole d'évaluation approuvés par les trois Parties afin de mesurer et de surveiller les changements touchant la couverture terrestre et le carbone ambiant.				
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
2.1 Élaborer et mettre à l'essai une méthode et un protocole d'évaluation trilatéraux afin de surveiller les changements touchant la couverture terrestre et le carbone ambiant à diverses échelles spatiales.	Méthode et protocole d'évaluation trilatéraux visant à faire le suivi de l'évolution de la couverture terrestre, méthodes uniformes à l'échelle continentale et ensembles de données relatives aux sources et au stockage de carbone ambiant.	Elle fournit un outil nord-américain de mesure de l'évolution de la couverture terrestre et du carbone dans les écosystèmes.	2011-2012	2011 : 75 000 \$ 2012 : 50 000 \$
Tâche 3. Améliorer la plateforme et le cadre de collecte, de gestion, de représentation cartographique et de diffusion des données pertinentes sur les sources et le stockage de carbone dans les écosystèmes, de concert avec d'autres spécialistes collaborant à l'atlas de stockage de carbone en Amérique du Nord, au <i>North American Carbon Program</i> (Programme nord-américain du carbone), à la modélisation des budgets liés au carbone et à des programmes connexes.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
3.1 Élaborer une plateforme Web en vue de la gestion et de	Plateforme d'information en ligne.	Elle permet d'élaborer un système de gestion de	2012	2012 : 100 000 \$

l'échange d'information.		l'information en vue de faire le suivi des changements touchant la couverture terrestre et le carbone dans les écosystèmes.		
3.2 Établir des normes et des définitions de données en vue de la présentation de rapports trilatéraux.	Normes relatives aux données et politiques opérationnelles communes.	Elle permet d'élaborer un cadre uniforme visant à définir, gérer et visualiser les données et l'information pertinentes.		2011 : 50 000 \$ 2012 : 50 000 \$
3.3 Compiler des données, des cartes et d'autres informations pertinentes pour alimenter la plateforme.	Information pertinente destinée aux experts scientifiques et aux décideurs.	Données uniformes permettant de surveiller les réductions des émissions de GES dans le paysage.	2011-2012	2011 : 60 000 \$ 2012 : 60 000 \$

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE auront pour but de soutenir les efforts faits par les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après aideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et les autres agents des Parties à examiner les activités concertées que le Conseil pourrait approuver dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Ce projet porte sur la priorité « Les changements climatiques – Une économie à faibles émissions de carbone », et sur le deuxième objectif stratégique qui l'accompagne, « Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone. » Le projet est également lié à la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé ».

Le projet aidera à renforcer les capacités des trois pays en matière d'échange d'informations et d'analyse de données. Plus précisément, il porte sur les éléments suivants :

- *Collaboration avec des spécialistes et des réseaux nationaux.*
- *Ensembles de données cohérentes sur la couverture terrestre et son évolution, et sur le carbone présent dans l'écosystème.*
- *Mobilisation de spécialistes de la couverture terrestre, et des sources et du stockage de carbone ambiant.*
- *Intensification des échanges d'informations à propos des sources et du stockage de carbone, afin de gérer plus efficacement les changements climatiques et le passage à une économie à faibles émissions de carbone.*
- *Amélioration de la qualité des données, de l'information et des outils permettant de surveiller les réductions d'émissions de GES et d'en rendre compte.*
- *Intégration des données aux programmes de surveillance et aux rapports.*

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

Les Parties reconnaissent que la mobilisation trilatérale des spécialistes qui recueillent des données cohérentes et échangent de l'information à propos des sources et du stockage de carbone peut créer une valeur ajoutée, car la plupart des écorégions d'Amérique du Nord sont transfrontalières et bénéficieraient de rapports cohérents sur le carbone, qui appuieraient les efforts respectifs visant à gérer les changements climatiques, et influeraient sur le passage à une économie à faibles émissions de carbone. Le projet permettra de fournir des données, de l'information et des outils qu'on pourra utiliser pour surveiller l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives appropriées de gestion du carbone dans les écosystèmes et en rendre compte, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Par ailleurs, le projet créera un mécanisme facilement accessible à grande échelle, qui permettra aux spécialistes nord-américains d'échanger et de diffuser l'information, en mettant l'accent sur les pratiques exemplaires scientifiques et technologiques.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Le projet vise des résultats clairs et concrets, dont on fera le suivi et qu'on mesurera avec le temps : établissement d'une plateforme en ligne et d'une base de données géospatiales contenant des renseignements liés à plusieurs périodes, et données de base à l'appui de l'élaboration de stratégies et d'initiatives nationales visant à réduire les émissions de GES. Pour mesurer les résultats, on intégrera les normes relatives aux données, les protocoles, les méthodologies et les données recueillies aux modèles de comptabilisation du carbone et de présentation des données pour les trois pays, ainsi qu'à la communication d'information au public à propos des sources et du stockage de carbone dans les écosystèmes nord-américains.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE
 - Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités
 - Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations

La CCE apporte son appui au Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre depuis 2008; à cet égard, elle a facilité la collecte de données sur la couverture terrestre et son évolution à l'échelle appropriée pour aider à la quantification et à la surveillance du carbone dans les écosystèmes nord-américains. La CCE est bien placée pour appuyer la collaboration des spécialistes des Parties, de sorte qu'ils échangent leurs connaissances sur les pratiques exemplaires de gestion du carbone dans les écosystèmes.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

Le projet doit être mis en œuvre en 2011 et en 2012, mais d'autres initiatives pourraient être entreprises en 2012 pour la survie du projet. Dans le cadre des tâches prévues, il est prévu de créer de solides réseaux continentaux, ainsi qu'une plateforme d'échange d'information en ligne. D'ici la fin du projet, ces activités devraient être intégrées aux programmes de travail réguliers associés aux programmes trilatéraux de surveillance de la couverture terrestre et du carbone, déjà bien établis au sein de l'USGS, de Ressources naturelles Canada et de la Comisión Nacional Forestal (Conafor, Commission nationale des forêts). On prévoit les réalisations suivantes : bases de données géospatiales, serveur de cartes Web et rapports techniques. Ces réalisations permettront la comptabilisation du carbone et la surveillance des initiatives de réduction des émissions

causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD) en Amérique du Nord. En outre, la production et l'échange de ces données dans le cadre de ce projet va concourir à la collaboration scientifique des spécialistes de chaque pays.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
 - Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?
 - Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?
 - Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?
 - *Les principaux intervenants sont les organismes gouvernementaux et certains instituts de recherche nationaux travaillant sur la modélisation du carbone dans les écosystèmes, en particulier au Mexique, qui a déjà commencé à élaborer des initiatives REDD.*
 - *Le Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre (NALCMS), initiative conjointe du Canada, du Mexique et des États-Unis, a aidé la CCE à surveiller la couverture terrestre et son évolution avec le temps.*
 - *Les autres intervenants seront les suivants : Conafor, Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI, Institut national des statistiques et de la géographie), Comisión nacional para el conocimiento y uso de la biodiversidad (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), Ressources naturelles Canada (RNCan), RNCan-CCTD, United States Geological Survey (USGS)- Core Science Systems, USGS - Climate and Land Use Change, North American Land Cover Monitoring Group (groupe nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre), North American Carbon Storage Atlas Group (groupe chargé de l'atlas nord-américain du carbone), Commission forestière pour l'Amérique du Nord, Réseau mondial des systèmes d'observation de la terre (Global Earth Observation System of Systems, connu par son sigle anglais GEOSS) et le groupe d'experts GOF-C-GOLD (Global Observation of Forest and Land Cover Dynamic).*

Usage précis que chaque pays entend faire de ces données :

Canada: *i) Tableau complet de la couverture terrestre du Canada; ii) changements touchant la neige et la glace; iii) surveillance chronologique des écosystèmes; iv) suivi de l'évolution de l'indice de végétation par différence normalisée ou indice de verdure (IVDN) en vue de surveiller les tendances touchant les écosystèmes; v) analyses des variables climatiques essentielles; vi) surveillance de l'étendue de la glace des lacs et des cours d'eau; vii) présentation de rapports sur le carbone; viii) représentation cartographique des possibilités de cultiver du biocombustible; ix) prévisions; x) mise en œuvre du programme sur les énergies propres.*

Mexique : *i) surveillance des activités REDD (succès et impacts); ii) système de surveillance du carbone à plusieurs niveaux; iii) surveillance de la biodiversité; iv) surveillance de la santé et de l'état des écosystèmes; v) analyse de la fragmentation et la connectivité des paysages; vi) surveillance de la résilience des écosystèmes; vii) suivi du lien entre biodiversité et biomasse; viii) surveillance de la migration des espèces; ix) analyses de la répartition des vecteurs de maladies; x) analyse des tendances en matière de changements touchant la couverture terrestre; xi) évaluation des résultats et des impacts de programmes comme le paiement des services environnementaux; xii)*

participation aux demandes de modélisation hydrologique et climatique; xiii) analyse et évaluation du lien entre l'évolution de la couverture terrestre et la population; xiv) indicateurs liés à la capacité de stockage du carbone des écosystèmes forestiers.

États-Unis : *i) Intégration des données de surveillance de la couverture terrestre extraites du NALCMS à la mise à jour annuelle de l'évolution de la couverture terrestre aux États-Unis (30 m); ii) surveillance du CO₂ et du carbone; iii) aménagement des terres; iv) évaluations environnementales; v) gestion des écosystèmes et gestion adaptative; vi) surveillance des eaux souterraines; vii) état des écosystèmes et tendances; viii) gestion et surveillance des espèces sauvages; ix) surveillance du secteur agricole; x) interventions en cas d'urgence et surveillance des dangers; xi) analyses des variables climatiques essentielles.*

En outre, le projet est cohérent avec les projets suivants :

- a. Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques;*
- b. Amélioration de la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions en Amérique du Nord;*
- c. Les prairies d'Amérique du Nord : activités de gestion et partenariats destinés à améliorer la résilience des écosystèmes et des collectivités.*

Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques	Années de mise en œuvre : 2011 et 2012
Budget prévu : 80 000 \$CAN en 2011 180 000 \$CAN en 2012	
Priorité/objectif stratégique : Les changements climatiques – Une économie à faibles émissions de carbone/Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone	
Résumé du projet : <p>Dans le cadre de ce projet, on va : passer en revue les plateformes existantes; recommander une plateforme complémentaire en ligne qui soit interactive, sécuritaire et à la pointe de la technologie, axée le plus possible sur des logiciels ouverts et sur les nouveaux médias sociaux; intégrer, référencer et/ou lier les systèmes d'information/ressources existants ou en cours de développement au sein des trois gouvernements. Les recommandations seront conformes aux normes internationales (existantes ou nouvelles) visant l'échange de données, l'accès aux données et la présentation de ce domaine d'information.</p> <p>On prévoit que ce sont principalement les représentants des gouvernements nord-américains qui utiliseront cette plateforme pour : échanger toutes sortes de données sur les changements climatiques, grâce à un accès direct à la plateforme et à des liens vers d'autres plateformes; éclairer leurs décisions; communiquer en temps réel; faciliter la comparabilité des données et des analyses; échanger des documents et des rapports de nature scientifique et technique ou appuyant des politiques; annoncer les réunions et les événements pertinents; offrir de la formation et renforcer leurs capacités; demander à des pairs de procéder à un examen officiel ou plus informel de certains documents. Les scientifiques et techniciens membres de la société civile auront eux aussi un rôle important à jouer dans l'échange d'une information dont ils seront également les utilisateurs. En outre, on sensibilisera tous les secteurs de la société nord-américaine en donnant accès à l'information appropriée, et en offrant une tribune qui leur permettra de transmettre leurs commentaires aux représentants gouvernementaux et aux scientifiques.</p>	
Résultat environnemental : <p>Renforcement de la capacité des trois pays à atteindre leurs objectifs d'atténuation des changements climatiques, grâce à un accès plus facile à des données de toutes sortes sur les changements climatiques; multiplication des activités de sensibilisation, de communication et de renforcement des capacités; amélioration de la comparabilité des données et des analyses nord-américaines sur les changements climatiques, ainsi que des méthodes, rapports et inventaires connexes. En outre, on pourra élaborer et mettre en œuvre des projets ciblés à valeur ajoutée visant à réduire les émissions de GES en Amérique du Nord, grâce aux échanges entre experts et à l'information à laquelle la plateforme donnera accès. À terme, le résultat environnemental sera la réduction des émissions de GES dans chacun des trois pays.</p>	
Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental : Tâche 1. Concevoir et lancer une plateforme d'information interactive <ol style="list-style-type: none"> 1) Avant la réunion de lancement (point 2)), le comité directeur devrait organiser une téléconférence afin de permettre aux membres de discuter de l'ajout au sein du comité de représentants d'autres agences de chaque gouvernement, qui gèreraient l'information relative aux changements climatiques, feraient un suivi, mettraient en place des systèmes d'observation, procéderaient à des analyses techniques et prendraient des décisions stratégiques. 2) Organiser une réunion/vidéoconférence de lancement avec le comité directeur afin de définir la vision de la plateforme, notamment les éléments individuels qui doivent la composer. 3) Conformément à la liste d'éléments dressée par le comité directeur, un sous-traitant examinera les plateformes existantes qui permettent d'échanger 	

de l'information et de communiquer à propos des changements climatiques. Il évaluera la portée et le niveau de détail de chaque plateforme, déterminera si elle est innovatrice et régulièrement accessible, si des messages invitent les intervenants à visiter le site et à y contribuer régulièrement, si elle sert de complément à d'autres sites pertinents, si elle est sécuritaire, et si les données sont récentes et mises à jour.

- 4) Recommander, en en faisant la description, une à trois plateformes innovatrices de pointe, qui seraient composées des éléments listés dans le résumé du projet, en se basant en premier lieu sur des logiciels ouverts et sur les nouveaux médias sociaux, ainsi que des éléments établis lors de la réunion de lancement. Inclure un plan opérationnel/de gestion; soumettre un rapport provisoire à l'examen et aux commentaires du Secrétariat et du comité directeur.
- 5) Répondre aux commentaires des membres du comité directeur, puis organiser une réunion avec eux afin de discuter de l'option la plus appropriée.
- 6) Élaborer l'option retenue, telle que la perçoit le comité directeur.
- 7) Après un examen par le comité directeur, lancer la plateforme.

Tâche 2. Mobiliser les utilisateurs et maintenir leur intérêt, et gérer la plateforme

- 1) Élaborer et intégrer un mécanisme facile d'accès qui permettra de communiquer avec les utilisateurs, de les mobiliser, de faciliter leur interaction et de maintenir leur intérêt pour le projet.
- 2) Gérer le site au moins deux fois par semaine pour garantir l'exactitude de son contenu, et ajouter à la plateforme les nouveaux logiciels dès qu'ils sont disponibles.

Tâche 1. Concevoir et lancer une plateforme d'information interactive

Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1. Organiser une réunion de lancement afin de définir la vision et les éléments de la plateforme.	Directives précises au sous-traitant à propos des éléments à intégrer aux travaux relatifs à la plateforme.	Cette réunion définira les grandes lignes de la future plateforme, ce qui facilitera l'obtention des résultats environnementaux.	Avril 2011	15 000 \$ en 2011
2. Examiner les plateformes existantes qui permettent d'échanger de l'information et de communiquer à propos des changements climatiques, et évaluer chacun des éléments ci-dessus, ainsi que ceux que le comité directeur aura définis.	Évaluation d'autres plateformes connexes à partir de laquelle on peut recommander une plateforme complémentaire de pointe pour l'Amérique du Nord, et établir un lien avec celle-ci.	L'évaluation permettra de guider l'élaboration de la plateforme idéale pour favoriser les réductions d'émissions de GES, en s'appuyant sur la complémentarité et la coordination avec les plateformes connexes.	Août 2011	20 000 \$ en 2011

3. Recommander, en en faisant la description, une à trois plateformes innovatrices de pointe, qui seraient composées des éléments listés dans le résumé du projet, en se basant en premier lieu sur des logiciels ouverts et sur les nouveaux médias sociaux, ainsi que des éléments établis lors de la réunion de lancement. Inclure un plan opérationnel/de gestion; soumettre un rapport provisoire à l'examen et aux commentaires du Secrétariat et du comité directeur.	Les recommandations et les commentaires du comité directeur permettront de désigner les produits à partir desquels on définira la plateforme et sa conception.	Les recommandations et les commentaires guideront l'élaboration de la plateforme, ainsi que sa conception, et détermineront ainsi la façon dont on communiquera/on échangera les données (entre autres), pour générer une réduction des émissions de GES dans les trois pays.	Octobre 2011	20 000 \$ en 2011
4. Répondre aux commentaires des membres du comité directeur, puis organiser une réunion avec eux afin de discuter de l'option la plus appropriée.	Décisions éclairées par l'opinion d'experts à propos de la conception appropriée pour la plateforme.	La décision relative à la conception de la plateforme déterminera le degré d'efficacité et d'efficience avec lequel celle-ci gèrera les éléments destinés à éclairer les décisions relatives aux changements climatiques, en vue de réduire les émissions de GES.	Décembre 2011 Janvier 2012	5 000 \$ en 2011 5 000 \$ en 2012
5. Élaborer l'option retenue, telle que la perçoit le comité directeur.	Plateforme à valeur ajoutée, composée des éléments définis par les membres du comité d'experts.	Progrès réalisés relativement à une plateforme définitive qui permettra de prendre des décisions plus éclairées à propos des changements climatiques, en vue de réduire les émissions de GES.	Mars 2012	30 000 \$ en 2012

6. Après un examen par le comité directeur, lancer le site.	Site accessible aux décideurs des gouvernements, aux scientifiques et techniciens de la société civile et à d'autres secteurs en Amérique du Nord.	Elle va générer un mécanisme qui permettra d'accéder facilement aux données, afin d'accélérer la mise en œuvre d'analyses et la prise de décisions éclairées visant à réduire les émissions de GES.	Avril 2012	5 000 \$ en 2012
Tâche 2. Mobiliser les utilisateurs et maintenir leur intérêt, et gérer la plateforme				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1) Élaborer et intégrer un mécanisme facile d'accès qui permettra de communiquer avec les utilisateurs, de les mobiliser, de faciliter leur interaction et de maintenir leur intérêt pour le projet.	Plateforme durable à valeur ajoutée, accessible à tous les utilisateurs.	La mobilisation à long terme de divers intervenants garantira l'échange d'un volume plus élevé d'idées et d'informations de qualité, qui permettra d'atténuer les émissions de GES.	Octobre à décembre 2011 Janvier à avril 2012	20 000 \$ en 2011 40 000 \$ en 2012
2) Gérer le site au moins deux fois par semaine pour garantir l'exactitude de son contenu, et ajouter à la plateforme les nouveaux logiciels dès qu'ils sont disponibles.	Plateforme durable de pointe qui favorise une participation constante des représentants gouvernementaux et d'autres utilisateurs.	Décisions éclairées relatives aux changements climatiques en vue de réduire les émissions de GES, basées sur les informations validées les plus récentes.	Mars 2012	100 000 \$ en 2012

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE auront pour but de soutenir les efforts faits par les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après aideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et les autres agents des Parties à examiner les activités concertées que le Conseil pourrait approuver dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Ce projet satisfait directement au deuxième objectif (OS6) de la priorité « Les changements climatiques – Une économie à faibles émissions de carbone », intitulé « Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone », grâce à la mise en œuvre des activités nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

Les objectifs du projet visent les décideurs gouvernementaux, les scientifiques et techniciens de la société civile et d'autres secteurs. En intégrant les communications, l'information et les documents relatifs aux changements climatiques à une seule et même plateforme, qui sera accessible à tous ces groupes à l'échelle de l'Amérique du Nord, complétera l'information provenant d'autres plateformes consacrées aux changements climatiques et sera directement liée à cette information, nos trois pays disposeront d'une base de données commune plus détaillée, à partir de laquelle on pourra analyser, élaborer et mettre en œuvre des politiques d'atténuation des changements climatiques, et faciliter la mise en œuvre d'activités d'adaptation. Ce projet appuiera les efforts que déploient les pays nord-américains pour améliorer la comparabilité des données, et accélérera le processus.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Le projet vise la création, d'ici 2010, d'une plateforme d'information en ligne interactive.

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE
 - Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités
 - Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations

La CCE est parfaitement apte à aider le Conseil à atteindre ses objectifs de réduction des émissions à l'échelle nationale et internationale; cela inclut les efforts trilatéraux de coopération visant à renforcer la capacité des trois pays à multiplier les communications et l'échange de données critiques à propos des changements climatiques. Le projet appuie les efforts que déploie la CCE pour recueillir des données sur les changements climatiques, élaborer des méthodologies et renforcer la comparabilité des analyses en Amérique du Nord. Les travaux prévus doivent compléter les efforts actuels, pas les répéter.

Le projet crée des liens avec d'autres projets pertinents de la CCE, ou facilite la création de tels liens, afin de générer des synergies, de tirer parti des expériences passées et d'éviter les doubles emplois. Il fait profiter de ces liens, des communications, des données recueillies

et des rapports (entre autres) aux membres du Conseil et à leur personnel, aux autres gestionnaires de projets, aux membres du comité directeur, au Secrétariat dans son ensemble, aux représentants gouvernementaux d'Amérique du Nord à tous les niveaux, aux spécialistes, aux ONG, aux membres de l'industrie et aux collectivités. De par sa nature, le projet renforcera les capacités des intervenants grâce aux activités de sensibilisation/d'éducation et de communication, à l'accessibilité des données et à l'échange d'information visant divers secteurs des trois pays.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

Le projet prévoit des échéanciers précis, ainsi qu'une date de lancement pour le site. Par contre, il faudra que la CCE continue à superviser la gestion du site, en confiant cette tâche à un employé du Secrétariat ou à un sous-traitant.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
 - Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?
 - Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?
 - Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?

Le projet exploite les ressources existantes, non seulement au sein de chacun des gouvernements, mais au sein des entités qui ont fourni des analyses et des rapports (entre autres) destinés à être intégrés à la plateforme.

Le projet est également lié aux projets suivants :

- a. Améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions de GES en Amérique du Nord;*
- b. Sources et stockage du carbone présent dans les écosystèmes : Information nécessaire pour quantifier et gérer les réductions d'émissions de gaz à effet de serre.*

Amélioration des conditions favorisant le bâtiment écologique en Amérique du Nord				Années de mise en œuvre : 2011 et 2012	
Budget prévu : 60 000 \$ pour 2011; la description du projet et le budget 2012 seront établis en fonction des résultats de l'activité 1.2.					
Priorité/objectif stratégique : L'écologisation de l'économie nord-américaine/Amélioration de la performance environnementale du secteur privé					
Résumé du projet Ce projet prévoit l'établissement d'un groupe de travail trilatéral sur la construction de bâtiments écologiques qui s'appuiera sur les travaux du partenariat entre le Canada et le Mexique et des organismes équivalents aux États-Unis en vue de trouver et de choisir avec davantage de précision les possibilités de construire des bâtiments écologiques en Amérique du Nord. Les Parties désigneront les fonctionnaires compétents qui détermineront ensemble le meilleur moyen de susciter des changements qui faciliteront la construction de tels bâtiments et l'utilisation de matériaux connexes en Amérique du Nord. Le rapport de la CCE intitulé <i>Bâtiment écologique en Amérique du Nord : Débouchés et défis</i> pourra éclairer la discussion. Au cours de ses premières réunions, le groupe de travail connexe orientera clairement les activités et donnera pertinemment suite à l'avis du Comité consultatif public mixte (CCPM) consistant à s'adjoindre des intervenants compétents au cours de la prochaine étape, dont des groupes représentatifs du secteur de la construction.					
Personnes-ressources : Emily Barragan, <i>US Department of Commerce</i> (DOC, ministère américain du commerce) (Emily.Barragan@trade.gov; 202-482-4705) Peter Bowman, DOC (Peter.Bowman@trade.gov; 202-482-8356) Melanie Klingbeil, Affaires étrangères et Commerce international Canada (AECI) (Melanie.Klingbeil@international.gc.ca; 613-944-5958) Ivan Islas, <i>Instituto nacional de Estadística</i> (INE, institut national de la statistique) (ivislas@ine.gob.mx (52-55-54- 24-64-11)					
Tâche à accomplir pour obtenir le résultat environnemental : 1) Créer un groupe de travail trilatéral chargé de promouvoir la construction de bâtiments écologiques.					
Tâche 1. Créer un groupe de travail trilatéral chargé de promouvoir les produits de construction écologiques					
Sous-tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)	
1.1 Créer un groupe de travail trilatéral.	Création d'un groupe de travail comptant des représentants des trois pays en vue de promouvoir la construction de bâtiments écologiques en Amérique du Nord.	Désigner les intervenants compétents et les éléments clés qui amélioreront la performance environnementale du bâtiment écologique.		50 000 \$ + 10 000 \$ pour les déplacements.	

1.2 Dresser un plan de travail assorti d'objectifs concrets.	Tenue de l'atelier et établissement du plan de travail d'ici septembre 2011.	Dresser un plan de travail afin que la coopération nord-américaine vise l'élargissement des marchés pour les bâtiments écologiques et les produits connexes.		
--	--	--	--	--

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres responsables appropriés des Parties tiendront compte des critères suivants pour soumettre des activités de coopération à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- **Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?**

Oui. La création d'un groupe de travail trilatéral sur la construction de bâtiments écologiques donne suite au Plan stratégique du Conseil pour 2010 à 2015 en améliorant la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord.

- **Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?**

Oui. Le groupe de travail sur la construction de bâtiments écologiques sera composé de représentants des trois pays qui auront pour mission de concevoir et d'organiser un atelier, et de stimuler la construction de bâtiments écologiques et l'usage de produits connexes en Amérique du Nord grâce aux moyens suivants : en informant le secteur privé des débouchés à venir; en sensibilisant les représentants gouvernementaux et d'autres intervenants quant aux avantages économiques et écologiques qu'offre le recours à ces produits et pratiques; en collaborant avec les responsables de la réglementation afin de prévenir les entraves involontaires à l'accès aux marchés; en continuant d'appliquer un programme de sensibilisation qui permettra de mieux comprendre ce secteur.

- **Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?**

Oui. Le promoteur demande des fonds qui permettront au groupe de travail trilatéral d'assumer ses responsabilités; il sera habilité à promouvoir la construction de bâtiments écologiques dans la région, et à régler les problèmes liés à l'adoption de ces produits et méthodes.

- **La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :**
 - **La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE.**
 - **Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités.**
 - **Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations.**

Les organisations faisant la promotion du bâtiment écologique et de l'utilisation de matériaux de construction durables sont principalement nationales ou locales. Il existe de nombreux débouchés en matière de coopération internationale, et les activités concertées se multiplient. On pourrait organiser une conférence en faisant appel à diverses ressources, mais le CCE est tout particulièrement apte à financer les tâches et les sous-tâches énoncées dans le tableau ci-dessus étant donné que la promotion de cette conférence a naturellement une portée nord-américaine.

Il existe d'autres possibilités de contribuer au succès global et mondial sur le plan environnemental.

- **Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date pour la fin de la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?**

Ce projet vise la création d'un groupe de travail trilatéral qui sera chargé de promouvoir les produits du bâtiment écologique et les débouchés connexes. Le projet prévoit également l'établissement d'un plan de travail initial.

Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :

- **Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?**

Un groupe de travail trilatéral chargé de planifier et de promouvoir la construction de bâtiments écologiques en Amérique du Nord est un nouveau concept à la CCE. En revanche, les travaux que ce groupe entreprendra cadreront avec de nombreux objectifs de la CCE, en particulier ceux énoncés dans le rapport intitulé *Bâtiment écologique en Amérique du Nord : Débouchés et défis*.

- **Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?**

Ce groupe de travail axera ses activités sur les acteurs gouvernementaux, les représentants de l'industrie, les spécialistes et les éducateurs, afin de leur faire mieux connaître les principes de construction des bâtiments écologiques en Amérique du Nord et d'encourager cette pratique.

- Les constructeurs vont faciliter l'échange d'informations, influencer les participants à la chaîne d'approvisionnement et éclairer leurs décisions, sensibiliser les fabricants et élaborer des stratégies de vente au détail. Cette collaboration fera tomber les obstacles générés par les coûts des techniques associées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Des discussions entre constructeurs ayant participé aux activités liées au Partenariat Asie-Pacifique (PAP) et au Capital Markets Partnership (CMP) ont révélé qu'ils s'intéressent de très près à l'élaboration d'une stratégie visant à réduire les coûts que doivent assumer les constructeurs.
- La présentation de rapports financiers par les constructeurs et les institutions financières facilitera les discussions et permettra de trouver des options de collaboration. Au Canada, des discussions ont eu lieu avec quatre institutions financières, et elles ont permis de conclure qu'il fallait travailler davantage pour mieux connaître les modèles financiers et les possibilités d'évaluation des risques associés aux maisons sans émission. Le groupe canadien et les participants américains ont indiqué qu'il s'agissait d'un domaine clé dans lequel il faut collaborer pour surmonter les problèmes de coûts, ce qui favorisera la mobilisation.

- La sous-tâche se conclura par un atelier visant à diffuser des informations qui faciliteront les discussions et la coopération entre intervenants, de sorte qu'ils pourront saisir les possibilités que présente le bâtiment écologique du point de vue énergétique. Dans le cadre de cet atelier, il est prévu de réunir tous les groupes d'intervenants de chaque pays, à savoir des spécialistes et des représentants des pouvoirs publics et des secteurs de l'immobilier, de la finance et des assurances, ainsi que des constructeurs, des promoteurs et des évaluateurs.

- **Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?**

On envisagera le renforcement des capacités dans le cadre des prochaines étapes du projet.

- **Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?**

Même si la composition du groupe de travail reste à déterminer, ses activités viseront à informer non seulement les membres du secteur privé, mais aussi le public, les fonctionnaires et d'autres intervenants au sujet de la construction de bâtiments écologiques en Amérique du Nord.

Amélioration de la performance économique et environnementale des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile nord-américaine	Années de mise en œuvre : 2011 et 2012
Budget prévu : 80 000 \$CAN en 2011 120 000 \$CAN en 2012	
Priorité/objectif stratégique : L'écologisation de l'économie nord-américaine/Amélioration de la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord	
Résumé du projet : <p>Ce projet prévoit d'inviter de nouveau les principaux constructeurs automobiles à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'écologisation des chaînes d'approvisionnement nord-américaines. Il s'inspire directement de l'activité énoncée dans le Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 : « Tabler sur les réalisations dans le secteur de la construction automobile en poursuivant les efforts déployés afin d'écologiser les éléments constitutifs importants des chaînes d'approvisionnement du continent et de soutenir la conversion de cet important secteur. »</p> <p>Les initiatives d'écologisation de l'industrie automobile nord-américaine ont été appuyées par la CCE, notamment dans le Plan opérationnel pour 2009 et 2010 et la résolution du Conseil n° 06-06¹. Les activités déjà entreprises par la CCE ont stimulé la compétitivité du secteur et considérablement réduit ses effets sur l'environnement, grâce à la <i>Suppliers Partnership Organization</i> (partenariat de fournisseurs) aux États-Unis. L'extension des programmes visant les chaînes d'approvisionnement des secteurs canadien et mexicain de l'automobile était presque terminée, mais elle a été brusquement interrompue en raison de la crise économique.</p> <p>Ce projet propose maintenant de prolonger les travaux d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile, en étendant au Canada et au Mexique un programme nord-américain à « guichet unique ». Il est essentiel de poursuivre les travaux entrepris par la CCE dans le secteur de l'automobile, pour pouvoir mettre en œuvre une initiative de coopération trilatérale fructueuse et former un partenariat commercial autonome en Amérique du Nord afin de promouvoir l'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile des trois pays.</p> <p>Compte tenu du succès des travaux entrepris aux États-Unis et de l'intégration du secteur automobile à l'échelle des trois pays, ce projet permettra au Canada et au Mexique de profiter des efforts initialement déployés aux États-Unis, ce qui placera les trois pays sur un pied d'égalité et permettra une coopération trilatérale. Ces programmes peuvent servir de fondement aux constructeurs automobiles et à leurs fournisseurs en vue d'échanger des informations et des pratiques destinées à améliorer la performance environnementale et économique des chaînes d'approvisionnement de ce secteur nord-américain.</p>	

Résultat environnemental :

Réduire les effets sur l'environnement de l'industrie automobile tout en renforçant sa compétitivité, et ce, par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes officiels d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile canadienne et mexicaine, en partenariat avec les États-Unis.

À court terme (échancier : printemps 2011 à printemps/été 2012)

¹ Voir <http://www.cec.org/Page.asp?PageID=924&ContentID=970>.

Engagement des principaux constructeurs automobiles et de leurs fournisseurs au Canada et au Mexique.

- Mesurabilité : nombre de constructeurs et de fournisseurs canadiens et mexicains qui se sont engagés à participer au programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement, et niveau d'impact qu'ils ont respectivement au sein du secteur.

Échange de ressources, d'information et d'outils au sein du secteur en vue d'écologiser les chaînes d'approvisionnement des constructeurs et des fournisseurs.

- Mesurabilité : liste des ressources/outils échangés et sondage sur leur degré d'utilité aux yeux des constructeurs et des fournisseurs.

À moyen terme (échancier : à partir de l'été et de l'automne 2012, et tout au long de la durée de ce programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement nord-américaines.)

Formation d'un partenariat commercial indépendant regroupant les fournisseurs nord-américains (Canada, Mexique et États-Unis) en vue d'écologiser les chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile.

- Mesurabilité : nombre de membres et nombre de PME bénéficiant de ce partenariat entre fournisseurs au Canada, au Mexique et aux États-Unis, et ressources (financières et logistiques) allouées au programme.

Réduction de l'impact environnemental et amélioration de la capacité économique, grâce à des activités entreprises par les fournisseurs dans le cadre de leur partenariat.

- Mesurabilité : liste des activités entreprises (par exemple, pratiques exemplaires de gestion) et chiffres présentés par les membres traduisant la réduction des effets et l'amélioration des affaires, y compris la réduction des déchets, la baisse de la consommation d'énergie et d'eau, et l'augmentation des marges bénéficiaires.

À long terme (échancier : au cours des cinq prochaines années et années suivantes)

Réduction de l'empreinte écologique des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile, et amélioration de la compétitivité de l'industrie automobile.

- Mesurabilité : sondage auprès des membres à propos des mesures de protection de l'environnement et de l'augmentation des profits, par exemple : réduction des émissions de gaz à effet de serre (en tonnes), responsabilité liée à la fin du cycle de vie, réduction de la toxicité des produits finis et manufacturés, de la consommation d'énergie et d'eau, augmentation des marges bénéficiaires et expansion des activités. D'autres mesures pourraient inclure le nombre d'intervenants ayant bénéficié du partenariat entre fournisseurs et l'augmentation de la concurrence globale sur le marché nord-américain de l'automobile.

Tâches à accomplir pour obtenir le résultat environnemental :

- 1) Mobiliser le Canada et le Mexique de sorte qu'ils participent à l'élaboration d'un programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile.
- 2) Réunir le Canada, le Mexique et les États-Unis au sein d'un programme durable d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile nord-américaine.

Budget : Échéancier global et budget : deux ans (80 000 \$ en 2011 et 120 000 \$ en 2012) – 10 000 \$ par mois de mai 2011 à décembre 2012, pour couvrir les coûts assumés par le sous-traitant chargé de mener à bien le projet.

Tâche 1. Mobiliser le Canada et le Mexique de sorte qu'ils participent à l'élaboration d'un programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile.

Sous-tâches	Réalizations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)

1.1 Mobiliser les principaux intervenants au Canada et au Mexique pour qu'ils participent à un programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile, qui visera à améliorer la performance environnementale et économique de l'industrie automobile.	Engagement des principaux constructeurs automobiles et de leurs fournisseurs au Canada à participer à un programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement.	La participation du Canada et du Mexique à un programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile permet d'obtenir des résultats environnementaux à court terme (<i>voir la section sur les résultats environnementaux</i>)	Été 2011 – Été 2012	80 000 \$ (activités : réunions avec les intervenants clés, mise sur pied de groupes de travail, conception du programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement au Canada et au Mexique)
1.2 Faire comprendre les processus de détermination des problèmes environnementaux et chercher des solutions écologiques et des débouchés économiques.	Création de groupes de travail composés de fournisseurs et de constructeurs automobiles, qui entreprendront des activités des projets en vue de créer des nouvelles possibilités sur le plan environnemental et économique au Canada et au Mexique.			
Tâche 2. Réunir le Canada, le Mexique et les États-Unis au sein d'un programme durable d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile nord-américaine.				
Sous-tâches	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
2.1 Établir une passerelle trinationale de communication afin de créer un programme durable programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile à guichet unique.	Cadre de collaboration destiné à permettre aux constructeurs automobiles et aux fournisseurs de faire de l'encadrement, et d'échanger des informations et des pratiques, en vue d'améliorer la performance environnementale et économique des PME au sein de la chaîne d'approvisionnement. Rapports Web annuels de la	L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'écologisation de la chaîne d'approvisionnement autonome et de portée nord-américaine permettent d'obtenir des résultats environnementaux à moyen et à long terme (<i>voir la section sur les résultats</i>)	2 ans	120 000 \$ (activités : réunions trinationales, téléconférences, renforcement des fonctions des groupes de travail, sondages, compilation des rapports annuels de la CCE, logistique axée sur l'autosuffisance)

2.2 Recueillir et échanger des informations axées sur les résultats qui mettent en lumière les progrès de l'industrie automobile.	CCE sur l'efficacité des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile, décrivant comment les entreprises protègent l'environnement et créent des débouchés économiques dans le cadre du secteur manufacturier.	<i>environnementaux)</i>		
2.3 Élaborer et mettre en œuvre un programme autonome d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile à l'échelle de l'Amérique du Nord, qui générera des avantages pour l'environnement, le commerce et l'économie, et encouragera une consommation, une production et des échanges commerciaux durables.	Coalition autonome regroupant des constructeurs automobiles et leurs fournisseurs au Canada, au Mexique et aux États-Unis, avec la collaboration de leur gouvernement, qui vise à améliorer l'état de l'environnement et de l'économie de leur pays respectif, grâce à l'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile.			

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres responsables appropriés des Parties tiendront compte des critères suivants pour soumettre des activités de coopération à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?

Dans le Plan stratégique, le premier objectif stratégique du Conseil qui relève de la troisième priorité (« L'écologisation de l'économie nord-américaine ») est « Amélioration de la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord ». Ce projet vise directement à améliorer la performance environnementale au secteur privé en forgeant des partenariats entre les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs à l'échelle de l'Amérique du Nord, en vue d'« écologiser les chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile ». Cette approche génère l'avantage concurrentiel suivant : elle vise à la fois à réduire les coûts/accroître les bénéfices tout en préservant l'environnement, offrant ainsi un modèle d'affaires durable qui va générer des avantages à long terme. En outre, elle fournira une tribune indépendante en vue d'apporter des améliorations constantes, d'innover et de connaître le succès.

Dans le cadre de la priorité « L'écologisation de l'économie nord-américaine », l'accent a également été mis sur la « participation de spécialistes et l'intensification de l'échange d'informations et de données afin d'évaluer la performance environnementale du secteur privé en Amérique de Nord et de promouvoir son amélioration afin d'atteindre l'objectif stratégique ». Un programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement ou de partenariat entre fournisseurs crée un environnement propice à l'atteinte de cet objectif, grâce à la participation des experts du secteur privé (avec l'aide d'un facilitateur), en vue de planifier, d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'écologisation des chaînes d'approvisionnement au Canada et au Mexique, en collaboration avec les constructeurs automobiles et leurs principaux fournisseurs. Les efforts constants déployés aux États-Unis favoriseront les progrès en ce sens. En créant une plateforme trilatérale de communication, on jettera les bases qui permettront aux fournisseurs de participer à un programme à guichet unique. À l'échelle de l'Amérique du Nord, les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs pourront échanger des informations et des pratiques qui amélioreront la performance environnementale et économique des PME au sein de cette chaîne d'approvisionnement sectorielle.

- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?

Oui. La chaîne d'approvisionnement dans l'industrie automobile constitue un élément vital et intégré des économies canadienne, mexicaine et américaine. Il est prévu que les programmes visant les chaînes d'approvisionnement jetteront les bases qui permettront aux fournisseurs de l'ensemble de l'Amérique du Nord de collaborer sur un pied d'égalité et de renforcer leurs capacités dans un contexte économique et environnemental commun. Par ailleurs, ils fourniront les ressources nécessaires pour susciter l'intérêt des fournisseurs éloignés qui sont plus difficiles à joindre au sein de la chaîne d'approvisionnement (comme les entreprises de niveau 3). En multipliant les communications et en suscitant l'intérêt des fournisseurs, le partenariat permettra de réunir une plus grande variété de constructeurs automobiles/de fournisseurs à l'échelle de l'Amérique du Nord.

De par son approche, cette initiative vise à générer des progrès mesurables en matière d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile du Canada et du Mexique, et créer dans ces deux pays une organisation chargée de créer des chaînes d'approvisionnement durables à l'échelle nord-américaine. Ces nouvelles organisations disposeront de ressources logistiques leur permettant d'être autonomes et de financer leurs futures activités à l'aide de fonds provenant de la CCE. Elles travailleront dans un esprit de collaboration avec les fournisseurs dont le partenariat (Suppliers Partnership for the Environment) est désormais financé par des entreprises aux États-Unis.

- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?

Oui. Grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'écologisation des chaînes d'approvisionnement, les fournisseurs exploitant une PME collaboreront en vue d'échanger des informations et des pratiques. Il est possible d'apporter d'importantes améliorations sur le plan économique et environnemental : en créant des systèmes visant à définir et à utiliser les technologies environnementales adaptées au secteur de l'automobile pour améliorer l'état de l'environnement et la viabilité financière des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile. En outre, on entreprendra des activités visant à stimuler l'industrie automobile et ses chaînes d'approvisionnement, en réduisant la consommation d'énergie, en gérant les déchets solides, en veillant à l'efficacité des matériaux, et en réglant les problèmes liés à la présence de substances chimiques dans les produits et de durabilité des ressources hydriques.

Pour évaluer le succès du programme visant les chaînes d'approvisionnement, la CCE préparera deux rapports Web annuels consacrés à l'efficacité des chaînes d'approvisionnement du secteur nord-américain de l'automobile, qui décriront en détail comment les entreprises faisant partie de ces chaînes d'approvisionnement améliorent l'état de l'environnement et créent des débouchés économiques dans le secteur manufacturier. Les résultats mesurables seront les suivants :

Données économiques

- Nombre de constructeurs mobilisés
- Nombre de PME mobilisées
- Pourcentage de petites entreprises mobilisées
- Emplois créés
- Emplois maintenus
- Personnes formées
- Nombre de prêts octroyés et valeur
- Capitaux investis
- Heures de counselling fournies
- Impact potentiel annuel total
- Économies réalisées (protection de l'environnement, utilisation des ressources avec parcimonie, etc.)

Données énergétiques

- Énergie économisée
- Intensité énergétique par unité de production
- Réduction des émissions de carbone
- Intensité des émissions de carbone par unité de production

Données environnementales

- Réduction des émissions atmosphériques
- Réduction des déchets solides
- Intensité des matières rejetées par unité de production
- Réduction des déchets dangereux
- Réduction des matières dangereuses
- Réduction de la pollution aquatique
- Eau consommée/conservée
- Intensité de l'eau consommée par unité de production

- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE

Le projet porte précisément sur les directives énoncées dans le Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 quant aux activités à entreprendre, soit « Tabler sur les réalisations dans le secteur de la construction automobile en poursuivant les efforts déployés afin d'écologiser les éléments constitutifs importants des chaînes d'approvisionnement du continent et de soutenir la conversion de cet important secteur ».

Les efforts qu'elle a déployés par le passé ont prouvé qu'on pouvait réduire les effets de l'industrie automobile américaine sur l'environnement. En continuant à participer à l'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile, la CCE pourra maintenir la dynamique existante et étendre ses activités au Mexique et au Canada, mettant les trois pays sur un pied d'égalité et permettant à l'industrie d'instaurer un contexte trilatéral propice à la poursuite du succès; par conséquent, c'est l'occasion idéale pour la CCE de jouer un rôle de catalyseur en vue d'élargir le partenariat à d'autres fournisseurs nord-américains.

- Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités

Dans ses efforts déployés jusqu'ici, la CCE a apporté son soutien à des projets de partenariat avec des fournisseurs comme un moyen d'établir un partenariat avec l'industrie et d'accomplir des activités dans le secteur de l'automobile, objectif énoncé dans la résolution du Conseil n° 06-06. Cette organisation est remarquable en ce qu'elle représente un groupe au sein duquel tous les fournisseurs peuvent tirer profit, qu'elle est dirigée par ses membres, et qu'elle est proactive et autonome. C'est également la seule organisation ayant pour objet

l'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile qui collabore directement avec l'US Environmental Protection Agency (US EPA, Agence de protection de l'environnement des États-Unis). Les principes directeurs de cette organisation constituaient les fondements destinés à bâtir un programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile au Canada et au Mexique en 2008 et 2009 lequel allait être établi avant que la crise économique ne frappe le secteur. Afin d'atteindre les objectifs de ce projet et d'établir un partenariat avec l'industrie automobile, les travaux demeureront axés sur les principes et les fondements du partenariat avec les fournisseurs (Suppliers Partnership for the Environment).

- Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations

Il existe des possibilités de coopérer et de mobiliser des ressources en vue de poursuivre les travaux menés antérieurement par la CCE dans le cadre du partenariat avec les fournisseurs. La Commission a fait appel à l'US EPA, aux grands équipementiers (fabricants d'équipement de base servant à la construction ou à l'assemblage de véhicules automobiles) sur le marché nord-américain, et à des milliers de petits et moyens fournisseurs et constructeurs automobiles. Étant donné que les tâches à accomplir pour mobiliser le Canada et le Mexique et créer un programme nord-américain nécessitent des interventions stratégiques et délicates, il est clair qu'il faudra une combinaison unique d'expertise et de compétences pour atteindre ces objectifs : connaissance de l'industrie automobile et de ses chaînes d'approvisionnement; établissement de liens avec les principaux constructeurs automobiles, les chefs de file des chaînes d'approvisionnement et les unités gouvernementales représentées à la CCE; capacité d'obtenir des résultats grâce aux activités de planification stratégique au Canada et au Mexique, et d'en tirer parti; capacité de travailler directement avec des organisations canadiennes, mexicaines et américaines liées aux chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile; capacité d'aider le Canada et le Mexique à créer, animer et appuyer des groupes de travail qui examineront les enjeux et définiront des résultats mesurables, en vue d'atteindre les objectifs d'écologisation de l'industrie automobile visés par la CCE. Grâce à un travail acharné ayant reçu l'appui de la CCE, on a établi une coopération appropriée en matière d'expertise. Si l'occasion se présentait de poursuivre ces initiatives et de pouvoir compter sur ces ressources pour en consolider les acquis, des chaînes d'approvisionnement écologiques dans l'industrie automobile peuvent vraisemblablement voir le jour au Canada et au Mexique, et être mises sur pied dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?

Oui. Il existe un échéancier clair pour la mise en œuvre des activités, incluant une date de fin de participation de la CCE. Il faut deux ans pour élaborer et mettre en œuvre le programme visant les chaînes d'approvisionnement. Au cours de ces deux années, on cherche à encourager la participation à l'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile du Canada et du Mexique, et à renforcer le partenariat entre le Canada, les États-Unis et le Mexique en vue de créer une coalition qui relèvera les défis existants, et trouvera des solutions aux principaux problèmes environnementaux influant sur les chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile nord-américaine. Ces initiatives se poursuivront grâce à la participation de l'industrie et à l'instauration de droits, qui permettront l'autofinancement.

- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :

- Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?

Ce projet s'inspire des précédentes activités (écologiques et économes en ressources) de la CCE liées aux PME du secteur mexicain de l'automobile. Malheureusement, le ralentissement économique a mis un frein aux activités d'écologisation des chaînes d'approvisionnement

entreprises au Mexique, qui débutaient au Canada. C'est ce dont témoigne le texte à la page 11 du Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 : « Tabler sur les réalisations dans le secteur de la construction automobile en poursuivant les efforts déployés afin d'écologiser les éléments constitutifs importants des chaînes d'approvisionnement du continent et de soutenir la conversion de cet important secteur. »

En outre, le « guide d'écologisation des chaînes d'approvisionnement de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord » était un produit livrable clé du Plan opérationnel pour 2009 et 2010. Ce guide donnait des indications pratiques à propos des catalyseurs et des obstacles sectoriels, et proposait des éléments innovateurs susceptibles d'améliorer la compétitivité et la viabilité environnementale des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile. En continuant à mobiliser le Mexique et le Canada de sorte qu'ils créent une organisation nord-américaine chargée de l'écologisation de la chaîne d'approvisionnement, ce projet pourra s'inspirer des concepts proposés dans le guide, destinés à stimuler la compétitivité et à améliorer la performance environnementale.

À plus grande échelle et sur une plus longue période, ce projet offre à la CCE la possibilité de continuer à mettre en œuvre la priorité stratégique « L'écologisation de l'économie nord-américaine », en appliquant une approche similaire à différents secteurs. L'approche associée au présent projet servira de fondement aux chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile, leur permettant d'aller de l'avant, et permettra aussi à la CCE d'axer ses ressources et ses stratégies sur un autre secteur. La CCE pourra donc systématiquement fournir des ressources à différents secteurs commerciaux, et chacun de ces secteurs trouvera des moyens d'écologiser ses propres chaînes d'approvisionnement en Amérique du Nord.

- Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?

Les constructeurs automobiles et les membres de leurs chaînes d'approvisionnement – public cible – sont réceptifs à ce projet, qui vise la formation d'un partenariat en vue d'écologiser les chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile tout en réduisant les coûts/en générant des profits. En 2009, le même public cible était favorable à la création d'un programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement. Les activités ont cessé depuis, en raison de la crise économique inattendue, mais les intervenants demeurent intéressés. Les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs se sont montrés réceptifs lors de récentes discussions, faisant part de leur intérêt pour les éléments du guide, et pour la dynamique créée par le partenariat de fournisseurs formé aux États-Unis.

L'information susceptible d'être générée par ce projet grâce aux groupes de travail, aux rapports, aux sondages et à l'échange de connaissances générales est destinée à être partagée et utilisée par le public cible qui en bénéficiera directement.

- Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?

Dans les trois pays, l'industrie automobile et les petits et moyens fournisseurs bénéficieront directement du projet. Les acheteurs d'automobiles et, en fin de compte, tous les citoyens de l'Amérique du Nord, bénéficieront à leur tour de l'amélioration apportée aux chaînes d'approvisionnement, à la fois par la réduction des impacts environnementaux et par l'accessibilité d'automobiles améliorées.

- Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?

Les intervenants pertinents sont les suivants :

- *les constructeurs automobiles nord-américains et les milliers de petits et moyens fournisseurs du secteur susceptibles de participer au*

programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement (qui vise à améliorer leur performance environnementale et économique) et d'en bénéficier;

- *les associations professionnelles dont les membres bénéficieraient des programmes visant les chaînes d'approvisionnement, par exemple : l'Association de fabricants de pièces d'automobile du Canada et l'Asociación Mexicana de la Industria Automotriz (AMIA);*
- *les organismes gouvernementaux régissant l'environnement, qui travailleront en collaboration avec le programme d'écologisation des chaînes d'approvisionnement en vue de fournir de l'information, des outils et des ressources :
Environnement Canada
Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, Procuraduría Federal de Protección al Ambiente (Profepa, Bureau du procureur général chargé de la protection de l'environnement) du Mexique
Environmental Protection Agency (EPA, Agence de protection de l'environnement des États-Unis)*
- *les associations commerciales visant des objectifs communs en matière de protection de l'environnement et d'écologisation des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie automobile :
actuellement, aux États-Unis, le Green Suppliers Network et l'US Suppliers' Partnership for the Environment;*
- *les ONG, les fournisseurs de technologies vertes et d'autres entités qui bénéficieraient de la participation au programme visant les chaînes d'approvisionnement,
par exemple : Good Will et Green Tree Products & Technologies sont des membres actifs du partenariat de fournisseurs créé aux États-Unis.*

Il est prévu que les programmes visant les chaînes d'approvisionnement imposeront des droits une fois que le soutien de la CCE cessera.

Gestion rationnelle des déchets électroniques en Amérique du Nord			Années de mise en œuvre : 2011 et 2012	
Budget prévu : 400 000 \$CAN 165 000 \$ en 2011 235 000 \$ en 2012				
Priorité/objectif stratégique : L'écologisation de l'économie nord-américaine				
Résumé du projet : L'objectif de ce projet consiste à mieux connaître les mouvements transfrontaliers d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile à destination et en provenance de l'Amérique du Nord, et de renforcer les capacités des secteurs du reconditionnement et du recyclage des déchets électroniques afin de mettre en place des pratiques de gestion écologiquement rationnelles.				
Résultat environnemental : Meilleure connaissance des mouvements transfrontaliers d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile à destination et en provenance de l'Amérique du Nord, et renforcement des capacités des secteurs du reconditionnement et du recyclage des déchets électroniques afin de mettre en place des pratiques de gestion écologiquement rationnelles				
Éléments nécessaires à l'obtention du résultat environnemental				
A) Évaluer le volume de mouvements transfrontaliers d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile en Amérique du Nord et de celle-ci vers le reste du monde grâce à diverses méthodes élaborées au cours de la phase II de cette activité.				
B) Renforcer les capacités des secteurs du reconditionnement et du recyclage des déchets électroniques afin de mettre en place des pratiques de gestion écologiquement rationnelle.				
Élément A. Évaluer le volume de mouvements transfrontaliers d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile en Amérique du Nord et de celle-ci vers le reste du monde grâce à diverses méthodes élaborées au cours de la phase II de cette activité.				
Tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
1. Évaluer le volume de mouvements transfrontaliers d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile en Amérique du Nord et de celle-ci vers le reste du monde grâce à	Estimations finales du volume d'échanges commerciaux d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile à destination	Les estimations du volume d'échanges commerciaux éclaireront décideurs de haut rang sur les exportations et les importations de déchets électroniques.	Décembre 2012	200 000 \$ <i>Nota : L'approbation des travaux entrepris dans le cadre de cette sous-tâche dépend de l'approbation trilatérale, à la</i>

diverses méthodes élaborées au cours de la phase II de cette activité.	et en provenance de l'Amérique du Nord.			<i>suite d'un examen par des pairs, de la méthode élaborée au cours de la phase II.</i>
Sous-tâches :				
i) Réalisation d'une analyse des flux de matériel exporté (AFME) afin d'évaluer, en fonction de leur bilan massique, le nombre d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile exportés à partir du Canada, du Mexique et des États-Unis.	Données découlant de cette analyse du nombre d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile exportés à partir de l'Amérique du Nord.	Cette sous-tâche génère des données qui seront intégrées aux estimations finales sur le flux d'échanges commerciaux d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile. Étant donné que l'on dispose de peu de données empiriques, il est important d'intégrer les extraits des sous-tâches i) à v) afin que ces estimations soient plus précises.	En 2011, dans les six mois suivant la signature du contrat.	65 000 \$ (La majeure partie de ce montant sera allouée à une AFME visant les États-Unis. Contrairement à ce qu'on a observé au Canada et au Mexique, cette analyse ne faisait pas partie des principales activités de la phase II. Moins de fonds seront alloués aux questions se rapportant au Mexique et au Canada afin de définir et d'intégrer l'information supplémentaire destinée à leur AFME respective.)
ii) Analyse des données sur les expéditions et d'autres échanges commerciaux portant sur un nombre limité de pays qui recueillent des données raisonnablement fiables sur le commerce des ordinateurs et des moniteurs usagés et en fin de vie utile, afin d'évaluer les importations d'ordinateurs usagés à partir du Canada, du Mexique et des États-Unis.	Données relatives aux expéditions d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile à partir de l'Amérique du Nord.	Cette sous-tâche permet d'obtenir des données qui seront intégrées aux estimations finales relatives aux échanges commerciaux d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile.	En 2011, dans les sept mois suivant la signature du contrat (Cinq mois pour obtenir les données et deux mois pour les traiter et les analyser adéquatement.)	20 000 \$
iii) Analyse par extrapolation et régression pour certains pays extérieurs à l'Amérique du Nord au sujet desquels on dispose de données sur les importations d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile en	Données d'extrapolation et de régression relatives aux échanges commerciaux d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile à partir de	Cette sous-tâche permet d'obtenir des données qui seront intégrées aux estimations finales relatives aux échanges commerciaux d'ordinateurs.	En 2012, huit mois après la signature du contrat.	20 000 \$

provenance de l'Amérique du Nord. Estimation des importations à partir d'un modèle de régression fondé sur les données démographiques et géographiques nationales.	l'Amérique du Nord.			
iv) Analyse des flux de matériel importé (AFMI) en évaluant le nombre d'importations d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile par les principaux pays extérieurs à l'Amérique du Nord au sujet desquels on ne dispose d'aucune donnée sur les échanges commerciaux, notamment la Chine et le Nigeria.	Données découlant de l'AFMI sur les échanges commerciaux d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile à partir de l'Amérique du Nord.	Cette sous-tâche génère des données qui seront intégrées aux estimations finales sur les échanges commerciaux.	En 2012, douze mois après la signature du contrat.	50 000 \$
v) Analyse des flux cachés à l'échelle mondiale en soustrayant les estimations relatives aux importations (échanges commerciaux et demande) de celles des exportations totales d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile fondées sur le bilan massique. Les flux cachés correspondent à la différence entre l'estimation des exportations totales découlant de l'analyse des flux de matériel et l'estimation des importations fondée sur les statistiques commerciales.	Données sur les flux cachés d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile en Amérique du Nord.	Cette sous-tâche permet d'obtenir des données qui seront intégrées aux estimations finales relatives aux échanges commerciaux d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile.	En 2012, quatorze mois après la signature du contrat (L'analyse des flux cachés devrait se terminer deux mois après l'exécution des sous-tâches i) à iv). Il faut deux mois pour traiter et analyser adéquatement les données.)	5 000 \$
vi) Analyse des incertitudes relatives aux méthodes quantitatives et qualitatives en tenant compte des marges d'erreur pour toutes les données d'entrée et de sortie utilisées par les divers modèles. On réalisera aussi des analyses de sensibilité afin d'évaluer les fluctuations des	Informations déterminant les incertitudes relatives aux estimations des échanges commerciaux d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile.	Étant donné que l'on dispose de peu de données empiriques, cette sous-tâche permet d'évaluer l'incertitude inhérente aux estimations finales des flux d'ordinateurs usagés.	En 2012, quatorze mois après la signature du contrat	

<p>résultats finaux.</p> <p>L'analyse des incertitudes s'applique à chacun des éléments susmentionnés. Il faut du temps pour traiter et analyser adéquatement les données.</p>				
<p>vii) Rapports sur les échanges commerciaux en intégrant les données produites en fonction des différentes méthodes d'estimation des échanges commerciaux d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie utile.</p> <p>Pour ce faire, il faut intégrer, communiquer et documenter l'information issue des éléments ci-dessus.</p>	<p>Estimations finales des échanges commerciaux d'ordinateurs usagés.</p>	<p>Les estimations des échanges commerciaux aideront les organismes chargés de la surveillance de l'observation des lois et de leur application, et éclaireront les décideurs sur les exportations et les importations de déchets électroniques, lesquelles revêtent de l'importance à l'échelle internationale.</p>	<p>Rapport final (en 2012, dix-neuf mois après la signature du contrat)</p> <p>(Description du rapport provisoire (huit mois après la signature du contrat).</p> <p>Premier rapport provisoire complet (quinze mois après la signature du contrat)</p> <p>Ébauche de rapport final (dix-sept mois après la signature du contrat)</p>	<p>40 000 \$</p>
<p>Élément B. Renforcer les capacités des secteurs du reconditionnement et du recyclage des déchets électroniques afin de mettre en place des pratiques de gestion écologiquement rationnelle.</p>				
Tâche	Réalisations du projet	Comment la sous-tâche/réalisation contribue-t-elle à l'obtention du résultat environnemental?	Échéancier	Budget (en \$CAN) (activités)
<p>1. Promouvoir l'adoption de pratiques de gestion écologiquement rationnelles (GER) au sein des petites et moyennes entreprises (PME), en particulier celles qui recyclent et remettent à neuf les déchets électroniques en Amérique du Nord.</p>	<p>1. Élaboration de cours de formation visant à promouvoir la GER et à l'intégrer aux PME.</p> <p>2. Création d'un microsite Web qui offrira des conseils pertinents sur la GER et du matériel didactique.</p>	<p>Cet élément va favoriser la mise en œuvre d'approches écologiquement rationnelles, limitant ainsi la mauvaise gestion des déchets électroniques et protégeant de cette façon la santé et la sécurité des travailleurs qui recyclent et remettent à neuf ces déchets, tout en contribuant à réduire la pollution environnementale.</p>	<p>Décembre 2012.</p>	<p>200 000 \$</p>

Sous-tâches :				
<p>i) Sonder les responsables de PME nord-américaines dans les secteurs du recyclage et de la remise à neuf afin de déterminer leurs besoins précis de formation en matière de GER, de mieux connaître le principal public cible de cette formation et de trouver des moyens pratiques d'offrir cette formation au Canada, au Mexique et aux États-Unis.</p> <p>Rassembler des guides, du matériel didactique et des outils existants en matière de GER en vue du recyclage et de la remise à neuf des déchets électroniques, et déterminer les lacunes éventuelles.</p>	<p>Rapport évaluant les besoins de formation en matière de GER des PME qui recyclent et remettent à neuf des déchets électroniques. Les résultats du sondage seront intégrés à ce rapport.</p>	<p>Elle permet d'évaluer les besoins prioritaires en matière de formation, ce qui donnera lieu à des cours plus susceptibles de stimuler les activités de recyclage et de reconditionnement écologiquement rationnelles au sein des PME.</p>	<p>2011</p>	<p>15 000 \$</p>
<p>ii) Élaborer le contenu du cours de formation à partir de l'information obtenue dans le cadre de la sous-tâche i). Ce contenu est censé porter sur les aspects généraux et les aspects opérationnels de la GER, dont la prévention et la gestion des risques.</p>	<p>Contenu et structure de la formation sur le recyclage et le reconditionnement écologiques des déchets électroniques par les PME.</p>	<p>Selon les responsables des PME, le meilleur moyen de multiplier les activités de recyclage et de reconditionnement écologiques consiste à offrir une formation technique détaillée. Le contenu des cours respectera cette démarche d'amélioration de la GER.</p>	<p>2011</p>	<p>65 000 \$</p>
<p>iii) Offrir des cours de formation fondés sur le contenu élaboré dans le cadre de la sous-tâche iii), afin de promouvoir l'adoption de la GER par les PME qui recyclent et remettent à neuf les déchets électroniques.</p> <p>Offrir deux cours de formation sur place aux PME mexicaines, et animer un cours sur le Web pour les PME canadiennes.</p>	<p>Offrir deux cours de formation sur place aux PME mexicaines qui recyclent et remettent à neuf les déchets électroniques.</p> <p>Offrir un cours sur le Web ou sur place aux PME canadiennes qui recyclent et remettent à neuf les déchets électroniques.</p>	<p>Elle va multiplier les activités de recyclage et de remise à neuf écologiquement rationnelles par les PME, ce qui atténuera les effets sur la santé et l'environnement de la mauvaise gestion des déchets électroniques.</p>	<p>2012</p>	<p>100 000 \$</p> <p>(30 000 \$ pour la première formation sur place au Mexique;</p> <p>30 000 \$ pour la deuxième formation sur place au Mexique;</p> <p>40 000 \$ pour la formation au Canada)</p>

iv) Créer un site Web afin de diffuser à plus grande échelle des documents et le contenu de la formation sur la GER, notamment des lignes directrices, des présentations, des liens avec d'autres sites Web pertinents, et des séances de formation enregistrées.	Page sur le site Web de la CCE consacrée aux méthodes de GER appliquées au recyclage et à la remise à neuf des déchets électroniques. Cette activité inclura la conception de pages Web, des services de traduction et le balisage HTML des documents de formation.	Elle permettra de diffuser l'information relative à la GER aux PME qui recyclent et remettent à neuf les déchets électroniques, ce qui atténuera les effets sur la santé et l'environnement de la mauvaise gestion des déchets électroniques.	2012	20 000 \$
---	--	---	------	-----------

Expliquez en quoi le projet satisfait aux critères de sélection adoptés par le Conseil dans le Plan stratégique (voir ci-après)

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties pour conserver, protéger et/ou améliorer l'environnement nord-américain. Le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres responsables appropriés des Parties tiendront compte des critères suivants pour soumettre des activités de coopération à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?
 - *Le projet appuie directement le premier objectif stratégique (combler les lacunes quant à la connaissance du flux de matériel électronique usagé et de déchets électroniques) qui relève de la priorité « L'écologisation de l'économie nord-américaine ».*

En entreprenant les activités suivantes, les organismes gouvernementaux des trois pays pourront s'attaquer, ensemble et plus efficacement, aux problèmes prioritaires :

- *Ce projet fera en sorte que les Parties aient accès à l'information leur permettant de mettre en œuvre ou de modifier les politiques actuelles sur les déchets électroniques et favorisera la mise en place de pratiques de gestion écologiquement rationnelle.*
- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?
 - *Les stratégies et les thèmes établis cadrent avec les thèmes inclus dans le Plan stratégique et dans les objectifs stratégiques susmentionnés.*
- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?
 - *Le projet définit et décrit les tâches et les sous-tâches qui permettront d'atteindre les objectifs généraux.*
- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants :

- La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE.

À titre d'organisme gouvernemental trilatéral, la CCE constitue un excellent moyen de collecte et d'analyse d'informations sur les flux d'ordinateurs et de moniteurs usagés et en fin de vie à partir de l'Amérique du Nord vers le reste du monde, notamment en vue de favoriser l'application d'une gestion écologiquement rationnelle de ces déchets électroniques par les entreprises qui les remettent à neuf et les recyclent sur le continent.

- *Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités.*

Aucune autre organisation régionale, publique ou privée n'entreprend ce genre d'activités. Toutefois, afin de donner suite à l'avis du CCPM, les promoteurs du projet engagés à renforcer les capacités des PME qui remettent à neuf et recyclent les déchets électroniques étudieront des possibilités de faire participer les consommateurs aux travaux afin de les sensibiliser davantage aux problèmes que posent ces déchets.

- *Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations*

Ce projet aura un effet bénéfique sur les efforts déployés dans d'autres régions du monde.

- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date?
 - *Le projet est assorti d'un échéancier précis.*
- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - *Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois? Oui.*
 - *Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet? Oui.*
 - *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet? Oui.*
 - *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs? Oui.*

***Plan stratégique de la
Commission de coopération environnementale
pour 2010 à 2015***

Mission de la CCE

La CCE encourage la coopération et la participation du public afin de favoriser la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement en Amérique du Nord pour le bien-être des générations actuelles et futures, dans le contexte des liens économiques, commerciaux et sociaux de plus en plus nombreux qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis.

10 novembre 2010

Table des matières

1. L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement.....	3
2. Qui sommes-nous?.....	3
3. Quinze ans de coopération.....	4
4. Une vision d'avenir : les nouvelles priorités pour 2010 à 2015.....	5
4.1 Des collectivités et des écosystèmes en santé.....	6
4.2 Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone.....	9
4.3 L'écologisation de l'économie nord-américaine.....	11
5. Le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.....	13
6. Évaluation des progrès.....	13
7. Processus relatif aux communications de citoyens.....	14
8. Participation du public.....	15
Annexe 1. Objectifs de l'ANACDE.....	16
Annexe 2. Déclaration de Denver.....	17
Annexe 3. Critères de sélection des projets pour les activités qui seront financées par le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.....	19
Annexe 4. Critères de sélection des projets pour le programme coopératif des Parties.....	21

1. L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement

En Amérique du Nord, plus de 425 millions de personnes partagent un riche patrimoine environnemental qui s'étend des forêts tropicales humides à la toundra arctique et comprend des déserts et des milieux humides, des océans, des fleuves, des rivières, des prairies et des montagnes. Ensemble, ces ressources naturelles forment un réseau complexe d'écosystèmes qui soutiennent une biodiversité unique, tout en assurant la subsistance et le bien-être de la population. Bien que les trois pays nord-américains aient connu un passé fructueux en matière de coopération bilatérale à l'égard de l'environnement, l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) a facilité cette coopération en lui donnant un caractère trilatéral.

L'ANACDE est entré en vigueur au même moment que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Les dispositions environnementales des deux accords témoignent de la volonté des trois pays de faire en sorte que la croissance économique et la libéralisation des échanges commerciaux s'accompagnent d'une coopération et d'une amélioration continue de leur performance environnementale respective.

Plus précisément, l'ANACDE prescrit une approche coopérative afin de protéger l'environnement nord-américain en tenant compte des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui ont des incidences sur ce dernier, de promouvoir la coopération environnementale sur le continent et de soutenir l'application efficace des lois de l'environnement. L'ANACDE prend en compte la relation qui associe un environnement viable et une économie durable et avantage ces deux domaines (voir les objectifs de l'ANACDE à l'annexe 1).

En plus de renforcer les obligations nationales de chaque pays en ce qui concerne la protection de son propre environnement, les Parties ont institué la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'ANACDE afin de faciliter une coopération efficace en ce qui a trait à la conservation, à la protection et à l'amélioration de l'environnement nord-américain. Dans le cadre d'un partenariat unique en son genre prescrit par l'ANACDE, les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis, de même que la société civile nord-américaine, collaborent à la poursuite des objectifs qu'aucun des trois pays ne pourrait atteindre à lui seul.

2. Qui sommes-nous?

Les organes constitutifs de la CCE sont les suivants :

- Le *Conseil*, qui est l'organe directeur de la CCE, est formé des ministres de l'Environnement des trois pays ou de leurs représentants. Son mandat consiste à surveiller la mise en œuvre de l'ANACDE, à déterminer l'orientation générale des activités de la CCE, d'approuver son budget, et d'examiner ses progrès et projets en fonction des objectifs établis. Il supervise également les activités du Secrétariat.

- Le *Secrétariat* fournit un soutien administratif, technique et opérationnel au Conseil ainsi qu'à ses comités et groupes de travail, de même que tout autre soutien que peut lui demander le Conseil. Il a aussi des responsabilités particulières en ce qui a trait au processus relatif aux communications sur les questions d'application, sans compter l'établissement de rapports en vertu de l'article 13 de l'ANACDE.
- Le *Comité consultatif public mixte* (CCPM), qui est composé de quinze citoyens dont cinq proviennent de chaque pays, formule des avis au Conseil sur toute question relevant de l'ANACDE et constitue une source d'information pour le Secrétariat. Le CCPM assure la participation active du public aux travaux de la CCE et la transparence des activités entreprises aux termes de l'ANACDE.

Les comités et groupes de travail constitués par le Conseil contribuent de façon importante au programme coopératif de la CCE. Le Conseil continuera de se fonder sur les avis que lui formuleront les fonctionnaires, les groupes et comités qu'il constitue, et d'autres intervenants pour faire progresser la réalisation des priorités énoncées dans le présent Plan stratégique.

Le Conseil de la CCE fonctionne par consensus, sauf dans certains cas précis où les décisions sont prises à la majorité des voix, par exemple en ce qui concerne les communications de citoyens et les rapports établis en vertu de l'article 13.

Le budget de la CCE se chiffre à 9 millions de dollars américains par année et les Parties y contribuent en parts égales. Ce montant est complété par un important apport en temps et en connaissances spécialisées de la part du personnel de chacune des Parties dans le cadre des diverses activités énoncées dans le plan opérationnel de la CCE. Les Parties se sont engagées à ce que tous les organes de la CCE appliquent les principes de transparence et de reddition de comptes.

3. Quinze ans de coopération

La CCE a célébré son quinzième anniversaire de fondation en 2009, et les Parties ont pris note des progrès qu'elle a accomplis en fait de maturité et d'ampleur de la coopération environnementale en promouvant le développement durable sur le continent, en renforçant l'application des lois de l'environnement, en établissant des liens entre l'environnement et le commerce, et en favorisant la participation du public aux questions environnementales qui touchent l'Amérique du Nord. La CCE a bon espoir de continuer à accomplir des progrès dans ce domaine.

Lors de la session ordinaire du Conseil tenue à Puebla, au Mexique, en 2004, les Parties ont énoncé une orientation dans la déclaration ministérielle pour 2005 à 2010 qui en a découlée. Par ailleurs, en 2009, lors de la session ordinaire du Conseil tenue à Denver, les Parties ont adopté une nouvelle vision en se fondant sur l'expérience

acquise au cours de la mise en œuvre de la Déclaration de Puebla. Le Conseil a en outre reconnu que les défis environnementaux qu'il faut relever aujourd'hui sont différents de ceux de 2004, et il s'est engagé à renouveler, à revitaliser et à réorienter les activités de la CCE afin de veiller à ce qu'elles s'harmonisent avec les priorités environnementales des trois pays et de renforcer la gouvernance générale de cette dernière (voir la Déclaration de Denver à l'annexe 2).

4. Une vision d'avenir : les nouvelles priorités pour 2010 à 2015

En vue d'améliorer l'efficacité et la pertinence du programme coopératif de la CCE, la nouvelle orientation stratégique établie par le Conseil permettra de s'assurer que celle-ci se concentre sur certaines priorités environnementales pour les trois pays d'Amérique du Nord entre 2010 et 2015, à savoir :

- 1. Des collectivités et des écosystèmes en santé*
- 2. Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone*
- 3. L'écologisation de l'économie nord-américaine*

Le Conseil a formulé des directives afin que les plans opérationnels soient mieux orientés et concertés et qu'ils donnent lieu à l'utilisation plus efficace des ressources de la CCE pour qu'elle fasse des progrès à l'égard de questions critiques et que ses travaux soient vraiment fructueux. Les programmes de travail à venir se limiteront aux projets et programmes se rapportant aux trois nouvelles priorités, et se concentreront sur les activités qui donneront les résultats les plus probants dans le domaine de l'environnement.

En outre, afin d'appliquer le mieux possible les nouvelles priorités, le Conseil a cautionné un plan visant à renforcer la gouvernance de la CCE qui améliorera sa reddition de comptes, accentuera la transparence des activités du Secrétariat, les harmonisera avec les priorités et l'orientation établie par le Conseil, et fixera des objectifs explicites en matière de rendement. Certains de ces changements visent à rationaliser le programme de travail concerté de la CCE, à moderniser le processus relatif aux communications de citoyens, à redonner la priorité à la transparence des dépenses et à l'améliorer, et à renforcer les fonctions de soutien du Secrétariat.

La détermination des priorités n'est qu'une première étape en vue d'appliquer l'ensemble de la vision du Conseil pour la CCE au cours des cinq prochaines années. Les Parties ont fixé chaque priorité et l'ont assortie d'objectifs stratégiques quinquennaux qui, à l'aide de définitions, guideront l'établissement des plans opérationnels et permettront ainsi d'obtenir des résultats plus précis et plus tangibles qui donneront suite aux priorités environnementales établies par le Conseil.

Les projets de coopération qui font partie des plans opérationnels appuieront les efforts collectifs que déploient les Parties en vue d'aller dans le sens des priorités environnementales du Conseil. On a établi des critères pour guider le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants appropriés des Parties, au moment d'examiner les activités de coopération à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels biennaux (la section 6 contient plus d'information à propos de ces critères).

Les défis en matière d'environnement et de santé humaine qui font l'objet du programme de travail concerté sont de plus en plus complexes et évoluent rapidement. Il faut donc que les Parties soient plus attentives et réceptives en formulant des directives, notamment en s'engageant à long terme à ce que les efforts concertés et les ressources soient adéquatement investis afin de maximiser les résultats escomptés au cours des cinq prochaines années. Cela signifie également que la nature du programme de travail concerté de la CCE évoluera et s'améliorera à mesure que celle-ci atteindra ses objectifs et que de nouveaux défis se présenteront.

4.1 Des collectivités et des écosystèmes en santé

Le Canada, le Mexique et les États-Unis reconnaissent que le bien-être en Amérique du Nord, autant dans le domaine environnemental qu'économique, dépend de collectivités et d'écosystèmes en santé. Les Parties s'engagent donc à tabler sur les efforts concertés et à les redéployer, dans le cadre de la CCE, en vue de protéger, de maintenir et restaurer la santé de la population, des collectivités et des écosystèmes en recourant à des approches globales et intégrées ainsi qu'à des partenariats.

Quatre objectifs stratégiques accompagnent cette priorité :

1. Améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord.
2. Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque.
3. Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale.
4. Renforcer l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord.

1^{er} objectif stratégique : Améliorer l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables en Amérique du Nord.

La protection et l'amélioration de l'hygiène du milieu de vie de la population, particulièrement les enfants, dans les collectivités vulnérables constituent une priorité pour les trois Parties. À cette fin, elles

Afin d'atteindre le 1^{er} objectif stratégique, les Parties pourraient réaliser les activités trilatérales suivantes :

- **Renforcer les capacités des professionnels de la santé en ce qui a trait à la relation entre la santé et l'environnement**, particulièrement à l'égard des enfants et des collectivités à risque. À cette fin, il serait possible de solliciter les réseaux nord-américains d'unités pédiatriques spécialisées en hygiène du milieu, de soutenir la formation et les réseaux virtuels, et d'évaluer des pratiques exemplaires.
- **Renforcer les capacités des collectivités autochtones et locales et soutenir leurs projets communautaires** en vue d'élaborer et d'appliquer des stratégies novatrices de protection et de conservation de l'environnement, notamment les ressources naturelles (p. ex., les forêts et les espèces sauvages) et l'eau potable.

trouveront des possibilités de travailler dans le cadre de la CCE afin de faire progresser leur engagement à veiller à l'hygiène du milieu de vie des enfants et à renforcer les capacités des peuples autochtones à protéger l'environnement et la santé de leurs collectivités.

Reconnaissant que les changements climatiques pourraient avoir des incidences démesurées sur certaines collectivités, les Parties ont également l'intention de renforcer les activités en cours, ou d'instaurer de nouveaux mécanismes au besoin, afin de permettre à ces collectivités de s'adapter en renforçant leur résilience aux incidences des changements climatiques sur les plans matériel et social.

2^e objectif stratégique : Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque.

Les Parties ont l'intention de renforcer leurs capacités d'appliquer une approche visant la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes, et de relever des résultats pertinents dans ceux qu'elles partagent. Elles conviennent également qu'il faut accorder de l'attention aux écosystèmes terrestres et marins.

Les Parties reconnaissent aussi que leurs travaux sont fructueux, grâce à la CCE, en ce qui a trait au soutien apporté à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, et qu'elles pourraient tabler sur des investissements précédents.

Conséquemment, se fondant sur des activités nationales et internationales déjà en cours en vue de renforcer cette capacité, elles pourraient concentrer leurs efforts concertés de la manière suivante :

Les Parties pourraient plus précisément réaliser des activités dans les écosystèmes prioritaires suivants :

- L'océan Atlantique : Renforcement de **l'éducation du public dans les collectivités** afin de le **sensibiliser davantage aux défis que présente la conservation des océans**.
- Les prairies : Élaboration d'une **approche continentale** afin de soutenir la conservation de la biodiversité et les collectivités locales des prairies grâce à un échange de pratiques de gestion exemplaires. Cela permettra de pérenniser la biodiversité et d'améliorer le rendement économique des collectivités locales.

- Faire en sorte que de nombreux organismes et partenaires collaborent à une meilleure gestion des paysages terrestres et marins et des bassins hydrographiques transfrontaliers. Les activités pourraient comprendre l'évaluation des ressources, le dénombrement des répercussions, la détermination de seuils, et le soutien à la prise de décisions éclairées à l'égard d'un éventail de questions qui suscitent des préoccupations communes, dont la gestion durable des bassins hydrographiques afin d'optimiser les avantages qu'ils offrent aux collectivités humaines et aux espèces sauvages, la protection des espèces qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation, la promotion des activités récréatives, la protection des habitats fauniques, la salubrité des écosystèmes et la limitation de l'introduction d'espèces envahissantes.
- Continuer de tabler sur la **liste des principales espèces et aires qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation** et réaliser **des activités de conservation et de gestion** dans les écosystèmes communs.

- **Sensibiliser davantage les collectivités, accroître leur participation et renforcer leurs capacités** relativement à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, grâce à la constitution de réseaux d'intervenants compétents issus des gouvernements, du secteur privé et de la société civile.
- Recourir aux **systèmes de surveillance** en place pour évaluer les résultats des activités de conservation et de protection des écosystèmes communs.

En sollicitant la participation des collectivités à ces travaux concertés au cours des cinq prochaines années, les Parties s'attendent à multiplier le nombre de collectivités nord-américaines qui constitueront des partenaires dans le cadre des efforts de conservation.

Pour que les collectivités et les écosystèmes soient en santé et le demeurent, il faut un engagement constant et coordonné, ainsi que des programmes de planification et de gestion pour assurer leur protection. Nous continuerons de renforcer notre collaboration pour faire le suivi des rejets et transferts de polluants en Amérique du Nord, ce qui inclut l'analyse des données grâce au rapport *À l'heure des comptes* de la CCE. Nous continuerons de travailler ensemble afin de réduire les risques d'exposition du public et de l'environnement aux substances chimiques toxiques. Afin de favoriser la santé des collectivités et des écosystèmes, il serait également pertinent d'accentuer l'élaboration et l'application de lois et règlements de l'environnement. Les objectifs stratégiques énoncés ci-après au sujet des risques que présentent les substances chimiques et de la collaboration sur des questions d'application des lois permettront également de soutenir l'atteinte des objectifs stratégiques qui précèdent.

3^e objectif stratégique : Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale.

Intervenir à l'égard des risques que présentent les substances chimiques constitue un élément important en vue de préserver la santé des collectivités et des écosystèmes. Constatant les progrès accomplis jusqu'à présent grâce à une approche nord-américaine de gestion des produits chimiques, les Parties peuvent s'en inspirer pour réorienter les activités et les rationaliser afin d'obtenir des résultats plus tangibles dans le cadre de trois activités interdépendantes :

- Recourir à des **approches compatibles afin d'identifier les produits chimiques vendus dans le commerce en Amérique du Nord et d'exercer un suivi à leur égard**, et ce, à titre prioritaire en vue de dresser des inventaires compatibles de ces produits pour pouvoir gérer de façon plus coordonnée et efficace les risques que présentent les substances qui suscitent des préoccupations communes.
- Appliquer des **stratégies de réduction des risques** d'exposition des Nord-Américains et de leur milieu de vie aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes.
- Recourir à **une méthode de surveillance continentale** de la santé et de l'environnement afin d'appuyer les stratégies de réduction des risques, notamment en établissant des priorités, en utilisant des données comparables et en enregistrant les résultats.

4^e objectif stratégique : Renforcer l'application des lois de l'environnement et des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord.

L'application des lois constitue un autre élément essentiel en vue de préserver la santé des collectivités et des écosystèmes. Les organismes des trois Parties chargés de cette application ont l'intention de collaborer afin de diminuer le nombre de projets et d'obtenir de plus grands avantages pour l'environnement, notamment en ce qui a trait à des espèces vulnérables déterminées, aux parties d'espèces sauvages et de leurs produits dérivés, à l'importation de moteurs de motocyclette non conformes, et à l'importation et à l'exportation de déchets électroniques, de déchets dangereux et de substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Ces activités concertées d'application des lois pourraient comprendre : 1) la formation de fonctionnaires compétents; 2) l'amélioration des processus d'échange d'informations et de renseignements; 3) l'élaboration d'une technologie destinée à renforcer les capacités de détecter, d'intercepter et de décourager le commerce illicite en Amérique du Nord. Les projets découlant de ces activités concertées sont censés améliorer l'application des lois dans toute l'Amérique du Nord tout en facilitant l'application des priorités nationales dans ce domaine.

4.2 Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone

Le Canada, le Mexique et les États-Unis reconnaissent que même si la progression de la collaboration trilatérale tient compte de leurs situation et capacités respectives, elle constitue un apport fructueux à leurs efforts nationaux visant à lutter contre les changements climatiques et à assurer le passage à une économie à faibles émissions de carbone. Les Parties pourraient donc entreprendre une série d'activités afin d'harmoniser leurs normes, leurs règlements et leurs politiques au cours des cinq prochaines années afin que ce passage se produise mais en tenant compte de leurs plans et priorités respectifs. Deux objectifs stratégiques accompagnent cette priorité :

1. Améliorer la comparabilité¹ des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains.
2. Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone.

1^{er} objectif stratégique : Améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires relatifs aux émissions dans les trois pays nord-américains.

En vue de trouver des solutions sans motif politique pour améliorer la comparabilité d'importants éléments fondamentaux nécessaires au passage à une économie à faibles émissions de carbone, les Parties ont convenu de réaliser initialement les activités suivantes en tenant compte des priorités nationales et des négociations internationales :

- Poursuivre la coopération en vue **d'améliorer la comparabilité des données sur les émissions de gaz à effet de serre** et permettre ainsi aux Parties d'échanger des résultats et de renforcer leurs capacités de collecte et de gestion de données et de méthodes.
- Réaliser une **évaluation analytique** des données recueillies dans les trois pays

¹ Aux fins du 1^{er} objectif stratégique, l'utilisation du terme « comparabilité » dans le contexte nord-américain fait référence à la collecte et à l'analyse de données et non à la prise de décisions stratégiques.

en se fondant sur une évaluation effectuée par la CCE en 2009, intitulée *Évaluation exhaustive des inventaires d'émissions atmosphériques et des réseaux de surveillance de la qualité de l'air*, ainsi que choisir des options pour combler les lacunes et les incohérences.

- Examiner d'éventuelles méthodes communes en vue de **recueillir et d'analyser des données sur le carbone noir**.

La réalisation de ces activités pourrait fournir des résultats stratégiques aux Parties, notamment des éléments constitutifs essentiels pour que les trois pays recourent à une approche plus intégrée afin de lutter contre les changements climatiques et d'en arriver à une économie à faibles émissions de carbone.

Cette approche comprendrait :

- des capacités, une infrastructure et des systèmes suffisants pour soutenir les méthodes utilisées;
- une plus grande aptitude à établir des comparaisons entre les trois pays.

2^e objectif stratégique : Renforcer la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone.

Les Parties pourraient faciliter la participation de spécialistes et l'échange d'informations sur les questions touchant les changements climatiques et une économie à faibles émissions de carbone en cherchant des partenaires qui pourraient contribuer à l'accomplissement d'autres progrès dans ce domaine. Les Parties pourraient aussi coordonner leurs activités avec d'autres spécialistes et solliciter le concours de réseaux à l'extérieur des gouvernements.

Afin de favoriser l'instauration d'un vaste mécanisme facilement accessible pour échanger et diffuser de l'information aux spécialistes nord-américains, les Parties pourraient établir une **plate-forme en ligne** axée sur la science, la technologie, les politiques et les pratiques exemplaires. Ce mécanisme compléterait ceux en place en Amérique du Nord et dans le monde pour échanger des informations sur les changements climatiques en s'appuyant sur celles que les trois Parties ont fournies en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi que l'expérience acquise et les enseignements tirés à d'autres échelons gouvernementaux, dont au sein d'établissements d'enseignement et de la société civile.

Afin d'atteindre le 2^e objectif stratégique, les activités visant **la participation de spécialistes** pourraient comprendre :

- l'acquisition de connaissances à partir de l'expérience acquise notamment :
 - les programmes de plafonnement et d'échange d'émissions de dioxydes de soufre (SO₂) et d'oxydes d'azote (NO_x);
 - les marchés ainsi que les activités menées par d'autres paliers de gouvernement;
 - les modèles d'émissions.
- la collaboration en matière d'échange d'informations concernant :
 - les options de politique sur les changements climatiques et des plans d'action à l'échelon national et à d'autres échelons de gouvernement;
 - les modifications à la réglementation concernant les changements climatiques;
 - les méthodes d'inventaire et de prévision;
 - les programmes relatifs à l'efficacité énergétique;
 - les programmes relatifs aux énergies renouvelables;
 - les méthodes d'analyse du cycle de vie des carburants;
 - les options de financement des projets;
 - l'évaluation comparative en fonction des pratiques exemplaires connexes appliquées à l'échelon international.

Les activités réalisées afin d'atteindre cet objectif stratégique permettraient aux Parties d'obtenir les résultats suivants :

- Des mécanismes pour éclairer la prise de décisions en obtenant l'opinion de spécialistes sur les changements climatiques et le passage à une économie à faibles émissions de carbone.
- Une plus grande aptitude à accélérer la réalisation des projets trilatéraux et à éclairer les décisions sur de futurs projets.

D'autres groupes pourraient également tirer parti de ces activités. Par exemple, pour d'autres paliers de gouvernement et la société civile, elles amélioreraient l'accès du public à des informations pertinentes et permettraient aux citoyens, aux collectivités et aux organismes de prendre leurs propres mesures pour passer à une économie à faibles émissions de carbone.

Pour atteindre ces deux objectifs stratégiques, les Parties pourraient collectivement entreprendre des projets ciblés à valeur ajoutée qui permettraient de réduire les émissions de gaz à effet de serre et offriraient des avantages complémentaires à l'Amérique du Nord, que ce soit dans l'ensemble du continent ou au niveau local. Conformément aux critères de sélection en vigueur, les projets choisis complèteraient d'autres activités bilatérales et trilatérales, mais sans les chevaucher.

La **plate-forme d'échange d'informations en ligne** pourrait viser celles sur les principales activités relatives aux changements climatiques afin de soutenir les efforts que déploient les Parties pour faire progresser des approches comparables en Amérique du Nord, dont :

- les programmes nationaux destinés à minimiser les répercussions environnementales du transport de marchandises (**SmartWay Transport, Écoflotte et Transporte Limpio**);
- les **plans d'action** visant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements mis sur pied à l'échelon national et à d'autres échelons de gouvernement.

À court terme, ces projets pourraient par exemple viser :

- les techniques antiralenti;
- le transport de marchandises, y compris les programmes SmartWay, Écoflotte et Transporte Limpio;
- les véhicules propres produisant peu d'émissions;
- les carburants à faible teneur en soufre, autant le diesel que l'essence, qui permettent aux véhicules de fonctionner proprement sans dégradation de ces carburants;
- l'efficacité énergétique;
- la capture du méthane;
- la modélisation communautaire de solutions à faibles émissions de carbone, et l'évaluation des incidences sur le transport urbain, l'utilisation des terres et d'autres éléments de l'aménagement urbain;
- les activités liées au carbone noir.

4.3 L'écologisation de l'économie nord-américaine

Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont l'intention d'axer les travaux concertés, dans le cadre de la CCE, sur la prise de mesures positives afin de faire en sorte que l'économie nord-américaine minimise les répercussions environnementales négatives de sa croissance, tout en améliorant la compétitivité des principaux secteurs industriels en Amérique du Nord.

Objectif stratégique : Amélioration de la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord.

Les Parties visent initialement à améliorer la performance environnementale des petites et moyennes entreprises en menant des activités qui font appel aux principaux secteurs industriels et/ou aux chaînes d'approvisionnement. Les Parties sont d'avis que l'atteinte de cet objectif exige une participation active du secteur privé afin de promouvoir l'adoption de méthodes et de techniques de production plus propres, et qu'il faudrait donc envisager attentivement de quelle manière reproduire les activités ayant permis d'améliorer la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord.

Les Parties pourraient envisager d'améliorer la performance environnementale du secteur privé :

- **en travaillant avec des secteurs prioritaires pour l'économie nord-américaine** afin d'échanger de bonnes pratiques et des techniques, de promouvoir les échanges internationaux entre des entreprises privées et des centres pour une production plus propre, et soutenir le renforcement des capacités locales dans ces domaines;
- **en promouvant l'utilisation efficace de l'énergie, de l'eau et des matériaux** dans les entreprises qui ont convenu d'adhérer volontairement à des accords de production propre à l'échelon régional.

Des activités de production plus propres pourraient compléter l'habituelle réglementation de stipulation et de vérification en privilégiant la participation communautaire, les partenariats volontaires, l'innovation technologique et les approches commerciales, le cas échéant. Les Parties prévoient simultanément améliorer la compétitivité industrielle et la diminution des répercussions environnementales en intensifiant l'utilisation de techniques moins polluantes et plus rentables qui diminuent la consommation de ressources et la production de déchets, et préviennent le rejet de polluants. Les Parties pourraient également exploiter des débouchés qui reçoivent un appui de haut niveau de la part du secteur privé en servant de modèle à d'autres entreprises, en mobilisant des ressources supplémentaires et en établissant des partenariats à long terme entre des entités nord-américaines en vue d'échanger des pratiques exemplaires et d'établir des liens avec les chaînes d'approvisionnement.

Participation de spécialistes et intensification de l'échange d'informations et de données afin d'évaluer la performance environnementale du secteur privé en Amérique de Nord et de promouvoir son amélioration afin d'atteindre l'objectif stratégique.

Les Parties sont conscientes qu'une information équilibrée sans motif politique est nécessaire dans la perspective de viabiliser l'environnement. Elles ont l'intention de viser la collecte et l'échange d'informations afin d'élaborer des paramètres de performance environnementale qui permettront de mieux connaître l'état de l'environnement qu'elles partagent en Amérique du Nord. Les Parties pourraient également envisager un échange d'informations sur un recours accru aux forces

Les Parties pourraient entreprendre les activités suivantes :

- **Améliorer le rendement des immeubles en Amérique du Nord**, notamment en échangeant des pratiques exemplaires sur la conception de bâtiments écologiques et en comparant les normes d'efficacité afin d'harmoniser les méthodes nationales.
- **Renforcer l'application des lois et combler les lacunes quant à la connaissance du flux de matériel électronique usagé et de déchets électroniques**, notamment en établissant des ensembles de données comparables afin de cartographier leurs expéditions licites et illicites.
- **Tableur sur les réalisations dans le secteur de la construction automobile** en poursuivant les efforts déployés afin d'écologiser les éléments constitutifs importants des chaînes d'approvisionnement du continent et de soutenir la conversion de cet important secteur.

du marché afin d'améliorer l'environnement et de promouvoir l'application de méthodes plus écologiques dans les entreprises où la performance environnementale et la compétitivité à l'échelle du continent en tireraient mutuellement avantage. Les Parties pourraient également continuer de consigner, d'analyser et d'essayer d'expliquer les répercussions environnementales de la libéralisation du commerce en Amérique du Nord.

5. Le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

En 2009, le Conseil a élaboré un programme ambitieux en vue de modifier l'orientation stratégique de la CCE. Il s'est rendu compte qu'il n'est possible de régler les problèmes environnementaux en Amérique du Nord qu'en établissant des partenariats avec les intervenants et le public des trois pays et en sollicitant leur participation intensive aux activités, ainsi qu'en promouvant un sens du partage des responsabilités et de l'intendance à l'égard de l'environnement. Les Parties ont l'intention d'encourager l'innovation et la souplesse et de promouvoir des activités modèles en matière d'environnement qui permettront d'établir des partenariats à long terme en vue d'améliorer les conditions ambiantes dans les collectivités locales et autochtones ainsi que dans l'ensemble du continent. Dans cet esprit-là, le Conseil a demandé à la CCE de créer un nouveau programme de subventions, baptisé Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), afin de former des partenariats à l'échelle communautaire, qui appuieront les collectivités et les écosystèmes en santé, stimuleront les activités liées aux changements climatiques grâce au passage à une économie à faibles émissions de carbone, et favoriseront des projets novateurs susceptibles de faciliter l'atteinte de l'objectif consistant à écologiser l'économie des trois Parties. On a établi les critères d'octroi des subventions du PNAACE afin de garantir que ces projets généreraient des résultats (voir l'annexe 3).

6. Évaluation des progrès

Le Conseil s'est engagé à renouveler, à revitaliser et à réorienter les activités de la CCE afin de mieux servir l'environnement et les citoyens des trois pays. Un élément fondamental de cet engagement consiste à établir des objectifs de rendement explicites afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du présent Plan stratégique. Ces objectifs se fonderont sur les objectifs stratégiques qu'énonce ce plan ainsi que sur un système de mesures et d'indicateurs connexes qui seront instaurés pour les besoins du plan opérationnel de 2011.

Les Parties sont d'avis que ces indicateurs sont utiles pour consigner et faire connaître les progrès accomplis dans le cadre d'activités concertées, les changements ou les améliorations apportés aux capacités institutionnelles, et les résultats fructueux en matière de protection de l'environnement qui découlent de ces activités menées dans le cadre de la CCE. Ces indicateurs servent également :

- à surveiller et à gérer le fonctionnement, la charge de travail et les ressources des programmes;

- à associer les investissements à des résultats probants et à évaluer le rendement des programmes;
- à améliorer la reddition de comptes et à faire connaître les réalisations.

Il est prévu d'élaborer un cadre d'évaluation du rendement pour les activités liées aux priorités, et de mesurer les réalisations et les résultats à cette fin. Les réalisations comprennent les activités, les produits et les services réalisés par un organisme ou dans le cadre d'un projet, alors que les résultats sont le fruit des réalisations et se classent généralement en deux catégories : partiels et finaux. Les résultats partiels indiquent les progrès accomplis en vue d'obtenir un résultat final, alors qu'un résultat final indique ce que le programme vise à atteindre.

Il est prévu d'élaborer un cadre qui constituera un important outil de gestion afin d'examiner le rendement des programmes de la CCE et de le prouver. Un tel cadre permettra également de renforcer la pertinence et la transparence de la CCE, conformément au mandat du Conseil. Il comportera également des cibles mesurables pour chacun des objectifs stratégiques. En outre, les Parties ont élaboré les critères de sélection des projets (voir l'annexe 4).

7. Processus relatif aux communications de citoyens

Les articles 14 et 15 de l'ANACDE permettent à toute personne ou organisation non gouvernementale qui réside ou est établie en Amérique du Nord de présenter à la CCE une communication « alléguant qu'une Partie [à l'ANACDE] omet d'assurer l'application efficace de sa législation de l'environnement » (le processus relatif aux communications de citoyens). Si une communication satisfait aux critères d'admissibilité, le Secrétariat de la CCE décide de demander une réponse de la Partie visée aux allégations formulées dans ladite communication. À la lumière de la communication et de la réponse de la Partie, le Secrétariat peut ensuite recommander au Conseil d'établir un dossier factuel. À la suite d'un vote des deux tiers, le Conseil peut alors prescrire au Secrétariat de constituer un tel dossier factuel.

Grâce à son caractère non contradictoire unique de recherche de faits, le processus relatif aux communications de citoyens peut contribuer de façon importante à l'atteinte des objectifs de l'ANACDE. Il vise à assurer la transparence, à favoriser une meilleure connaissance des lois et à susciter un débat public en vue d'améliorer l'observation et l'application des lois, règlements et politiques de l'environnement.

La CCE continuera de traiter les communications de citoyens de façon objective, rigoureuse et transparente, et ce, tout en veillant à la rapidité et à l'efficacité du processus relatif aux communications de citoyens. Le Conseil a chargé le Secrétariat de la CCE de moderniser ce processus afin qu'il se poursuive de façon fructueuse.

8. Participation du public

La participation du public joue un rôle essentiel dans les activités de la CCE, et le CCPM a la responsabilité de veiller à la participation des divers intervenants en Amérique du Nord pour qu'ils aient accès à des informations factuelles, objectives et explicites sur les questions environnementales qui suscitent des préoccupations.

Le CCPM continuera d'être un chef de file dans le cadre des travaux que réalise la CCE, et ce, en assurant une participation active du public, en lui offrant des tribunes transparentes et ouvertes pour débattre de questions de fond concernant l'environnement et le commerce en Amérique du Nord, en faisant part des conclusions de ses discussions au Conseil de la CCE et en formulant à celui-ci des recommandations connexes.

Annexe 1. Objectifs de l'ANACDE

Article 1 : Objectifs

Les objectifs du présent accord sont les suivants :

- a) encourager la protection et l'amélioration de l'environnement sur les territoires des Parties pour assurer le bien-être des générations présentes et futures;
- b) favoriser un développement durable fondé sur la coopération et sur des politiques environnementales et économiques cohérentes;
- c) intensifier la coopération entre les Parties en vue de mieux assurer la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement, y compris la flore et la faune sauvages;
- d) appuyer les buts et objectifs environnementaux de l'ALÉNA;
- e) éviter de fausser le jeu des échanges ou d'opposer de nouveaux obstacles au commerce;
- f) renforcer la coopération en vue de l'élaboration et de l'amélioration des lois, réglementations, procédures, politiques et pratiques environnementales;
- g) favoriser l'observation et l'application des lois et réglementations environnementales;
- h) encourager la transparence et la participation du public quant à l'élaboration des lois, réglementations et politiques environnementales;
- i) favoriser l'adoption de mesures environnementales qui soient à la fois économiques et efficaces; et
- j) promouvoir la mise en place de politiques et de pratiques pour la prévention de la pollution.

Annexe 2. Déclaration de Denver

Denver (Colorado), le 24 juin 2009 — Nous, ministres de l'Environnement du Canada, du Mexique et des États-Unis, qui formons le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE), nous sommes réunis dans le cadre de notre session ordinaire annuelle le 24 juin 2009 et avons consulté notre Comité consultatif public mixte (CCPM) et le public à cette occasion.

Cette session marque le quinzième anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). Nous avons pris note des progrès que nous avons accomplis quant à la maturité et à la portée de notre coopération environnementale, la promotion du développement durable à l'échelle du continent, au renforcement de l'application des lois de l'environnement, la prise en compte des liens entre le commerce et l'environnement, et aux moyens mis en œuvre pour favoriser la participation du public à l'étude des questions environnementales régionales. Nous espérons que les progrès se poursuivront dans ces domaines.

Nous avons aussi constaté que ce quinzième anniversaire coïncide avec l'une des plus graves crises économiques à survenir depuis des décennies à l'échelle internationale. Les défis environnementaux d'aujourd'hui, la façon dont nous les percevons et les outils dont nous disposons pour les relever, ne sont pas les mêmes que ceux d'il y a quinze, dix ou même cinq ans.

Le Canada, le Mexique et les États-Unis réitèrent leur détermination à s'attaquer aux problèmes environnementaux qui touchent l'ensemble de l'Amérique du Nord. Nous n'arriverons à atteindre ce but qu'en nous associant aux intervenants et au public des trois pays, en nous engageant beaucoup plus avec eux, et en suscitant la conscience d'une responsabilité partagée à l'égard de l'environnement et de son intendance dans notre continent.

À cette fin, nous avons aujourd'hui pris l'engagement de renouveler, de revitaliser et de réorienter la CCE afin de mieux servir l'environnement et les citoyens de nos pays. Nous avons plus particulièrement demandé à nos fonctionnaires de présenter une proposition à la mi-juillet en vue d'examiner la gouvernance de la CCE, et ce, afin d'en améliorer l'imputabilité, de rendre plus transparentes les activités de son Secrétariat et d'en assurer leur alignement avec les priorités du Conseil, et d'établir des objectifs clairs en matière de rendement.

Nous avons convenu d'une nouvelle orientation politique pour la CCE afin qu'elle se concentre sur les principales priorités environnementales de l'Amérique du Nord, dans un contexte de libre-échange et d'économies plus intégrées, et qu'elle soit en mesure d'obtenir des résultats clairs.

Le prochain plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 se fondera sur un nombre restreint de priorités trilatérales, notamment :

- Des collectivités et des écosystèmes en santé
- Les changements climatiques – Une économie faible en carbone
- L'écologisation de l'économie nord-américaine

Afin d'améliorer la mise en œuvre de ces priorités, nous avons convenu d'apporter plusieurs modifications au mode de fonctionnement de la CCE afin qu'elle soit un modèle de transparence et d'imputabilité, et demeure un organisme efficace et pertinent conformément aux dispositions de l'ANACDE. Ces modifications viseront à rationaliser le programme de travail concerté de la CCE dont le budget annuel se chiffre à plusieurs millions de dollars, à moderniser son processus relatif aux communications de citoyens, à accroître la transparence de ses dépenses tout en fixant de nouvelles priorités à ce sujet, à donner des orientations claires aux futurs directeurs exécutifs au début de leur mandat, ainsi qu'à renforcer les fonctions de soutien du Secrétariat.

Durant la réunion, le directeur exécutif, M. Adrián Vázquez, et des membres des divers groupes de travail nous ont rendu compte des récentes réalisations de la CCE. Elles comprennent des mesures pour améliorer la coopération en matière de gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord, d'importantes réductions des risques que présente le mercure, un mécanisme d'évaluation des conditions écologiques dans les aires marines protégées, l'achèvement d'un système d'un seul tenant afin de rendre compte des rejets de polluants par les établissements industriels nord-américains, des chaînes d'approvisionnement régionales intégrées plus écologiques, et un programme de formation des douaniers et des agents frontaliers afin d'accroître leur capacité à faire obstacle au trafic de déchets dangereux et de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Comme d'habitude, nous avons bénéficié de l'opinion éclairée du CCPM, lequel a organisé un atelier public au sujet de la cohérence des politiques sur les changements climatiques en Amérique du Nord. Conformément à notre engagement en matière de participation du public, nous avons également été heureux de prendre part à une réunion publique et d'échanger nos vues avec plusieurs citoyens des trois pays sur des questions environnementales de leur choix. Nous nous réjouissons de l'engagement continu de ce comité alors qu'il joue un rôle essentiel en garantissant la participation active du public et la réussite de notre démarche visant à renforcer l'important organisme trilatéral que constitue la CCE.

En dernier lieu, nous tenons à remercier M. Vázquez pour s'être consacré à la CCE avec un très grand dévouement au cours des trois dernières années. Étant donné que son mandat de trois ans se termine cet été, nous entreprendrons d'ici peu un processus en vue de choisir le prochain directeur exécutif.

Grâce à cette nouvelle vision pour la CCE, nous sommes confiants que le Canada, le Mexique et les États-Unis seront vraiment en mesure de relever nos défis environnementaux communs de la prochaine décennie.

Annexe 3. Critères de sélection des projets pour les activités qui seront financées par le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

Directives de rédaction de la description de projet

Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont chacun fait d'importants investissements pour inciter leurs citoyens à contribuer à la viabilité de l'environnement, en les faisant participer à la protection de nos ressources naturelles, à l'amélioration de la santé humaine et de l'environnement, et à la conservation de nos écosystèmes à l'échelle de l'Amérique du Nord. En créant le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), le Conseil reconnaît que les écosystèmes ne respectent pas les limites politiques, mais chevauchent en fait souvent les frontières entre les États, les provinces et les pays. En outre, le Conseil reconnaît que les investissements effectués par chaque pays peuvent se révéler plus fructueux si nous parvenons à instaurer un sens commun des responsabilités et de l'intendance de l'environnement nord-américain. Les subventions accordées par le PNAACE visent à appuyer un ensemble de projets à la fois souples et diversifiés, qui facilitent l'accès aux ressources fournies par les Parties, par le biais de la CCE, à des organisations plus petites, mais plus présentes sur le terrain, et qui permettent de former des partenariats de longue durée visant à améliorer l'état de l'environnement pour les collectivités et les Autochtones, et à l'échelle locale et régionale. Ces types de projet peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter : le renforcement des capacités, les démonstrations, le transfert de technologies novatrices, la sensibilisation, l'éducation, le partage des pratiques exemplaires, la formation des responsables de l'environnement, la réduction des risques, et de nombreux autres efforts non liés à la réglementation.

- Est-ce que le projet va dans le sens d'une ou de plusieurs des trois priorités établies par le Conseil et décrites dans l'actuel Plan stratégique? De quelle façon?
- La présentation décrit-elle l'importance du projet sur le plan environnemental pour la collectivité? À l'échelle de l'Amérique du Nord? À l'échelle internationale?
- La présentation décrit-elle une approche viable d'un point de vue technique ou scientifique, qui inclut des objectifs mesurables? Vise-t-on des résultats concrets? A-t-on prévu une méthode de mesure des progrès réalisés?
- Les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement au sein de la collectivité? À l'échelle de l'Amérique du Nord?
- Le projet propose-t-il un échéancier clair de mise en œuvre des activités, comprenant une date de fin en ce qui concerne le soutien du PNAACE?
- Qui sont les partenaires ou les personnes-ressources au sein de la collectivité? En Amérique du Nord? À l'échelle internationale? À l'échelle étatique ou locale ou à l'échelle des collectivités autochtones?
- Si le projet prévoit un renforcement des capacités, qui sont les bénéficiaires des activités entreprises?

Évaluation par les Parties :

- Le projet pourrait-il bénéficier d'une collaboration avec les Parties existantes ou contribuer aux projets qu'elles mènent à bien dans le cadre de la CCE, ou encore à l'élaboration des politiques nationales, ce qui multiplierait les avantages potentiels du projet pour la collectivité?

Annexe 4. Critères de sélection des projets pour le programme coopératif des Parties

Directives de rédaction de la description de projet

Tous les projets financés par la CCE viseront à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger et/ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants appropriés des Parties, au moment d'examiner les activités de coopération à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères ne s'appliquent pas aux activités qui doivent être financées par le programme de subventions du PNAACE, décrites à l'annexe 3.

- Est-ce que le projet va faciliter l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil, décrits dans l'actuel Plan stratégique, ou liés aux autres priorités confirmées par la suite par le Conseil? De quelle façon?
- Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, en quoi les résultats visés sont-ils adaptés à la protection de l'environnement en Amérique du Nord?
- Les responsables du projet visent-ils des résultats clairs et concrets qu'ils entendent obtenir, et comment vont-ils mesurer les progrès réalisés relativement à chaque résultat au fil du temps?
- La CCE constitue-t-elle le moyen le plus efficace de mise en œuvre du projet pour les Parties, compte tenu des éléments suivants?
 - La valeur ajoutée générée par le fait de mettre en œuvre ce projet dans le cadre du programme de coopération de la CCE
 - Toutes les autres organisations publiques, privées ou sociales qui entreprennent de telles activités
 - Possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organisations
- Est-ce que les responsables du projet proposent un échéancier clair de mise en œuvre des activités, incluant une date de fin prévue pour la participation de la CCE? Le cas échéant, décrivez la façon dont on poursuivra les travaux après cette date.
- Le cas échéant, est-ce que les responsables du projet ont défini assez clairement :
 - Les liens avec d'autres projets pertinents de la CCE (passés ou en cours), afin de créer des synergies, de s'appuyer sur l'expérience acquise ou d'éviter les doubles emplois?
 - Le public cible, ainsi que sa réceptivité et sa capacité à utiliser l'information que pourrait générer le projet?
 - Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?

- Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux spécialistes, aux ONG et aux membres de l'industrie, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats constructifs?